

**LE PAYS CHAUVINOIS**

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES, ARTISTIQUES  
HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES

DU PAYS CHAUVINOIS



*Siège social* : Hôtel de Ville - Téléph. 46.30.21

*Musée Municipal* : Place Saint-Pierre (Ville Haute)

*Président* : M. Sam CAMUS - 38, route de Lussac - Téléph. 46.39.96

*Vice-Présidents* : M. Max AUBRUN  
M. Christian RICHARD  
M. Pierre SAILHAN

*Conservateur du Musée* : M<sup>elle</sup> F. ANTONIN

*Secrétaire* : Madame Micheline ROSIER - rue de la Fontaine

*Secrétaire adjoint* : M. Hubert ROSIER - rue de la Fontaine

*Trésorier* : M. René ANTONIN

*Trésorier adjoint* : M<sup>me</sup> Marie KABOUCH

*Banque* : Crédit Agricole. N° 1714  
C. C. P. : Limoges 1793-63 K

*Archiviste* : M. Christian BARBIER

*Bibliothécaire* : M. Jean Etienne CAUCHOIS

*Responsable de publication* : M. Max AUBRUN

## SOMMAIRE

Éditorial	p. 227
La guerre de 1939-1945 en Pays Chauvinois, Avant propos	p. 228
Les principales dates de la guerre	p. 229
L'évolution de l'opinion publique au cours de la guerre	p. 230
La captivité	p. 232
Rawa-Ruska : camp d'évadés	p. 232
Une double évasion réussie	p. 233
Déporté de la Résistance au Struthof et Dachau	p. 234
Jean Arnault	p. 235
En Autriche au Service du Travail Obligatoire	p. 236
Résistants et maquisards Chauvinois	p. 237
Témoignage relatif aux événements que connut Chauvigny les 25, 26 et 27 août 1944	p. 238
Quelques souvenirs des années 1939-1944	p. 244
Les Israélites à Chauvigny pendant la guerre 1939-1945	p. 245
Destructions et reconstruction des ponts en pays Chauvinois	p. 247
Rapport d'activité de l'année 1983-1984	p. 251
La vigne à Chauvigny au Moyen Age	p. 252
Croix monumentales du Pays Chauvinois	p. 255
Le Musée	p. 264
Saint-Pierre-les-Églises (Chauvigny)	p. 268
Le gué de Sciaux (Antigny)	p. 271
Archéologie aérienne en Pays Chauvinois	p. 274
Le passage du roi Louis XIV à Chauvigny de Poitou 1651	p. 276
L'ascendance de Guy 1 <sup>er</sup> de Montléon	p. 285
La promenade du 23 septembre 1984	p. 288

## ÉDITORIAL

Voici un nouveau Numéro spécial du Bulletin Chauvinois.

À l'occasion du quarantième anniversaire de la fin de la Guerre 39/45 il nous a semblé nécessaire de conserver, pour l'histoire du Pays Chauvinois, les souvenirs de ceux qui ont subi cette période, alors qu'il en est temps encore.

C'est une faible participation de notre Histoire locale à la Grande Histoire de cette période, mais pour les plus jeunes une reconnaissance des événements qui ont troublé notre vie. Ce Bulletin vient compléter l'Exposition qui est organisée à l'occasion de cet anniversaire.

C'était également en 1984 la célébration de l'existence, depuis 150 ans de la Société des Antiquaires de l'Ouest, l'une des plus anciennes associations culturelles en France. Nous sommes heureux de pouvoir féliciter cette Société à laquelle plusieurs de nos membres sont affiliés, et la remercier de l'autorisation qu'elle nous a donnée de publier une page de notre histoire locale, le passage de LOUIS XIV à Chauvigny en 1651. Ce texte écrit par Pierre Charreyron a été publié en 1899 dans le B.S.A.O. Les chauvinois connaîtront ainsi le détail des événements qui ont perturbé leur vie en cette fin octobre 1651.

Nous nous sommes également lancé à établir la « Conservation du Musée ». Mettre en fiche avec origine et photos à l'appui les objets existants ou entrant au Musée est un travail de longue patience, entrepris par notre Conservateur Françoise Antonin, mais d'une utilité incontestable.

Enfin nous avons avec nous cette année quatre jeunes stagiaires dans le cadre des Travaux d'Utilité Collective. Grâce à elles nous pouvons accélérer notre travail administratif et de classement, concernant les fouilles archéologiques que le rapport très copieux sur les sites hydrauliques de l'ancien arrondissement de Montmorillon. Nous les remercions de leur bonne volonté et de la qualité du travail qu'elles font.

Nous espérons que ce 23<sup>e</sup> Bulletin, témoin de notre activité sur l'histoire locale, aura le même succès que le précédent et que les Chauvinois auront à cœur de le posséder et de la conserver pour les générations futures.

Le 25 mars 1985

S. CAMUS

## **LA GUERRE DE 1939 - 1945 EN PAYS CHAUVINOIS**

### **AVANT-PROPOS**

Le 8 mai 1985, il y aura quarante ans que prenait fin une guerre qui embrasa le monde entier, fit 50 millions de morts et meurtrit profondément notre patrie.

Si le Pays Chauvinois n'a pas été le théâtre de grandes batailles ni de tragiques holocaustes, comme en a connu le proche Limousin, il n'a pas été épargné par les deuils, les souffrances et les destructions.

Recueillir de la bouche même des acteurs ou des témoins oculaires de ces drames les souvenirs qu'ils en ont conservés, tel est le but qu'a poursuivi le Comité chauvinois pour la célébration du 40<sup>e</sup> anniversaire du 8 mai 1945. Dans leur sécheresse tragique, ces récits ont valeur de documents historiques. Leurs auteurs les dédient à la mémoire de tous ceux qui ont donné leur vie pour que la France vive libre.

Ils remercient la Société de Recherches Archéologiques et Historiques du Pays Chauvinois d'en permettre la parution dans son bulletin et d'en assurer la diffusion.

P. SAILHAN

## LES PRINCIPALES DATES DE LA GUERRE

**1939**

3 septembre A la suite de l'invasion de la Pologne par l'Allemagne, la France et l'Angleterre lui déclarent la guerre.

**1940**

9 avril Invasion de la Norvège par les Français débarquent à Narvik.

10 mai L'armée Allemande envahit les Pays Bas, la Belgique et le Luxembourg.

14 mai Percé des troupes allemandes à Sedan.

26 mai au 4 juin Entrée en guerre de l'Italie aux côtés de L'Allemagne.

14 juin Chute de Paris.

18 juin De Londres, le général de Gaulle appelle les Français à continuer le combat.

25 juin L'armistice demandé par le Maréchal Pétain entre en vigueur.

8 août Début de la bataille d'Angleterre entre les aviations britannique et allemande.

décembre L'Italie attaque la Grèce. Les Anglais repoussent les Italiens entrés en Egypte.

**1941**

6 avril Les Allemands envahissent la Yougoslavie, puis la Grèce et la Crète.

21 juin Attaque de l'Union Soviétique par l'Allemagne. Avec ses alliés européens, son armée arrive en quelques mois aux portes de Leningrad, de Moscou et de Sébastopol.

24 août Les Etats-unis et la Grande-Bretagne signent la Charte de l'Atlantique ; tous les alliés y adhèrent.

6 décembre Contre-offensive russe qui dégage Moscou.

7 décembre Le Japon attaque et détruit la flotte américaine du Pacifique à Pearl-Harbour. Les U.S.A. entrent en guerre. En quelques mois les Japonais envahissent toutes les zones stratégiques du Pacifique Ouest.

**1942**

juin Offensive allemande dans la boucle du Don en direction des régions pétrolifères du Caucase.

21 août Début de la bataille de Stalingrad

8 novembre Débarquement anglo-américain au Maroc et en Algérie.

11 novembre Occupation de la zone libre par les Allemands, dissolution de l'armée française de l'Armistice.

27 novembre Sabordage de la flotte française à Toulon.

décembre Occupation de la Tunisie par les Allemands et les Italiens.

**1943**

31 janvier Capitulation de l'armée allemande encerclée à Stalingrad ; première grande défaite allemande.

mars Les Allemands sont rejetés à l'ouest du Don.

13 mai Allemand et Italiens sont rejetés de Tunisie par les armées alliées américaine, anglaise et Française.

3 juin Constitution à Alger, du Comité Français de Libération Nationale, présidé par De Gaulle et Giraud.

5 au 23 juillet Bataille de Koursk, les Allemands reculent jusqu'au Dniepr.

24 juillet Mussolini abandonne le pouvoir.

3 septembre Débarquement allié dans le sud de l'Italie. Capitulation sans condition de l'Italie.

4 octobre Libération de la Corse par les Français.

octobre Bataille de Dniepr.

**1944**

janvier Offensive qui atteint les Carpathes et la Pologne.

4 juin Prise de Rome par les Alliés.

6 juin Débarquement des Alliés en Normandie.

fin juin Offensive Soviétique sur un front de 1 200 km. Les Russes avancent de 600 km.

août-septembre Insurrection de Varsovie noyée dans le sang par les Allemands.

7 au 13 août Bataille d'Avranches et percée des alliés.

15 août Débarquement franco-américain en Provence.

24 août La 2<sup>e</sup> DB française (Gal Leclerc) atteint Paris.

25 août Libération de Paris.

28 août Libération de Chauvigny.

15 septembre La majeure partie de la France et de la Belgique est libérée.

18 septembre L'armée rouge entre à Sofia. Les Bulgares se retournent contre l'Allemagne.

fin décembre Offensive allemande des Ardennes. Après des succès initiaux, elle échouera fin janvier.

**1945**

janvier Occupation par l'armée rouge de la majeure partie de la Pologne, l'Oder et la Neisse sont atteints. Capitulation de la Hongrie.

7 mars Les Américains franchissent le Rhin à Remagen. Les armées alliées se déploient vers la mer du Nord et le centre de l'Allemagne. L'armée Française en Bavière et au Tyrol.

22 avril Bataille de Berlin.

25 avril Jonction des Soviétiques et des Américains à Torgau sur l'Elbe.

8 mai Capitulation de l'Allemagne.

2 septembre Capitulation du Japon et fin de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale.

Marcel ROUHAUD

## L'ÉVOLUTION DE L'OPINION PUBLIQUE AU COURS DE LA GUERRE

Le 18 juin 1940, le général De Gaulle incite les Français à continuer le combat, mais son appel, diffusé par la radio britannique, passe presque inaperçu dans la confusion du moment.

D'ailleurs bien peu de Français, à l'époque, pensent qu'il soit encore possible de s'opposer aux Allemands, tant la défaite a été soudaine et totale. L'Angleterre, isolée militairement et diplomatiquement, leur paraît incapable de résister longtemps.

Au surplus, ils sont absorbés par leurs problèmes personnels : Dix millions d'entr'eux, qui ont fui devant l'avance allemande, errent sur les routes. Des familles entières sont dispersées, qui se chercheront jusqu'à la fin octobre. Tout est désorganisé : administration, transports, et la pénurie s'installe.

Pourtant, dès le début de l'occupation, certains Français n'acceptent pas la défaite, par réflexe patriotique ou par antifascisme. La Résistance n'est encore que le fait d'individus, au mieux de groupes d'amis ou de clandestins du parti communiste. Elle reste isolée et ne se manifeste que de façon symbolique.

Les Français s'en remettent pour l'heure au maréchal Pétain, en qui ils voient le suprême recours. Le maréchal jouit alors d'une immense popularité : c'est le vainqueur de Verdun et les Français attendent de lui qu'il sache résister aux Allemands, comme il l'a fait dans le passé. Ils acceptent donc le nouveau régime qu'il leur propose, inspiré par le courant de pensée qui, depuis 1789, combat les idées de la Révolution française mais qui se veut national.

Cependant, peu à peu, sous la pression des événements, ils s'en détacheront et passeront de l'indifférence à l'égard de la Résistance à la sympathie ou au soutien. Lorsque le 24 octobre 1940, le maréchal Pétain rencontrera Hitler à Montoire pour poser les bases d'une politique de collaboration, bien des Français commenceront à douter de lui et ils s'en détacheront lorsqu'ils se rendront compte qu'il met son gouvernement au service de l'occupant.

Lorsque les troupes allemandes entrent en Union Soviétique, le 21 juin 1941, ils se prennent à espérer : une défaite de l'Allemagne ne paraît plus improbable.

Lorsque les Etats-Unis entrent en guerre, le 7 décembre 1941, ils ne doutent plus qu'à plus ou moins longue échéance, les Alliés ne finissent par l'emporter.

Lorsque, le 11 novembre 1942, les Allemands envahissent la zone libre, la fiction de l'indépendance du gouvernement de Vichy disparaît et l'occupation se fait plus pesante.

Pour faire face aux besoins en main-d'oeuvre de l'Allemagne, le gouvernement français institue, le 17 février 1943, le S.T.O. (Service du Travail Obligatoire).

Beaucoup de jeunes, appelés à aller travailler en Allemagne, se dérobent et se cachent à la campagne ou dans les montagnes, où se constituent les premiers Maquis, organisés et encadrés par des résistants. Ces Maquis ne peuvent subsister que grâce à la complicité passive ou à l'aide active de la population, ce qui aurait été impossible quelques mois plus tôt.

Mais à la fin de 1942 et au début de 1943, la guerre avait pris un autre sens : le débarquement anglo-américain en Algérie et au Maroc, la victoire de Stalingrad, laissaient entrevoir la victoire finale.

À partir de 1941, la Résistance s'était renforcée et structurée en réseaux. Aux actions clandestines du début (contre-propagande, filière d'évasions ...) ont succédé des actions plus dures : sabotages, attentats, auxquelles répondent exécutions d'otages et déportations.

Le 27 mai 1943, pour la première fois, le Conseil National de la Résistance, qui groupe les délégués des divers mouvements de Résistance et les représentants des formations politiques dissoutes, se réunit à Paris, sous la présidence de Jean Moulin. Désormais, la Résistance est unie sous l'autorité du général De Gaulle.

Les Maquis, insuffisamment armés, sont encore peu efficaces sur le plan militaire, mais ils engendrent chez l'ennemi un sentiment d'insécurité, la peur du « terroriste » et ils contribuent, par la répression qu'ils provoquent, à mettre en évidence le caractère policier du régime de Vichy et son rôle au service de l'occupant.

Lorsque le 6 juin 1944, les Alliés débarquent en Normandie, la Résistance entre aussitôt en action sur l'ensemble du territoire français, pour gêner les mouvements de l'ennemi et le fixer aussi longtemps que possible loin de la zone des combats. Les Allemands réagissent par des représailles sur la population civile (Tulle, Oradour, Maillé, etc ...).

Le 18 août, le Comité parisien de Libération appelle la population à l'insurrection. Le 24 août, les soldats de la France Libre, la 2<sup>e</sup> DB, viennent achever la libération de la capitale.

Le 26 août, De Gaulle y fait son entrée et établit le gouvernement provisoire de la République Française.

Grâce à la Résistance, qui a pu mettre rapidement en place sur tout le territoire une administration nouvelle, et grâce aux Forces Françaises Libres qui poursuivent le combat aux côtés des Alliés, la France, malgré l'épisode de la collaboration, n'est pas traitée en satellite de l'Allemagne et échappe au régime d'occupation militaire que lui réservaient les Alliés.

Ceux-ci reconnaissent le G.P.R.F. présidé par le général De Gaulle, le 25 octobre 1944.

Marcel ROUHAUD

*Cliché non disponible*

Hiver 1946-1947 – Le petit bac est pris dans la banquise.

## LA CAPTIVITÉ

À la suite des vastes manœuvres d'encerclement que réalisa l'armée allemande, en mai juin 1940, après la rupture du front, 1.850.000 soldats français ont été faits prisonniers.

Beaucoup ont été maintenus pendant plusieurs mois dans des « Frontstalags », camp situés en France, ce qui permis à 225.000 d'entre eux de s'évader. Mais 1.600.000 ont été transférés en Allemagne, où leur nombre s'est amenuisé au fil des ans par suite de rapatriements anticipés, d'évasions et de décès. Il en restait encore 940.000 au 31 décembre 1944.

Les conditions de la captivité ont été très diverses :

Très dures physiquement et moralement dans certaines usines ou certaines mines dont quelques-unes étaient des bagnes ;

Supportables et plus proches de la vie normale dans beaucoup de fermes familiales où le prisonnier était parfois le seul homme présent.

S'ils n'étaient pas astreints au travail, les officiers, entassés dans des camps d'où ils ne sortaient jamais, ont connu, jusqu'à la fin de la guerre, une vie de reclus qu'ils s'ingéniaient à valoriser par le travail intellectuel.

Les tentatives d'évasion furent très nombreuses, mais le pourcentage de ceux qui parvinrent en France est faible. Les évadés repris étaient envoyés dans des camps disciplinaires dont le plus tristement célèbre est celui de Rawa-Ruska qu'évoque le témoignage de Louis Coudreau.

Les circonstances de la Libération de P.G. et les conditions de leur rapatriement ont été, elles aussi, très diverses. Si le plus grand nombre a pu rentrer en France avant la fin du mois de mai 1945, d'autres, retardés par les opérations militaires, les destructions, et l'éloignement, n'ont été rapatriés que dans le courant de l'été. Ainsi deux Chauvinois n'ont rejoint leur foyer qu'à la fin du mois de juillet, après une éprouvante odyssée en Pologne, en Russie et en Allemagne.

P. SAILHAN

### RAWA-RUSKA : camp d'évadés

Fait prisonnier en 1940, j'ai été envoyé au Stalag IX A près de Kassel. Évadé avec deux camarades, au mois de mai 1942, nous avons été repris sur les bords du Rhin, après 13 jours de marche et internés dans une prison de Francfort sur le Main. Lorsqu'il y a eu un nombre suffisant d'évadés repris, les Allemands ont formé un train, qui, en 6 jours et 6 nuits, nous a conduits en Galicie (actuellement Ukraine soviétique). Entassé à raison de 60 par wagon à bestiaux, ce voyage a été terrible. À l'arrivée nous étions comme des bêtes menées à l'abattoir, sans force ni réaction.

Le camp était dans une ancienne caserne de cavalerie polonaise : on couchait dans les écuries. L'effectif a augmenté progressivement pour atteindre 18.000. Ce qui était le plus pénible était la privation d'eau : un seul robinet servait à 18.000 P.G. ! C'est ce qui l'a fait appeler le camp de la goutte d'eau. La nourriture était surtout à base de bouillies de millet et de pain noir très compact, arrosés de tisane de pousses de sapin.

Nous étions conduits au travail en wagons tombereaux, gardés par une sentinelle pour cinq hommes. Notre travail consistait à décharger des éléments préfabriqués pour faire des baraques de bois que nous assemblions ensuite. Pendant le travail, on avait des contacts avec des Polonais, avec lesquels on faisait du troc : cigarettes ou chemises en échange de patates et de haricots.

La discipline était dure. Matin et soir, un très long rassemblement où nous étions comptés et recomptés. De nombreux contre-appels, de jour et de nuit, à grand renfort de coups de crosse et de coups de botte dans les fesses.

Le manque d'eau et la nourriture très insuffisante faisaient que l'hygiène était déplorable. Les puces et les poux se disputaient nos maigres carcasses. La dysenterie faisait d'affreux ravages : en 7 mois, 50 camarades sont morts.

Malgré et peut-être à cause de notre misère, le moral du camp était élevé, soutenu par un patriotisme ardent. C'est ainsi que, le jour du 14 juillet 1942, après le travail, nous avons organisé un salut au drapeau, suivi de La Marseillaise chantée par un ancien ténor de l'Opéra et d'un impeccable défilé aux accents de « Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine ». Les mitrailleuses des miradors se sont braquées sur nous, mais la réaction allemande n'a pas été plus loin ...

Je suis resté 7 mois à Rawa-Ruska. Ensuite, ma peine étant finie, j'ai été envoyé au Stalag II E, à Schwerin, près de la mer Baltique, où j'ai fini ma captivité.

Louis COUDREAU

## UNE DOUBLE ÉVASION RÉUSSIE

Deux frères : Henri et Etienne, de Ste Radegonde, bien que mobilisés dans deux unités différentes, sont faits prisonniers le même jour, le 23 juin 1940, et, parviennent à se rejoindre dans le même Frontstalag, au camp de Châlons. Quelques jours plus tard, ils sont envoyés en Allemagne, au Stalag XII A puis au XII B et de là en commando.

Ils sont placés dans deux petites fermes où leur situation sera très différente : Henri détesté par la fille de la maison, dont le mari a été tué pendant la campagne de France, sera considéré comme l'ennemi. Tandis qu'Etienne, placé chez un couple âgé, sera bien considéré. Il sera admis à leur table, ce que le règlement interdit, aussi la porte de la maison est-elle barrée pendant le repas et, à la moindre alerte, le couvert est retiré.

Pendant la journée chez les employeurs, les P.G., doivent rentrer le soir au commando où ils sont enfermés. Cependant sept d'entre eux décident de s'évader : les frères Maubert, un habitant de la Mayenne et quatre Lorrains.

Une nuit, Henri Maubert coupe les barbelés qui clôturent le commando ; ils sortent et vont marcher toutes les nuits, se cachant le jour. Ils sont près de Ludwigshafen, et, grâce à une carte des PTT, contournant les agglomérations, buvant l'eau des ornières, ils atteignent Nancy, en dix jours.

Après s'être bien restaurés, ils bénéficient de la compréhension d'un contrôleur patriote qui leur permet de prendre le train pour Paris. Après une toilette et une nuit de repos, ils repartent pour Châtelleraut où ils arrivent le 23 juin 1941, jour anniversaire de leur capture.

Devant la gare de Châtelleraut, une personne de connaissance refuse de les prendre dans son camion ! C'est donc à pieds qu'ils atteindront Archigny où ils entrent au restaurant Vachon. Il y a beaucoup d'Allemands au restaurant ! M<sup>me</sup> Vachon les caches au 1<sup>er</sup> étage, leur fait faire un copieux repas, puis elle les fait sortir par le jardin et leur montre la direction de la ferme de Boussonne située en zone occupée, proche de la ligne de démarcation avec la zone libre. Cette ferme est cultivée par la famille Barrat.

M. Barrat, dont les terres sont à cheval sur la ligne de démarcation, les emploie à engranger deux charrettes de foin, puis, dans les charrettes vides, les conduit dans la prairie en zone libre, tandis que les deux ouvriers de M. Barrat ont pris un autre itinéraire pour se rendre au travail. Au moment où M. Barrat et les évadés franchissent la ligne, ils trouvent deux soldats allemands, couchés dans le fossé, qui la surveillaient ! M. Barrat leur adresse la parole au passage et on continue : c'est la liberté.

Les frères Maubert n'ont plus que deux ou trois km à faire pour atteindre leur domicile respectif Chaumont et La Boutallerie.

Il faut ajouter que M. Barrat père a fait franchir la ligne à d'autres P.G., évadés et que, en 1940, son fils alors âgé de 17 ans, a conduit en zone libre deux soldats polonais habillés d'uniformes allemands. Tous deux risquaient gros.

Récit fait par M. Barrat fils et  
les frères Maubert, évadés,  
à M. Camille Berlaud,  
qui en a pris note.

## **DÉPORTÉ DE LA RÉSISTANCE AU STRUTHOF ET A DACHAU**

J'ai fait la guerre de 1939-40 au 126<sup>e</sup> R.I. qui participa aux attaques en Sarre et fut dissout en août 1940. Maintenu dans l'armée de l'armistice, je suis devenu garde mobile en 1942, à Bellac.

En 1943, j'ai fait partie, comme agent de liaison, de l'Armée Secrète, au groupement du colonel François. J'ai participé, les 6 et 7 juin 1944, à la prise de Guéret, puis à de nombreuses attaques de convois allemands sur les routes de la Creuse. Nous changions de cantonnement toutes les nuits.

Malgré cette précaution, le 19 juillet 1944, j'ai été arrêté par les Allemands avec quatre camarades, près de Châtelus-le-Marcheix, et emprisonné à la tour Zim-Zim de Bourgneuf ; puis transféré à Clermont-Ferrand et à Royat où j'ai subi dix jours d'interrogatoires.

Entassés à raison de 100 à 105 hommes et femmes dans des wagons à bestiaux, nous avons voyagé durant 10 jours, ravitaillé seulement par la Croix-Rouge française, quand les Allemands le voulaient bien. L'aviation alliée faisait sauter les voies et les gares de triage : nous devions les remettre en état.

Nous sommes arrivés le 22 août au camp de concentration de Natzwiller-Struthof. Tondu et rasé de la tête aux pieds, j'ai été affecté au commando de la « carrière ». Le « travail » consistait à descendre des pierres au bas d'un escalier puis à les remonter, au pas de gymnastique, pendant 10 heures par jour. Tous les soirs, à l'appel, nous assistions aux pendaisons de détenus dont on ignorait le plus souvent le motif de la condamnation. La moindre maladresse dans le travail, le retard à saluer un SS, entraînaient immédiatement une volée de coups de bâton ou de cravache.

Le 4 septembre 1944, nous sommes dirigés sur le camp de concentration de Dachau : deux jours de train sans manger. Vêtu de la tenue rayée, je suis affecté au kommando d'Allach, à l'usine B.M.W.

Régime : Lever à 4 heures, coucher à 22 heures. Nous dormons à deux par couchette, nus, avec une seule couverture chacun. À 5 heures, café (eau chaude). Départ pour l'usine, distante de 6 km, à pieds, en colonne par 5, nous donnant le bras, encadrés par les SS et leurs chiens. À midi, un litre de soupe (3/4 de litre à la fin). À 19 heures, retour au camp dans la même formation, souvent au pas de course ; parfois, il faut faire la pelote en cours de route.

À l'entrée du camp, fouille, puis appel qui dure 2 heures ou davantage. Nous assistons aux exécutions : ici les condamnés à mort sont conduits à la potence en cortège précédés par un orchestre. De retour au block (baraquement) nous percevons 150 à 200 g. de pain, un bout de saucisson ou de margarine. Epouillage : remise des vêtements au chef de block et coucher vers 22 heures. Certaines nuits : réveil brutal, fouille et appel.

Nous avons été libérés par les Américains le 30 avril 1945. Ravitaillés par l'armée du général Leclerc pendant 15 jours, nous avons ensuite été confiés à l'armée du général Delattre de Tassigny.

Le 30 mai 1945, des cars à gazogène des Rapides du Poitou affrétés par la Croix-Rouge de Poitiers, nous rapatriaient.

J'ai rejoint Pleumartin, mon pays natal, le 2 juin 1945.

Etienne CHAUMONT

Chevalier de la Légion d'Honneur à titre militaire,  
Médaille militaire avec citation pour faits  
Exceptionnels de guerre et de Résistance,  
Croix de guerre avec palme,  
Croix du Combattant Volontaire de la Résistance.

## JEAN ARNAULT

Né à Chauvigny le 7 juin 1910.

Élève de l'école primaire (qui porte désormais son nom) et du cours complémentaire de Chauvigny, de 1916 à 1926.

Élève à l'Ecole Normale d'Instituteurs de Poitiers de 1926 à 1929.

Instituteur à Persac, de 1929 à 1931, puis, après son service militaire dans la météorologie à Bron (Rhône) en 1931-32, instituteur à Lussac-les-Châteaux pendant l'année scolaire 1932-33.

En 1933, il contracte un engagement de 5 ans aux missions laïques et il enseigne au lycée français d'Alep de 1933 à 1935, puis au lycée français du Caire de 1935 à 1938. Rentré alors en France, il est nommé instituteur à Leignes-sur-Fontaine.

Mobilisé le 30 août 1939, il rejoint Tours. Le 3 septembre, il est envoyé à Rethel (Ardennes) où il restera jusqu'à l'attaque allemande. Il est démobilisé à Auch, en juillet 1940 et retrouve son poste d'instituteur à Leignes-sur-Fontaine. Fin 1940, il s'occupe d'un groupe d'adolescents affilié aux « Auberges de la Jeunesse ».

Il participe ensuite à la lutte contre le gouvernement du maréchal Pétain, et contre l'occupant allemand. Arrêté le 8 octobre 1943, il est d'abord interné à la prison de la Pierre Levée à Poitiers. Les Allemands lui apprennent qu'il a été dénoncé, sous la torture, par un de ses camarades de réseau. Il confie alors à ses camarades de cellule : « Je n'en veux à personne, car, moi-même, je ne crois pas que j'aurais pu résister sous le matraquage ».

Il est ensuite dirigé sur Compiègne, puis sur Buchenwald. Après une « quarantaine » à Buchenwald, il est interné au camp de Mauthausen, où il travaille à la « funeste carrière ».

Plus tard il sera envoyé dans un commando près de Melk. Il y restera jusqu'au début d'avril 1945.

À l'approche de l'armée russe en territoire autrichien, le commando de Melk est replié sur le camp de Mauthausen.

Atteint de dysenterie, très affaibli, un de ses camarades pharmacien, employé à l'infirmierie de Melk, pense qu'il n'a pas survécu à ce transfert. Officiellement il est mort le 15 avril 1945, au camp de Mauthausen.

Un de ses camarades de Chauvigny, apprenant sa mort, écrivit à ses parents : « Jean, c'est l'ami de ma jeunesse. J'aimais en lui cette générosité, il était incapable, non seulement de faire du mal à quelqu'un, mais de la plus petite mesquinerie. Il s'attachait à tout ce qui était beau, il vivait dans un monde idéal, il le voulait toujours meilleur.

C'est pour cela qu'il est mort. C'est trop injuste. »

Jeanne LERME

*Cliché non disponible*

N.D.L.R. M<sup>me</sup> Lerme, soeur de Jean Arnault, est décédée en avril 1985, avant d'avoir pu mettre au net cet article biographique ; nous publions les notes qu'elle a laissées.

## EN AUTRICHE AU SERVICE DU TRAVAIL OBLIGATOIRE

Au milieu de février 1943, j'ai reçu, par les gendarmes de Chauvigny, une convocation pour le S.T.O. (Service du Travail Obligatoire).

Départ en car en direction de Limoges, le 13 mars 1943. Nous étions 4 Chauvinois : Maurice Jozereau, Guy Bréboin, René Maillet et moi-même. Tous les quatre étaient des environs.

À Paris nous avons pris le train pour Stuttgart, ce train contenait à peu près de 700 à 800 appelés au S.T.O. Nous avons passé la frontière aux environs de Landau.

À Stuttgart, les Chauvinois ont été dirigés sur Vienne (Autriche) à l'exception de René Maillet envoyé en Silésie. Je me suis retrouvé à Vienne avec Jacques Farré de Châtellerauld, tandis que les deux autres Chauvinois allaient à Wiener-Neustadt, à une vingtaine de kilomètres de Vienne.

Eu début, je travaillais dans une usine sur une fraiseuse qui rectifiait des pompes de torpilles de sous-marins.

Nous étions logés dans un camp de baraques en bois, d'où nous avions la possibilité de sortir. La nourriture était médiocre et insuffisante, mais le système D nous permettait d'avoir quelques suppléments, certains Autrichiens (ou Autrichiennes) étant compréhensifs.

Dans la nuit du 1<sup>er</sup> mai 1943, j'ai endommagé la fraiseuse sur laquelle je travaillais, ce qui m'a valu un changement d'usine. J'ai travaillé alors sur plusieurs machines et, comme je mettais beaucoup de mauvaise volonté à travailler pour les Allemands, j'ai fini dans cette usine comme balayeur.

Ayant eu une permission, j'ai « oublié » de retourner à Vienne. Je me suis caché à Chauvigny, puis j'ai eu connaissance d'une filière pour passer l'Espagne et rejoindre la marine française à Casablanca où j'y suis arrivé le 26 mars 1944.

J'ai été embarqué sur le cuirassé Richelieu, puis sur l'escorteur l'Effronté sur lequel j'ai terminé la guerre.

René SAZOS

*Cliché non disponible*  
Carte d'identité du S.T.O de l'auteur

## RÉSISTANTS ET MAQUISARD CHAUVINOIS

Le point de départ d'une résistance organisée à Chauvigny est la rencontre, vers la fin de 1942, de Raoul Gaschard et Tiffaneau avec Louis Rocher, Marcel Boutet et moi-même. Ce premier groupe de résistants n'était pas armé.

Au début de 1943, le groupe Renard ayant été démantelé, Jean Arnault qui en faisait partie, s'est joint à notre groupe à qui, dans le courant de l'été, quelques armes et des explosifs ont été donnés par le capitaine Martin de St Savin. Accru la même année de plusieurs nouvelles recrues chauvinoises, ce groupe baptisé « Le Tombeur » manquait d'armes ; par ailleurs, il n'y avait pas d'unité allemandes dans le pays, aussi était-il condamné à l'inaction.

Tout changera à partie du débarquement allié en Normandie.

Le 5 juin 1944, une phrase codée : « Garçon ! une Marie-Brizard » émise par la radio anglaise à 19 h et à 21 h annonçait le parachutage pour la nuit qui commençait. Six membres du groupe, qui l'avaient entendue, se rendirent en forêt de Mareuil, au point de rendez-vous convenu. Après une longue attente, vers 2 heures du matin, nous avons entendu un bruit d'avions et nous nous sommes mis en place pour baliser le terrain avec des lampes de poche. Quand les deux quadrimoteurs sont arrivés au-dessus de nous, nous avons fait le signal convenu (la lettre A en morse), auquel les avions ont répondu. Après un tour au-dessus de Chauvigny, les avions qui volaient à faible altitude, ont survolé le terrain dans l'axe et ont lâché une vingtaine de containers, ce qui représentait 7 à 8 tonnes de matériels : carabines américaines, mitraillettes STEN, cartouches, explosifs « Plastic », du tabac, des pansements et quelques vivres. Nous avons dissimulé le tout dans des fourrés.

La nuit suivante, l'équipe renforcée du maquis est venue avec un tombereau et un cheval et a transporté le matériel à Lauthiers où il a été caché dans une cave.

Ce matériel a servi à armer le groupe Baptiste, qui a fait sauter les deux ponts de la route nationale 151 à Chauvigny et a pris part à des harcèlements de convois allemands et à la funeste bataille de Bélâbre où 14 d'entre eux devaient trouver la mort.

Maurice LESSOUS

*Cliché non disponible*  
Le Groupe Baptiste défilant

**TÉMOIGNAGE**  
relatif aux événements  
que connut Chauvigny  
les 25, 26 et 27 août 1944

Les Allemands fuyaient vers l'est par la route 151, dans le plus grand désordre. Il n'y avait pratiquement pas d'unités constituées. Le pont de la route sur la Vienne avait été détruit, mais le pont du chemin de fer était intact.

Les Allemands harcelés de toutes parts étaient particulièrement nerveux et agressifs.

J'ai été arrêté le 26 au matin à la Maison-Rouge (aujourd'hui la Talbatière) au domicile de M. Lebon : les Allemands, en effet, arrivaient par la voie ferrée.

Premier stationnement sous bonne garde dans le chemin de la Maison-Rouge, en attendant que les soldats finissent le ratissage des vignes et jardins voisins.

Transfert dans la cave de la maison Bonnefoy où l'on entassait ceux qui étaient arrêtés.

Transfert sur la place, à travers une ville déserte, silencieuse, écrasée de chaleur.

Alignement sur la place et apparition d'un officier allemand ; le capitaine Vorlander, avec une cravache et mitraillette et qui parlait un français parfait.

Interrogatoire d'identité. Tout homme en chemise bleue était considéré comme maquisard et traité avec violence. Un jeune homme Picouays Marcel, qui figurait parmi les prisonniers et déclarait venir de Poitiers où il était en traitement à l'Hôtel Dieu pour tuberculose, fut abattu, achevé sur le trottoir où son corps demeura dans la chaleur pendant deux jours.

Une tentative désespérée de fuite du coiffeur M. Combet fut stoppée. M. Combet abattu sur la place, ramené le ventre ouvert près de nous. Au docteur Michiels qui demanda son transfert à l'hôpital, Vorlander répondit « Non ! Qu'il crève ! ».

Enfin ce fut l'internement sous les halles de l'hôtel de ville. Avec la nuit qui venait apparurent les Hindous qui volaient et violaient. (Ces soldats avaient appartenu à l'armée anglaise d'Égypte. Prisonniers des Allemands de l'Afrika Korps, retournés, ils étaient devenus auxiliaires des Allemands.)

Le 27, Vorlander apparut sous les halles et libéra les « vieillards », c'est-à-dire, selon lui, ceux qui avaient plus de 50 ans. On ne le revit plus.

Les autres prisonniers furent transférés près de la gare, dans une baraque, et enfermés. J'y retrouvai M<sup>e</sup> Toulat, Maire de Chauvigny et le vicaire de l'église Notre Dame.

Dans la soirée les passages d'allemands se firent plus rares, jusqu'à cesser vers minuit. Plus personne autour de la baraque... Chacun se libéra et rentra chez lui.

### **Epilogue**

Le hauptmann Vorlander avait réussi à rentrer en Allemagne, avait participé à l'offensive allemande de Belgique (Bastogne) puis, à la débâcle, avait été fait prisonnier par les Américains.

Après enquête, les Américains le livrèrent aux Français, en vertu de la volonté des alliés de sanctionner les criminels de guerre.

J'ai donc, comme témoin oculaire, dû me rendre à Bordeaux où on l'avait transféré et où la justice française instruisait son procès. Il reconnut sans difficulté m'avoir vu sur la place de Chauvigny.

Le procès se déroula à Paris, où je déposai avec M. Toulat et M<sup>me</sup> la Comtesse de Murard, propriétaire du château de la Roche de Bran que Vorlander avait en partie incendié après y avoir exécuté des résistants.

Il fut condamné à mort, mais le procès fut cassé pour vice de forme.

Le dossier fut transféré à Lyon où nous déposâmes à nouveau. Nouvelle condamnation à mort.

Quand je terminai ma déposition devant la Cour, le président dit à Vorlander ; « Qu'avez-vous à répondre à ce témoin ? » - « Je dis qu'il est mû par la haine » répondit-il.

Je crois savoir qu'il a été exécuté à Lyon.

Jean LARMIGNAT

Le Courrier de l'Air du 25 février 1943 : tract lancé sur Chauvigny par l'aviation alliée.

*Cliché non disponible*

<p>Ce Journal n'a pas été visé par la censure de VICHY</p>	<h1>Hebdo-Maquis</h1> <p>Organe Officiel des Forces Françaises de l'Intérieur G' de la Vienne</p>	<p>N° 1 Imprimé aux Armées le 14 Juillet 1944</p>
--	---	---

## Dans le Maquis Poitevin

*Il n'y a pas si longtemps que les forêts de la Vienne étaient infestées de loups, et tout enfant, je me plaisais à entendre notre vieille servante conter de ces histoires à vous glacer les os.*

*Des années ont passé. La guerre est venue et, depuis deux hivers, les veillées furent occupées à reprendre les histoires d'antan. Mais cette fois, ce ne furent plus des contes et il ne s'agissait plus de loups, mais bien d'un animal autrement féroce : le boche.*

*C'est ainsi que j'ai pu entendre, soir après soir, nos braves paysans maudire le harde sauvage qui, avec l'acquiescement éhonté de la volctaille vichyssoise, mettait à sac leurs greniers et leurs étables et, après avoir gardé un de leurs fils en captivité, venait chercher le second pour faire rouler sa machine de guerre. Hélas ! sans défense devant les conquérants et leurs complices, qu'y pouvaient-ils sinon grincer des dents et fermer les poings en attendant l'heure de l'inéluctable revanche.*

*Il y a deux ans...*

*Me voici devenu dans mon cher Poitou, au milieu de mes amis d'enfance, et ce que j'y ai vu, le spectacle auquel j'assistais me dilata d'un grand espoir de délivrance et de renouveau.*

*Entré comme tant dans le maquis, j'y ai pu suivre en résumé l'œuvre de renouveau entreprise sur notre sol national par une poignée d'hommes courageux habilités par notre seul Chef, le Général de Gaulle.*

*J'y ai pu admirer le sang-froid et la compétence avec lesquels les responsables du mouvement se sont acquittés de cette tâche si délicate, la construction, sous le nez de l'ennemi, d'une armée nouvelle.*

*Et j'ai tressailli de fierté poitevine en constatant l'enthousiasme de mes compatriotes qui ont saisi le sens et la grandeur du redressement qui s'opère.*

*Les Jeunes, ceux qui ont fui les camps du Maréchal Pétain et refusé l'esclavage en Bochie, ont répondu « Présent » à l'appel aux armes, accompagnés souvent de leurs aînés, vétérans de la Grande Guerre. Les volontaires ont afflué de partout et afflueront encore.*

*Ils savent, certes, que la vie du maquis, pour pittoresque qu'elle soit, est très inconfortable. Ils savent que l'ennemi, à la veille de la débâcle, les poursuit de sa haine bestiale et qu'ils courent des risques à quitter leur cachette pour venir à nous. Mais que leur importe ? Vieux ou jeunes, je les vois ardents et prêts à tout pour que la France retrouve la Liberté et la Vie.*

*Dans les bois ils s'installent aussi gaiement que s'ils faisaient du camping ; dans les fermes ils sont aussi heureux que s'ils habitaient un château ; ils dorment sur la paille avec la même tranquillité que s'ils étaient sur une moelleuse « couette ».*

*Les jours passent, trop vite à leur gré, car ils voudraient tous voir devant le canon de leur arme l'ennemi qui se dérobe, cet ennemi qui, je dois à la vérité de le dire, a tant peur de nous, qu'il n'ose attaquer qu'à 50 contre 1.*

*Braves maquisards poitevins, j'ai aimé leur crânerie. Quand ils leur fallait subir un accrochage, faire sauter un pont ou une voie, patrouiller, monter quelques heures de garde, c'est toujours avec le sourire qu'ils le faisaient.*

*Je les ai vus, les bons petits gars, dans des moments difficiles.*

*Ils venaient de faire une belotte sur une « couvrante » étendue sur un sol de grange ou sous un arbre, ou bien ils venaient de blaguer autour d'une potée de pinard offerte par une bonne paysanne ; la jactance et l'humour fusaient de leur bouche patoisarde.*

( Suite page 2 )

## L'Activité des F. F. I.

Il y a quelques jours, la radio de Londres soulignait les grands services rendus par les Forces Françaises de l'Intérieur à l'armée de débarquement et disait, entre autre : « Les patriotes français ont contribué pour une grosse part à la libération de leur patrie ».

En effet, leur rôle, quoiqu'obscur, n'en a pas été moins important. En faisant sauter les ponts, en barrant les routes, en sabotant les voies ferrées, les lignes à haute tension, les centrales électriques, les réseaux téléphoniques, ils ont interdit ou rendu difficile l'acheminement des réserves vers la tête de pont de Normandie. Dans notre région, en particulier, les lignes Limoges-Poitiers et Angoulême-Poitiers ont été coupées en de multiples endroits. Les troupes allemandes qui montent au front doivent descendre du train et effectuer plusieurs kilomètres à pied avant de trouver un autre train : d'où retards considérables et, souvent, anéantissement des convois, leur lenteur de marche ayant permis à l'aviation alliée de les repérer et de les bombarder.

Le sabotage des routes a également entravé le transport des renforts dont l'ennemi a cependant le plus pressant besoin, des ponts détruits puis réparés en hâte ont sauté de nouveau ; les arbres se sont abattus sur les routes au fur et à mesure qu'elles étaient dégagées.

L'activité des résistants ne s'est pas bornée à ce lent et méthodique travail de destruction des voies de communication. Le harcèlement incessant de l'ennemi a été une de leur tâche essentielle. Dans les cinq départe-

ments dissidents de notre région, le Boche n'a pu passer sans recevoir de ces coups d'épingles qui, à la longue, causent des pertes appréciables et démolissent le moral.

Enfin, les Forces Françaises de l'Intérieur assurent désormais la police dans leur zone. Grâce à elles, on n'assistera plus à ces scènes de pillage auxquelles se livraient certains individus sous le couvert de la Résistance. Leurs réquisitions sont désormais régulières et les bons délivrés par les chefs de groupe seront honorés dès le retour à un état de choses normal. La justice militaire elle-même fonctionne avec toutes les garanties de défense possibles en temps de guerre.

Le moral des Patriotes, entrés volontairement dans les Forces Françaises de l'Intérieur pour collaborer avec les forces extérieures à la libération de la France, est tel, que les chefs doivent souvent freiner leur ardeur, tous bouillant d'impatience de faire la chasse au Boche.

De véritables petites actions d'éclat ont lieu journellement, qui seront relatées au moment opportun : sur la route Montmorillon-Moulismes, cinq sentinelles françaises tiennent tête à 150 allemands, qui sont obligés de battre en retraite en emportant leurs blessés et en abandonnant des cadavres... ; un patriote fait prisonnier par trois boches, les couche tous d'une rafale de mitrailleuse... ; un camp attaqué par une colonne de 800 allemands, auxquels se sont joints des miliciens, parvient à décrocher sans subir de pertes... etc., etc...

Le dépistage des agents de la Gestapo et des traitres, nombreux dans notre région, continue sans relâche et avec succès. Les Forces Françaises

( Suite page 2 )

**FRANÇAIS ! qui vous intéressez avec raison à l'activité des FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR, vous gênez souvent involontairement certaines opérations qui doivent se préparer dans le plus grand secret... Les espions rôdent partout...**

**TAISEZ-VOUS | MÉFIEZ-VOUS !...**

## Hitler limoge ses généraux et démantèle ses archives...

Ne trouvez-vous pas que ça sent bigrement la déconfiture ?

de l'Intérieur sont d'ailleurs aidées dans cette tâche urgente par la population tout entière, qui doit en être félicitée et remerciée.

Enfin, la réception du matériel se poursuit, pour l'armement des volontaires dont le nombre augmente journellement au-delà de toutes espérances.

Ainsi, l'activité des Forces Françaises de l'Intérieur apparaît de plus en plus soutenue et efficace dans tous les domaines. Leur rôle ne fera que croître en importance au fur et à mesure des opérations qui se déroulent sous l'initiative des forces extérieures en Normandie.

### LE 14 JUILLET

La fête nationale du 14 Juillet, le 5<sup>e</sup> et dernier de cette guerre, a été célébrée un peu partout en Vienne par les Forces Françaises de l'Intérieur. 50 hommes en tenue ont présenté les armes, tandis que se déroulait l'émuante cérémonie de la présentation du drapeau des F. F. I. Dans maintes communes, des gerbes furent déposées au pied du monument aux morts.

À l'État-Major, à la fin d'un repas servi sur une table rustique ornée de pavillons tricolores à Croix de Lorraine et dressée sous un arbre. Le Chef de notre service de Presse prononça un discours ému, dont la péroraison suivante fut saluée par une vibrante Marseillaise :

« Certains que ce 14 Juillet sera le « dernier de cette dernière guerre, nous vous demandons de nous donner la joie de rendre au Boche les coups qu'il nous a portés et de venir nos camarades morts au champ d'honneur en le reconduisant proprement jusqu'à sa tanière. »

« Ce sera pour nous un honneur d'avoir combattu dans cette immortelle armée de la Résistance, dont l'histoire dira un jour les glorieux faits d'armes. »

« Et, si il nous faut donner notre sang pour reconquérir notre sol et notre liberté, c'est sans trembler que nous l'offrons aujourd'hui à la Patrie. »

« Je lève mon verre à votre santé mon Commandant, et à celle de notre grand Chef, le général de Gaulle. »

« Je le lève aussi à la Victoire prochaine et à la libération de la France. »

Pendant que se déroulaient ces diverses cérémonies et qu'à Poitiers, nous a-t-on dit, les Fritz attendaient en serrant les fesses l'attaque de la ville par les F. F. I., le ciel retentissait du vrombissement puissant d'une escadre de la R. A. F. qui allait assaisonner les Boches quelque part dans le sud-ouest.

*A X..., c'était un petit gars dépenaillé (car nous avons retrouvé la célèbre et glorieuse « Armée des Sans-Culottes ») qui imitait Maurice Chevalier avec un irrésistible comique ; à Y..., c'était un grand diable qui acrobatait ; à Z..., c'était un Parisien, égaré chez nous, qui éjectait ses boutades de pur banlieusard ; ailleurs, c'était un « mataf » qui en poussait une, tandis que plus loin, de vieux maquisards, dont les galons n'apparaissent qu'au jour de la distribution des uniformes, racontaient des histoires de curés ou de gendarmes.*

*Et dans tous les maquis qui surgissent un peu partout sur notre belle campagne, dorée par les moissons mûres, c'était le même entrain, n'abolissant ni l'esprit de discipline, ni le mâle courage.*

*Soudain, il fallait se mettre sur le pied d'alerte ; chacun jetait son paquet de cartes ou avalait le contenu de son quart, pour sauter sur sa grenade, sa carabine ou son bézuka. Aucun n'avait la chair de poule.*

*Julot, passe-moi ma sulfatense ! gouaillait l'un en désignant sa mitrailleuse pendue à une poutre.*

*C'est pas trop tôt ! faisait l'autre... Vivement qu'on assaisonne quelques Fridolins !*

*Et dans leurs prunelles, mes amis, ce que j'ai vu alors et qui m'a réchauffé le cœur, c'est cet éclair plus éloquent que tous les mots pouvant être éjaculés par ma plume et qui signifiait : « Cette fois, nous les aurons les Boches ».*

*Mais bientôt, enfants de la Vienne à la veille d'être délivrés du cauchemar et qui tous, voudrez nous aider de multiples façons (je vous dirai comment dans un article prochain), vous pourrez crier avec nous : « Nous les avons eu, les Boches ».*

M. S.

## Sur les Fronts de Guerre

Cette semaine de guerre a été lamentable pour le Boche.

L'étreinte se resserre autour de ses armées qui effectuent des replis qui n'ont plus rien d'élastique.

En Russie, c'est plus que la retraite, c'est la déroute pure et simple et rien ne semble plus devoir arrêter la marche des Russes vers le repaire des vieux hobereaux qui ont, depuis des siècles, semé de par le monde la terreur et le deuil. Königsberg menacé, c'est Berlin qui tremble déjà, un Berlin à demi ravagé par les tonnes de bombes déversées par la R. A. F.

En Roumanie, en Hongrie, le peuple s'apprête à recevoir les Russes avec le soulagement d'esclaves bientôt délivrés des chaînes dont le Boche les entrave.

En Grèce, en Yougoslavie, où les patriotes font de belle besogne, on s'attend à de proches événements.

En Italie, la dernière ligne de résistance de l'ennemi s'effondre par petites brèches : la prise de Livourne, d'Arrezzo et d'Ancône va ouvrir la route vers la vallée du Pô et toute l'Italie du Nord semble devoir tomber comme un fruit mûr dans les mains des alliés. Soulignons en passant l'admirable tenue des divisions françaises dans ce théâtre des opérations.

En Normandie, la tête de pont s'agrandit lentement, mais inexorablement. Tous les experts militaires s'accordent pour pronostiquer une fuite rapide des boches vers l'est dès que la grande bataille en cours aura ouvert aux vaillants soldats anglo-

américains la vallée de la Seine. Hitler a sans doute décidé de décrocher jusqu'à son ancienne frontière, puis, déjà les archives de la Gestapo viennent d'être transférées de Paris jusqu'à Nancy (ce qui nous privera peut-être de trouver quelques noms de « collaborateurs » et délateurs que les F. F. I. auraient bien aimé connaître).

Dans le Pacifique, la situation est, dans l'ensemble, excellente pour les alliés, malgré l'apparition des gaz employés pour la première fois par les Nippons.

Sur mer, les bateaux ennemis sont coulés journellement, qui ne peuvent être renouvelés.

Dans les airs, la suprématie aérienne des alliés est telle, que l'aviation allemande s'avère incapable de gêner sérieusement l'arrivée des renforts sur quelque théâtre d'opérations que ce soit et qu'on ne voit pour ainsi dire plus d'avions à croix gammée dans notre ciel, hormis un « moucharde » qui fait de rares apparitions à la recherche des groupes de patriotes qu'il ne découvre jamais.

La dernière invention germanique, ce fameux avion sans pilote, pendant de la « Grosse Bertha » de 1918, a elle-même fait long feu et les dégâts occasionnés en Angleterre (une moyenne d'un mort par unité) ne sont pas de nature à émouvoir nos flegmatiques amis d'Outre-Manche, qui n'ont jamais flanché aux jours les plus difficiles des bombardements de 1940.

C. VRAI.

## AVIS

Les nommés :

**VANRELLUT Albert, dit Harry**, inculpé de pillage à main armée et défection avec emport d'armes, a été remis à son groupe le 11 Juillet pour être jugé par le tribunal militaire de la Haute-Vienne.

**DECROTTE Michel**, condamné à mort le 28 Juin 1944 par le tribunal militaire de la Vienne pour pillage et vol à main armée et défection avec emport d'armes, a été exécuté le même jour. Son complice, **LIONDOR Camille**, a été, en raison de son jeune âge, reconnu irresponsable et placé dans une section disciplinaire des F.F.I.

**DATIS-BANKS Arthur** et **SCHERER Louis**, agents et indicateurs de la Gestapo, reconnus coupables d'espionnage, ont été fusillés le 11 Juillet 1944.

## LA SÈVE FRANÇAISE

Quand arrive le printemps, la sève éclate de partout en bourgeons, germes de fleurs envivantes et de fruits généreux. La sève ! Ame de la nature, impossible à briser !

Essayez de trancher une branche ; la sève s'écoule, puis se coagule et trouve une autre voie. L'arbre continue de vivre, car le cœur ne meurt pas et la sève persiste à enfanter ses bourgeons, ses fleurs et ses fruits.

Il en va ainsi de la sève française. La France a été mutilée, coupée en deux par le Boche, ennemi héréditaire, piétinée par l'envahisseur poignardée en dedans par les plus vils de ses enfants. Qu'importe ! le cœur n'est pas mort. Jamais au cours de sa longue et glorieuse histoire, la France n'a pu être achevée ; terrassée, elle s'est toujours redressée, les dents serrées, les poings crispés, prête à donner sa vie et aussi à revivre de toutes ses forces et de tout son généreux idéal.

Dès la capitulation signée par la main sénile du marchand de francs-jars et avilisée par sa bande de salopards stipendiés, la sève de France n'a pu se retenir de rompre les digues construites par les traîtres pour arrêter sa montée. Elle a éclaté un peu partout en bourgeons, ceux de la Résistance, qui, déjà, donnent une gerbe magnifique d'espoirs. Espoirs qui nous rendront bientôt ces fruits du paradis perdus : La Liberté, l'Égalité et la Fraternité.

La France retrouve lentement le chemin de la vie, soutenue par ses meilleurs enfants. Voici qu'elle se redresse et qu'un grand souffle de patriotisme la ranime.

Français, qui n'avez pas encore compris où est votre place, attendez-vous la fin de sa résurrection pour venir panser les blessures dont souffre votre mère ? Qui voudra encore ne pas aider les patriotes à démasquer les traîtres ?

Autour de son chevet, le regroupement s'opère. Ne sentez-vous pas que la sève française remonte incoerciblement, malgré tous les barrages et toutes les trahisons et que, bientôt, il sera pour vous trop tard ?

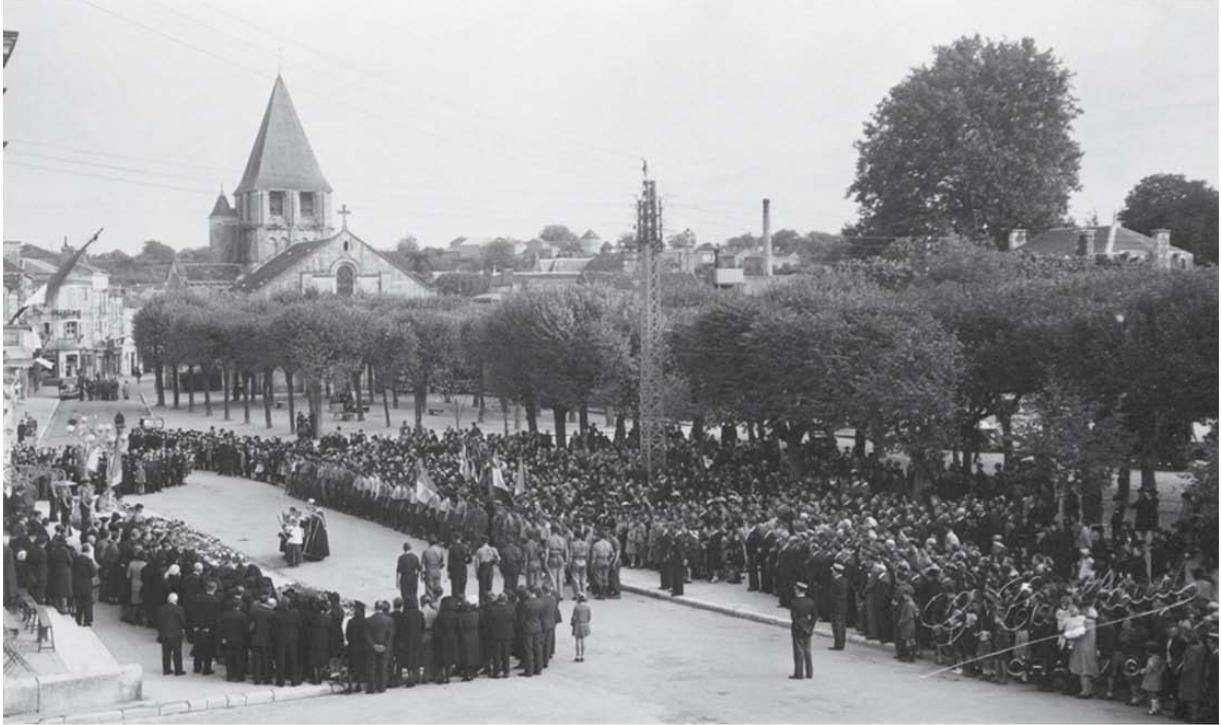
L'heure est venue de choisir. Pour ou contre.

Mais ce sera pour... Aux armes citoyens.



4 octobre 1944, Cérémonie du retour des corps des maquisards Chauvinois tués à Belabre.





## QUELQUES SOUVENIRS DES ANNÉES 1939-1944

### *Les évacués de Bouzonville*

C'est à l'automne 1939 qu'arrivèrent plusieurs centaines de Lorrains de Bouzonville. Accueillis par les Chauvinois, ils séjournèrent dans notre ville jusqu'à la fin de 1940. Après l'armistice, ils purent retourner chez eux, à l'exception de ceux d'origine juive qui restèrent à Chauvigny jusqu'à la Libération.

La cohabitation ne présenta guère de difficultés majeures : les uns étaient heureux de se trouver en meilleure sécurité ; les autres de ne pas avoir à quitter leurs maisons.

### *La ligne de démarcation*

La ligne de démarcation nous a privé de toutes relations avec Poitiers, de sorte que, administrativement, l'arrondissement de Montmorillon était rattaché à la préfecture de Limoges.

Cette ligne imposée par les Allemands, coupait la France en deux en séparant la zone occupée par l'armée allemande de la zone « libre ». Elle était tracée parallèlement à la voie ferrée Paris-Bordeaux-Hendaye, à 20 km à l'est de celle-ci. Elle nous séparait de Pouillé, de Jardres et de Bonnes. Le poste de douaniers allemands se trouvait au croisement de la route nationale et du chemin de Servouze. Un calvaire, érigé après la guerre, en marque l'emplacement. Il porte l'inscription :

« Ici la croix nazie sépara les Français, la croix du Christ les invite à s'unir ».

### *Le rationnement*

Une des tâches les plus difficiles, pour la mairie, était la répartition des denrées usuelles, comme les galoches pour les enfants ou les pneus de bicyclettes. Une commission, aussi élargie que possible, permettait de ne pas faire de trop grosses erreurs.

### *Les réfugiés de Normandie*

Les années 1940, 41, 42, 43 ont passé et en juin 1944, les alliés débarquent en Normandie. De nouveaux réfugiés affluent. Un groupe venu de St Georges, est reçu par Chauvigny qui doit maintenant les répartir vers le sud, mais dans quelles conditions ? C'est ainsi que, venant de Chauvigny, plusieurs camions arrivent au pont de Lussac au moment d'un accrochage entre le Maquis et les Allemands !

Une autre fois, c'était un dimanche du mois de juillet, un pharmacien, arrivant de Caen avec sa famille, me demande comment il pourrait se rendre chez des amis à Montmorillon. Je cherche vainement une voiture. Je lui propose alors de demander au Maquis de le transporter. Je ne peux oublier la stupéfaction et la peur qu'il manifesta à cette proposition.

Il venait de subir les bombardements à Caen, s'était faufilé sur plusieurs centaines de kilomètres entre les troupes alliées et allemandes, il se croyait enfin en sécurité et voilà qu'il allait tomber aux mains des Maquisards ! De Charybde en Scylla ! Pourtant leurs alarmes étaient vaines ; nos voyageurs sont arrivés à bon port ; ils ont dû réviser certaines idées préconçues sur la Résistance ...

Jacques TOULAT  
Maire honoraire de Chauvigny

## LES ISRAËLITES A CHAUVIGNY PENDANT LA GUERRE DE 1939-1945

Dans la déclaration de guerre, le 3 septembre 1939, les régions frontalières les plus exposées, notamment la zone de Lorraine située en avant de la ligne Maginot, ont été évacuées et leur population a été répartie dans plusieurs départements de l'ouest et du sud-ouest de la France.

C'est ainsi que les habitants de la cité mosellane de Bouzonville ont été installés à Chauvigny, avec leur municipalité, leurs écoles, leurs prêtres.

Parmi eux se trouvaient une trentaine de familles israélites, qui formaient une petite communauté. Une synagogue avait été installée dans l'ancienne gare des voyageurs du tramway de Châtellerault à Bouresse (quai des Maquis) prêtée par la municipalité ; le culte israélite y était célébré, l'officiant étant M. Kroll.

Un de ces originaires de Bouzonville, M. Lévy, qui s'est fixé à Chauvigny où il vit encore, nous a conté quelques-uns de ses souvenirs de cette période.

Mobilisé en 1939 dans une unité frontalière, puis affecté à l'intérieur comme Pupille de la Nation, il fut démobilisé en 1940 et rejoignit sa famille près de Marmande (Lot-et-Garonne) où elle s'était repliée au moment de l'avance allemande. Le 15 août de la même année, la famille revint à Chauvigny.

M. Lévy travailla d'abord à l'entretien des routes, dans la région de La Puye et de Pleumartin, puis, en 1942, il fut embauché par M. Lhomme que venait de créer à Chauvigny une fabrique de farine pour bébés « La Céré lactose ».

Les réfugiés mosellans qui ne pouvaient pas travailler percevaient une allocation de réfugié qui leur permettait de subsister.

Jusqu'en 1943, la persécution des Israélites ne s'est pas fait sentir à Chauvigny qui se trouvait en zone libre. Même lorsque les Allemands occupèrent toute la France, cette zone connut un régime moins dur que la zone occupée : l'obligation de porter l'étoile jaune n'y fut pas appliquée.



Un des bacs du début, construit à l'aide de six barques de pêche (Coll. Levesque)

Cependant, en 1944, les mesures de précaution gagnèrent Chauvigny par intermittence. Grâce à M. Toulat, maire de la Ville, M. Lévy avait pu avoir une fausse carte d'identité au nom de Vély :

mais, quand il y avait une alerte, M. Toulat ou le Maréchal des logis-chef de gendarmerie Thibault informés par la sous-préfecture de Montmorillon, prévenaient les Israélites qui se dispersaient dans la campagne.

En août 1944, lorsque les Allemands en fuite se heurtèrent au pont de Chauvigny détruit par le Maquis, M. Lévy a pu se sauver du quartier de la gare où il se trouvait quand se présenta un camion allemand cherchant sa route. Il s'est ensuite réfugié à la Chauvelière, puis, voyant les Allemands approcher, il a traversé la Vienne au Moulin-Milon.

Il se souvient que, parmi les otages rassemblés par la Capitaine allemand Vorlander, à la mairie de Chauvigny, il y avait deux Israélites, dont la vie était très menacée. M. Toulat parvint à les sauver en certifiant qu'ils étaient Chauvinois. C'étaient M. Michel Henri et M. Kroll.

Vorlander, reparti vers l'Allemagne, fut remplacé par un médecin allemand dont le comportement fut plus humain.

Dans les premiers mois de 1945, les familles israélites sont reparties en Lorraine. Cependant M. Lévy est resté à Chauvigny où il s'est marié la même année.

Il faut souligner que, grâce à la motivation de toute la population de Chauvigny, des autorités locales et de la sous-préfecture, il n'y eut, pendant cette période, aucune déportation à déplorer, aucun racisme : les jeunes étant associés à la vie scolaire et sportive de la ville, ainsi qu'en témoignent les photos de l'équipe de football de l'U.S.C. prise à l'époque.

#### **Familles israélites repliées à Chauvigny :**

BLOCH Max, BLOCH Léon, BLOCH David, BLOCH Jacques, BLOCH Louis, LEVY René, LEVY Léonie, LEVY Joseph, LEVY Augustine, SIESKIND Maurice, KROLL, MICHEL Max, MICHEL Henri, HANAUX Jacques, HANAUX Léon, LION Marcel, HERMAN Adolphe, SALOMON Armand, SALOMON Léon, ISRAEL Sylvain, RUBIN, FRIED, SINGER, KELLER.

Louis DESHOULIÈRES  
et Pierre SAILHAN



Le pont est détruit, on passe sur des barques. (Coll. Levesque)

## **DESTRUCTION ET RECONSTRUCTION DES PONTS EN PAYS CHAUVINOIS**

Durant l'été de 1944, alors que les troupes allemandes refluaient en désordre vers l'est, le Maquis, qui les harcelait, a fait sauter la plupart des ponts sur la Vienne. C'est ainsi qu'en pays Chauvinois ont été coupés ou détruits les ponts de Cubord, de St-Martin-la-Rivière, de Chauvigny (pont de la route nationale) et de Bonnes. En outre, à Chauvigny, le Maquis avait fait sauter le pont métallique par lequel la route de Poitiers franchissait la voie ferrée. Le 24 août 1944, une voiture allemande qui dévalait la pente à toute vitesse, s'écrasa sur la voie en contrebas. Un colonel et un soldat y trouvèrent la mort.

La destruction du pont de Chauvigny fut l'oeuvre du capitaine Blanchier, commandant le groupe Baptiste. Le 25 août, il mina l'arche n° 2 qui sauta à 16 h 30. Quelques instants plus tard, s'avançant sur ce qui restait du pont, le capitaine Blanchier fut entraîné dans l'effondrement de celui-ci et y trouva la mort : formé d'arches très surbaissées, le pont s'était renversé comme un château de cartes.

Le pont de chemin de fer, lui, était intact. Les Allemands y passèrent à pied, pendant quelques jours encore, jusqu'à la libération de la ville.

Libéré de l'occupant, le pays Chauvinois n'en était pas moins dans une situation précaire :

Sur plus de 20 km tous les ponts de la Vienne étaient impraticables aux véhicules ; celui du chemin de fer permettait le passage des piétons, mais la voie ferrée, barrée par le tablier du pont de la route de Poitiers était inexploitable.

Heureusement le pont de Bonnes, dans lequel la mine avait creusé un entonnoir sans casser l'arche, put être rapidement rouvert à la circulation des véhicules : pendant 4 ans, il supportera toute la circulation lourde tant locale que générale.



Le pont sur la Vienne détruit.

Le pont métallique de St Martin fut ensuite réparé ; mais il restait limité aux charges inférieures à 5 tonnes.

La ville de Chauvigny, coupée en deux, isolée de Poitiers et de sa gare, souffrait énormément de cette situation.

Très vite un bac avait été improvisé. Formé d'abord de deux puis de trois barques réunies par un pontage, il permettait de passer quelques personnes et des vélos. Il était mû par un homme qui le halait à la main, en tirant sur un câble tendu d'une rive à l'autre. Un bac plus important réunissant six barques assura ensuite le passage de voitures légères dans des conditions précaires.

Les Ponts et Chaussées firent ensuite construire par les Ets Lacelle un grand bac inspiré des « portières » du génie militaire. C'était un assemblage de trois grands bateaux supportant une travure de bois où deux voitures pouvaient prendre place. Un pont-levis, rabattable, de chaque bord, permettait l'accès et la sortie des voitures. Un abri couvert pouvait recevoir une quinzaine de passagers.

Guidé par un système de traîle, et mû par un câble tracteur actionné par un treuil électrique, le bac mettait quelques minutes pour traverser les 100 m de largeur de la Vienne. Sitôt déchargé et rechargé, il repartait dans l'autre sens. Sa force portante de 4,5 tonnes lui permettait d'assurer le passage de tous les véhicules sauf les poids lourds, des animaux, des cycles et des piétons. Son trafic était considérable. Les jours de foire, on faisait longuement la queue pour le prendre. Son exploitation a donné lieu à des incidents tragi-comiques, provoqués par l'insouciance ou la maladresse de certains conducteurs, ou par le comportement imprévu de certains animaux. C'est ainsi qu'un jour, les boeufs attelés à une charrette ont pris peur au milieu de la Vienne, ont reculé irrésistiblement jusqu'à ce que la charrette tombe à l'eau. Les traits ayant cassé, les boeufs sont revenus à la nage à la rive de départ... toujours enjoués !

Un autre jour, un chauffeur émotif, voulant immobiliser sa voiture à l'embarquement, a pris la pédale d'accélérateur pour celle de frein et s'est retrouvé dans la Vienne, de l'eau jusqu'à la ceinture et tenant toujours son volant !

Malgré les pannes, malgré les coupures de courant électrique, qui l'immobilisait au milieu de la rivière, malgré les crues et les glaces, le bac a rendu pendant 4 ans des services inestimables, parcourant au total 17 000 km, soit... deux fois et demie la traversée de l'Atlantique!

*Cliché non disponible*

Les piles se sont renversées d'un seul bloc.

*Cliché non disponible*  
Le grand bac se prépare à aborder.

*Cliché non disponible*  
Le grand bac au milieu de la Vienne 1947.

Cependant la voie ferrée, débarrassée de ses obstacles, avait été rapidement réouverte. Mais l'obligation, pour les poids-lourds, de passer par le pont de Bonnes, mettait la gare de Chauvigny à 14 km du centre de la ville. Un des principaux clients du rail, la manufacture Deshoulières, prit en 1946 l'initiative de faire aménager une gare annexe sur la plateforme bordant la voie ferrée, entre les routes de Lussac et de Montmorillon. Cette gare, gérée par la Chambre de Commerce de Poitiers, fonctionna pendant 4 ans ; les Ponts et Chaussées l'utilisèrent ensuite pour recevoir des wagons-citernes de goudron et de bitume destinés aux travaux routiers.

La reconstruction du pont sur la Vienne, commencée en juin 1946, a duré 22 mois. Les travaux exécutés par la Cie des Constructions Civiles et Industrielles, (MM. Chalumeau, père et fils) sous la direction des ingénieurs des Ponts et Chaussées, se sont terminés le 26 mars 1948. Le jour même, le pont était ouvert à la circulation.

Sa mise en service terminait heureusement une longue période d'épreuves pour les habitants de Chauvigny. C'est pourquoi la municipalité, que présidait M<sup>e</sup> Toulat, décida de célébrer l'événement par deux journées de réjouissances publiques : les Fêtes de la renaissance chauvinoise, qui eurent lieu les 8 et 9 mai 1948.

Ces jours-là, les Chauvinois délivrés des malheurs de la guerre ouvraient dans la liesse l'ère de l'espérance et de la paix.

P. SAILHAN



Reconstruction du pont : battage des palplanches pour les fondations des piles.

## RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 1983-1984

La présente année se caractérise par une intense activité. Les résultats témoignent de l'ampleur et de la qualité de ses travaux.

**SÉANCES MENSUELLES.** Tenues régulièrement, le premier mercredi de chaque mois, l'ordre du jour y a été fidèlement respecté, tenant compte de la vie de la Société et des divers travaux qui s'y déroulent.

Les membres de la Société ont pu profiter des informations que leur apportent des communications ou exposés, éventuellement illustrés par la présentation de documents, photos, cartes, plans et diapositives.

Les membres délégués ont représenté la société lors d'expositions, réunions, conférences dans la région et en ont été les rapporteurs.

**PUBLICATIONS - BIBLIOTHÈQUE.** Les revues et publications spécialisées que nous recevons font l'objet de commentaires sur des articles intéressant le Pays Chauvinois ou sa région.

Le Bulletin n° 22 du Pays Chauvinois est paru et sa diffusion est en cours.

Christian Barbier a réalisé un fichier des volumes et revues de notre bibliothèque.

**MANIFESTATIONS EXTÉRIEURES.** La promenade du 23 septembre dans la région de la Mothe St Héraye, fait l'objet d'un article. Une exposition « un art pour la cité », au château d'Harcourt fin juin 84 a présenté maquettes et sculptures de M. Bouchet et des enseignes de M. Jolinon, le tout à l'effet d'enjoliver éventuellement les rues et places de Chauvigny. Beaucoup de visiteurs sont venus admirer cette présentation et des jeunes ont été initiés à la sculpture sur pierre.

Une conférence de M. Hiernard, maître-assistant à la Faculté, nous a montré ce que le volcanisme avait pu apporter à l'archéologie, en mettant en conserve des trésors du passé. Christian Richard a fait une communication à la Sté des Antiquaires de l'Ouest sur nos fouilles d'été, au Gué de Sciaux à Antigny. En janvier, les habitants, d'Antigny, se sont retrouvés très nombreux, un soir, pour voir, photos à l'appui, les résultats de la fouille de l'été 83.

**FOUILLES.** Des rapports détaillés montrent l'importance et l'efficacité de l'équipe de fouilles, tant à Antigny qu'à St-Pierre-les-Églises.

**TRAVAUX.** Christian Barbier a réalisé une étude sur les croix de carrefours et de cimetières dans notre canton, étude pleine d'intérêt, car beaucoup de ces croix tombent en ruine et il est important d'en conserver la mémoire.

Aux Églises, M<sup>me</sup> BUCUR a fait des prélèvements sur les vestiges du four de potier gallo-romain afin de les étudier au laboratoire de géomagnétisme du parc St Maur (CNRS) dans le but d'en établir une datation.

Max AUBRUN et son équipe se sont vu confier la réalisation d'un inventaire exhaustif des sites hydrauliques de l'ancien arrondissement de Montmorillon : 6 cantons, 260 installations à décrire, photographier, mettre en fiches, dans le cadre de la cellule du patrimoine industriel de l'Inventaire général à Paris.

**MUSÉE.** Comment ne pas accorder une pensée à la mémoire de Suzanne Couderc, dévoué conservateur, décédée le 28 novembre 1983. Dans notre Bulletin, une photo et un « in memoriam » de Pierre Sailhan la feront revivre dans notre souvenir.

Mademoiselle Françoise ANTONIN a été nommée par la municipalité à la conservation du musée.

Du matériel lourd agricole nous a été donné et est mis en réserve en attendant de pouvoir l'exposer dans un futur agrandissement du musée.

**ACTIVITÉ.** Comme les années précédentes, des visites guidées de la Ville Haute ont été organisées pour la saison touristique.

Sur demande et selon nos possibilités, des visites de groupes ont eu lieu dans le courant de l'année et ont été assez nombreuses. Comme toujours, le gardiennage du musée, très bien assuré en juin, juillet et août a vu défiler un grand nombre de touristes.

En conclusion, il semble que 1983-1984 soit à classer parmi les meilleurs années dans l'histoire de notre Société de recherches archéologiques et historiques du Pays Chauvinois.

Micheline ROSIER

## LA VIGNE A CHAUVIGNY, AU MOYEN-AGE



Carte de Cassini

Il suffit de regarder la carte de Cassini, fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, pour se rendre compte de l'importance que tenait en Poitou la culture de la vigne.

En ce qui concerne Chauvigny, il y en avait également beaucoup, en particulier sur les coteaux de la Vienne. Elle a disparu en partie lors de l'épidémie de phylloxéra.

Grâce à des Mémoires laissés par Pierre Robert (1589-1658), lieutenant général du Dorat, en Basse Marche, nous apprenons que le vin de Chauvigny était apprécié dans cette région : « L'on en boit sur les lieux des meilleurs et plus délicats et excellents, mais on ne nous en apporte que des plus forts et grossiers afin que mieux ils puissent supporter les charrois. Autrefois l'on nous en amenait de Chauvigny dont l'on faisait cas et estime, mais de présent, l'on ne les estime pas, soit que le plan de vigne du dit lieu se soit gâté, ou bien le terroir, à faute de le faire valoir et labourer ... »

Cet extrait nous a été communiqué par M. Pierre Boulanger, membre de notre Société. Le Mémoire est conservé à la Bibliothèque de Poitiers, tome XXX, F<sup>o</sup> 1074.

*Cliché non disponible*

Le pont routier, construit en 1868, détruit par le maquis en 1944.



Paizay-le-Sec, le bourg. Le christ en croix (deb. XX<sup>e</sup> siècle)

## CROIX MONUMENTALES DU PAYS CHAUVINOIS

Pour qui parcourt, le regard actif, le canton de Chauvigny, le nombre des croix monumentales y apparaît d'emblée considérable. Si l'on ajoute, en effet, à toutes celles qui s'imposent par leur taille<sup>1</sup> (108) ou leur situation (704), toutes celles que l'on devine encore mutilées (833), enveloppées de lierre (825) ou tombées sous les ronces (503) on obtient un corpus d'une centaine d'éléments, nombre qu'il convient de rapprocher, par exemple, des 36 que l'équipe régionale de l'Inventaire Général dénombre pour trois cantons de l'arrondissement de Barbezieux récemment prospecté<sup>2</sup>.

D'une fragilité certaine inhérente à leur forme, les croix de chemin on cessé, à de rares exemples près (115), d'être entretenues. Certaines se maintiennent dans un équilibre précaire (824), d'autres, disloquées par leur chute, voient leurs fragments dispersés (105) ; la disparition de certaines ne remonte qu'à quelques mois et c'est déjà l'oubli. L'inventaire de ces croix et leur étude devenaient impératifs. Elles ont donc été, au cours de l'année 84, recensées, mesurées, photographiées, pour chacune il a été établi une fiche, l'ensemble de la documentation réunie étant accessible dans les archives de la Société.

### PROSPECTION-DÉNOMBREMENT

Ont été retenues pour cette étude les calvaires, croix de chemins et croix de cimetières à l'exclusion de toutes les croix peintes ou mobiles, croix tumulaires ou de signalisation ... en bref, de toutes celles dont le caractère monumental n'est pas affirmé.

La carte I.G.N. au 1/25 000 a constitué, pour la prospection, un outil irremplaçable (feuilles 1826 E, 1827 E, 1926 O et 1927 O). Non moins précieux furent les renseignements fournis par de nombreux informateurs<sup>3</sup> spécialement pour les croix insuffisamment matérialisées à l'époque du levé, non portées sur la carte, ou disparues depuis ; ces dernières seront traitées plus loin avec d'autres croix attestées mais n'existant plus à la mi-84.

*Tableau 1*

	Croix de chemins	Croix de cimetières	
Chauvigny	25	4	29
La Chapelle Viviers	2	1	3
Fleix	5	1	6
Lauthiers	1	1	2
Leignes	5	1	6
Paizay-le-Sec	5	1	6
Ste Radegonde	3	2	5
Valdivienne	29	8	37
	<b>75</b>	<b>19</b>	<b>94</b>

(Certaines croix de cimetières sont devenues croix de chemins (103, 112).)

L'examen du tableau 1 montre la correspondance approximative entre le nombre des croix et l'importance en population des 8 communes du canton ; Valdivienne et Chauvigny sont cependant respectivement sur-et sous-représentés.

Chaque cimetière présente au moins une croix monumentale à l'exception de celui de la route de Poitiers (Chauvigny) ; la grande stèle Chambert, surmontée d'une croisette minuscule, ne peut être recensée comme telle.

<sup>1</sup> Les nombres de 3 chiffres renvoient au corpus ci-après.

<sup>2</sup> RIOU (Y.-J.) et RENAUD (G) : *l'Architecture Religieuse et Commémorative*, in Regards sur Barbezieux et sa région, Poitiers, 1983, p. 88.

<sup>3</sup> Qu'ils en soient remerciés, et tout particulièrement les membres de la Société, au nombre desquels M. Christian Richard, pour son amical concours.

## SITUATION ORIENTATION

<i>Tableau 2</i>	1 croix de chemin Pour ... ha	en aggl.	hors aggl. (- de 200 m)	hors aggl. (+ de 200 m)
Chauvigny	386	7	7	11
La Chapelle Viviers	704	0	1	1
Fleix	183	2	1	2
Lauthiers	816	0	1	0
Leignes	650	2	0	3
Paizay-le-Sec	676	1	2	2
Ste Radegonde	426	0	1	2
Valdivienne	283	9	6	14
		<b>21</b>	<b>19</b>	<b>24</b>

Sans négliger l'inévitable imprécision du tableau 2, l'emprise des sites bâtis étant évolutive, on peut remarquer que les croix de chemins se répartissent de façon sensiblement égale entre les agglomérations, leur limite ou proximité immédiate, et la campagne. Dans ce dernier cas, la toponymie tendra fréquemment à rattacher le monument au lieu-dit habité le plus proche (109). La croix Gobert (823) et la croix de Figée (118) constituent des records d'éloignement, distantes qu'elles sont de près d'un kilomètre à vol d'oiseau de la plus proche habitation.

La couverture du territoire se fait avec une densité très variable selon les communes. Le nombre des croix disparues, difficile à évaluer interdit de conclure. Le report sur la carte des croix connues montre cependant une attraction évidente exercée par les chefs-lieux de commune et la vallée de la Vienne, au détriment des zones moins peuplées du plateau.

Souvent implantées le long des grands axes, les croix, comme on peut en avoir l'intuition, sont liées aux croisements ; généralement aux carrefours (quadrivium : 4 voies), fréquemment aux intersections à 3 voies. On les trouvera plus rarement dans l'enceinte d'une propriété privée (830), éloignées de tout croisement (815) ou, à l'inverse, à proximité d'une intersection déterminant plus de 4 directions (822).

<i>Tableau 3</i>	Croisement à 3 directions :	24 croix
	Croisement à 4 directions :	33 croix
	Autres :	18 croix

Il n'a pas été tenu compte de l'importance relative des différentes directions des croisements. À cet égard, la création de nouvelles voies de communication, la disparition de certaines autres, l'abandon de leur usage ou leur mauvais état d'entretien, leur fréquentation fluctuante, outre la distorsion qu'elles introduisent dans une statistique, peuvent conduire à une interprétation erronée de l'implantation d'une croix en un lieu donné. Une étude exhaustive exigerait pour préalable, l'acquisition de données précises sur les modifications, considérables pour le siècle en cours, du réseau des chemins. Lourde tâche !

Restaurations, déplacements, pivotements dans le plan vertical ne facilitent pas davantage l'étude de l'orientation. Faut-il ajouter que les croix de cimetières sont soumises aux contraintes d'un espace fermé et qu'un corpus réduit ne peut faire apparaître des différences que bien tranchées. La distribution semble aléatoire, les directions N, N-E, et N-O, légèrement délaissées, traduisant peut-être un léger héliotropisme.

Si les croix implantées en milieu de parcelle (304) ou sur la voie publique (806, 123) constituent des cas bien nets, il n'en va pas de même des croix en limite de parcelle. Qui en sera propriétaire ? Responsable ? L'intérêt que les riverains portent à tel ou tel monument dictera souvent le point de vue défendu. Une clôture en pan coupé intégrant la croix (303) ou la laissant à l'extérieur (302) exprimera parfois l'embarras de propriétaires successifs ou le résultat d'arrangements tacites qui nous échappent.

Rares sont les croix implantées sur une surface réservée bien délimitée. Ce sera alors un enclos avec murette surmontée d'un grillage (402, 813), une simple surface régulièrement entretenue (812) ; mais parfois aussi un espace matérialisé par des éléments végétaux : lauriers (805), cyprès (111) .... Les simples rosiers, dont le retour plus ou moins achevé à la vie sauvage exprimera le degré d'abandon d'une croix, constituent l'ultime degré du phénomène (806, 805).



Chauvigny - La Croix Blanche XIX<sup>e</sup> +



Chauvigny - Villeneuve - Mazère 1874



Chauvigny - Figée 1876



Chauvigny - La Caronnière 1868



Chauvigny - Pouzioux (cimetière)  
milieu XII<sup>e</sup> et 1837



Chauvigny - La Moinerie fin XIX<sup>e</sup> +



Chauvigny - Pouzioux  
(cimetière) milieu XII<sup>e</sup>  
et 1837. Détail.

## TYPOLOGIES

### 1 - Soubassements

#### Tableau 4

0	47
Bloc(s) taillé(s) ou grossier(s)	15
Blocs taillés genre dalles ou linteaux (niveau du sol ou formant marche)	5
Emmarchement à 2 degrés	11
Emmarchement à 3 degrés	7
Maçonnerie, pierres de calage	6
Autres	3

(Afin de ne pas multiplier les catégories pour le classement d'un corpus réduit, les types composites ont été arbitrairement rangés dans la catégorie correspondant le mieux à leur aspect.)

Une grande diversité apparaît dans la façon dont les croix ont été assises. La moitié d'entre elles ne présente aucun soubassement apparent : ce sont des monuments de petites tailles souvent ayant subi un déplacement. Les autres présentent un soubassement fait d'un ou plusieurs (806) blocs taillés ou bruts (115), exceptionnellement circulaire (822) ou formant une assise circulaire (804), ces blocs adoptant parfois une forme genre dalle ou linteau (702) ou constituant un emmarchement à 2 (803) ou 3 (831) degrés, parfois sur un seul côté (305). Au calvaire de St Martin (805), le troisième degré est cruciforme. Rares sont les cas où l'on a recouru au seul ciment (124).

Sept croix présentent devant leur socle ou soubassement une pierre taillée affleurant (603), formant marche (602) ou banc (830).

### 2 - Socles

#### Tableau 5

0	11
Monolithes :	37
dont : présentent des arêtes chanfreinées	17
dont : présentent une mouluration	9
en pierre de taille ou maçonnerie	31
dont avec table	25
doubles	2
autres	12

La diversité des formes est encore plus vaste pour les socles que pour les soubassements. Deux grands groupes à peu près égaux dominent :

- Les socles monolithiques, autour de Chauvigny, peuvent être parallélépipédiques ou en tronc pyramidal, parfois légèrement bombé à la partie supérieure ; beaucoup présentent des arêtes chanfreinées ou une mouluration simple (cavet, quart de rond...). La croix du Poiron (814) se distingue par son socle fait d'un bloc imposant et par les accolades rudimentaires que ce dernier présente.

- Les socles faits d'un assemblage, rares à Chauvigny, et dont la plupart présentent une table monolithique ; l'élargissement de cette table se fait généralement par un cavet renversé, mais il peut, comme plus rarement celui de la base, être orné d'une mouluration plus complexe. La grande croix du cimetière de St Martin (801) offre un décor particulièrement sophistiqué.

Les autres formes sont marginales : socles doubles résultant sans doute de la superposition de deux socles monolithes d'époques différentes (123), formes galbées (104, 501), maçonnerie enduite (836, 402). Certaines sont totalement atypiques enfin, soit qu'il s'agisse de monuments de grandes dimensions (102, 108 ...), soit qu'un détail leur confère une particularité surprenante ; c'est la croix de la Caronnière et sa table reposant à l'avant sur deux colonnettes toscanes (120), la croix de Cubord au socle supporté par quatre dés (810), les deux croix au socle conique en maçonnerie (804, 830), ou la croix du cimetière de Pouzioux dont la table reçoit, renversé, un chapiteau roman remployé (124).

### 3 - Fûts

#### Tableau 6

0	31
Cylindriques	6
Carrés	30
Octogonaux	23
Autres	4

Le fût supportant la croix proprement dite n'existe pas ou plus pour 31 monuments, le plus souvent parce que la croix, de grandes dimensions, repose directement sur le socle. L'usage de la pierre est général, la hauteur est presque toujours comprise entre 1 et 2 m. Rarement cylindrique, le fût est plutôt de section carrée ou octogonale et présente dans un cas sur trois un léger rétrécissement vers la partie supérieure. Les changements dans la section sont fréquents (23 exemples), le passage se faisant au moyen de dièdres (823) et surtout de triangles biaux (103), à la faveur du ressaut qui marque souvent un épaississement de la base. On remarque très souvent (31 exemples) un élargissement en tablette ou en cupule au sommet, il va de pair avec une mouluration simple (cavet) ou plus soignée (listel). Quatre monuments demeurent atypiques, parmi lesquels la magnifique croix hosannière du cimetière de Morthemmer (829) dont le fût roman est fait de quatre colonnes groupées en quadrilobe.

#### 4 - Croix

Tableau 7

0	9
De bois	7
De métal	4
Latines sur fût	37
Grecques sur fût	8
Grandes croix	21
Autres	4
Croix à corbeaux	4

Pour les croix aussi, la pierre domine ; sept seulement sont en bois ; ce sont de grandes croix de « missions » datant du début du siècle. Elles portent toutes un Christ avec titulus excepté celle de la Chapelle-Morthemer (836) et de la croix de Vaucour (503) dont il ne reste qu'un moignon. Parmi les quatre croix métalliques, la croix de la Bodineau (602), en fonte ciselée, est la plus curieuse.

Le plus souvent, la croix est de petite taille (0,5 à 1,2 m), latine ou plus rarement grecque (elle peut alors être légèrement pattée (810), et repose sur le fût, dont elle peut prolonger la ligne. On rencontre également des grandes croix (+ de 1,80 m), récentes et dont l'assemblage se fait sous le patibulum.

Quatre croix dont les branches sont soutenues par des corbeaux à volutes accusent le XVIII<sup>e</sup> siècle. Une croix sur quatre se distingue par l'existence d'un décor sculpté ou gravé.

### DÉCOR, INSCRIPTIONS, DATATION

Les croix monumentales, outre leur mouluration et leurs christs métalliques, peuvent être ornées d'éléments géométriques (cartouches 203, extrémités décorées 501...), de figures gravées (coeur 809, clous 504...), en méplat ou en bas-relief (étoile 116, palme 828, rose 305, couronne 305...), voire même. très proche de la ronde-bosse (couronne 828).

Socle, rot et croix proprement dite peuvent en être le support; On se reportera, pour en connaître le détail, aux fiches d'inventaire.

Tableau 8 : localisation des inscriptions

0	40
Socle	12
Fût	6
Croix	27
Plusieurs inscriptions	8

Les inscriptions sont nombreuses : plus de la moitié des monuments étudiés en porte au moins une. C'est d'ailleurs à Chauvigny que la proportion est de loin la plus forte, 5 croix seulement en étant dépourvues ; à Valdivienne, en revanche, les inscriptions sont peu nombreuses. Il n'a pas été tenu compte des titulus dans le dénombrement des inscriptions. Dans une douzaine de cas (101...) une date seule constitue l'inscription. Elle peut aussi être associée à un nom (109...) ou à plusieurs noms (116). On rencontre quelques monogrammes : INRI (504), IHS (126), chrismes (118, 119...). Les formules combinées ne manquent pas. Ce sont naturellement les inscriptions plus longues et plus précises qui fourniront davantage d'informations sur tel ou tel monument ; elles auront un caractère :

- religieux: O croix notre unique espérance conduisez nous au salut (305), soyons juste dieu nou bénira (sic) (114)...

- familial : faite faire par François Gaudin du Moulin Milon épout et père l'an 1876 (118), Sylvain



La Chapelle-Viviers - Grémont 1879



Fleix - Le Charrault XX<sup>e</sup> +



Paizay-le-Sec - Cimetière 1828



Leignes sur Fontaine - Les Pièces de la Croix (d115) 1880



Valdivienne - la Poirière 1862



Valdivienne - Le Poiron XV<sup>e</sup> +



Valdivienne - Cimetière de Morthemer XVIII<sup>e</sup> +



Valdivienne - Cimetière de Morthemer fin XII<sup>e</sup>



Valdivienne - L'Aumonerie 1734

Querrioux et Marie Vallant à la mémoire de leurs enfants défunts 1876 (817) ...

- commémoratif : aux enfants de la commune morts pour la patrie (801), mission 1910 (832) ...

Tableau 9 : datation

Antérieures au XVII <sup>e</sup> siècle	2
XVII – XVIII <sup>e</sup> siècles	7
1 <sup>ère</sup> moitié du XIX <sup>e</sup> siècle	6
1850-1869	6
1870-1900	20
Après 1900	10
XIX <sup>e</sup> siècle ?	25
XX <sup>e</sup> siècle ?	16
? (306 & 818)	2

Dans le corpus ci-après, la date en regard de chaque croix est celle figurant sur le monument ; si ce dernier n'est pas daté, l'estimation est signalée par le signe +. Lorsque, à l'évidence deux parties d'époques très différentes sont associées, la plus ancienne, même non datée, sera signalée.

La datation, malgré les nombreux repères, pose problème. Les restaurations - réparations seraient plus juste - sont fréquentes et pas toujours heureuses (202) ; de même, le remploi d'éléments anciens comme le chapiteau roman de la croix du cimetière de Pouzioux pourtant datée de 1837 (124). Si les scellements au ciment (705), les consolidations au moyen de collier (128) et/ou de tenons de métal (814) n'altèrent pas vraiment un monument, en revanche lorsqu'un déplacement de plusieurs mètres est rendu nécessaire par l'aménagement d'un croisement (119, 115), peut-on dire que le monument aujourd'hui visible est vraiment le monument originel ? La plus ancienne de toutes les croix étudiées est la croix hosannière du cimetière de Morthemmer (829) qui accuse la fin du XII<sup>e</sup> siècle, la plus récente, la croix de Fressine (813) érigée en 1962 par les familles Bernard et Humeau à l'emplacement d'une ancienne croix tombée. C'est le XIX<sup>e</sup> siècle et singulièrement son dernier tiers qui a vu s'élever la majorité des croix ; c'est la période faste, quantitativement, pour l'architecture religieuse de notre région, c'est aussi, 1869, le jubilé de la relique de la croix à l'abbaye Ste Croix de Poitiers<sup>4</sup> et il y a tout lieu de penser que l'impulsion donnée par Mgr Pie s'est traduite par la floraison au bord des chemins de ces nombreuses croix de pierre, le mouvement s'apaisant au début de notre siècle avec les croix de missions, nettement moins nombreuses<sup>5</sup>.

## CROIX DISPARUES - TRADITIONS

Le cadastre de 1833, étudié par C. Richard permet de dénombrer 28 sites ayant donné naissance à un ou plusieurs toponymes contenant le mot « croix », 18 ont conservé une croix et/ou leur toponyme ; ainsi, à Ste Radegonde, une croix de la Touche existait avant 1833, la croix actuelle étant datée de 1880 (703), la croix de Vernelle datée de 1650, était toponyme en 1833 et son socle portant la date est toujours visible (106) ; en revanche, la croix de Piché (devenue croix Piché) n'a laissé qu'un toponyme non loin de Morthemmer ; quant à la croix de Chantrane (Chauvigny), elle n'est plus mentionnée nulle part. Onze de ces croix étaient situées en limite de paroisse (= commune), il ne faudrait pas trop vite en conclure qu'on assignait préférentiellement aux croix une fonction de bornage ; il est vraisemblable que le passage en toponyme était plus facile pour ces croix isolées que pour toutes les autres réparties sur le territoire paroissial, et que, surtout, sa pérennisation se faisait plus naturellement.

Des sources orales ou documentaires permettent, avec un certain flou, de situer certaines croix disparues : croix Mayaud, Bardin, Hérault, etc... à Chauvigny. Parfois, elles changent de nom ; ainsi la croix Nadeau connue en 1833, a disparu en tant que telle ; on la retrouve cependant parmi les 4 croix (peut-être 5 avec 122) données en 1876 par François Gaudin, du Moulin-Milon, qui, curieusement, n'a rien construit près de chez lui, mais a balisé un large territoire.

La disparition des croix, difficile à dater, peut être très rapide : la croix de mission de Paizay n'a laissé de traces que sur la carte, une cabine téléphonique la remplace ; de la croix Caraque, toponyme près de Toulon, dont le socle était encore visible dans les années 70, il ne reste strictement rien... Prenons pour terminer l'exemple de Fleix : la croix Moret (sans doute dite également croix du Chemin des Potiers)

<sup>4</sup> Sur cette question, voir GARDA (C.), *La relique de la Croix à l'Abbaye Sainte-Croix*, in Eglise du Poitou, sep. 83.

<sup>5</sup> L'inscription 305, citée plus haut, plaide en faveur de cette hypothèse.

toponyme en 1833, est inconnue de mémoire d'homme ; la croix des Ages a disparu en 1922 et a été remplacée en jambages de fenêtres ; la croix de Chalache existait encore il y a une vingtaine d'années. Si on leur ajoute la croix de Bois-Gigon (306) aux vestiges symboliques, c'est presque la moitié des croix connues pour la commune qui n'ont plus d'existence matérielle.

L'assemblée des chats à la croix de Traineau (812), déjà mentionnée par le préinventaire, est l'exemple sans doute unique pour le canton, de croyances populaires rattachées aux croix de chemins. Les nombreuses processions dont elles constituaient les étapes sont en voie d'oubli. Il y a quelques décennies, une procession se rassemblait à la croix du Poiron (814), décorée pour la circonstance et se rendait à St Martin. À Fleix, plusieurs itinéraires étaient empruntés ;

- Église, le bourg, les Ages, (reposer), retour par un autre chemin,
- Église, le bourg, Bois-Gigon, la Boitaudière (arrêt), la Roche (reposer), retour à Fleix,
- Le « petit tour » de l'église.

Les souvenirs des informateurs sont imprécis quant aux dates : « en semaine, la Fête Dieu ?, le dimanche précédant l'Ascension... ». Le souvenir des croix décorées demeure vivace.

## CONCLUSION

Les croix monumentales du pays Chauvinois sont généralement de pierre. Elles sont souvent datées et porteuses d'inscriptions. Lorsque la croix proprement dite est de petites dimensions, elle est supportée par un fût reposant sur un socle : les grandes croix s'insèrent directement dans le socle. La plupart des monuments étudiés ont une hauteur comprise entre 2 et 3 m.

### - Les croix de cimetière

À une exception près, tous les cimetières présentent au moins une croix monumentale ; elle est croix-mère, croix tutélaire. Deux croix-monuments aux morts associent la religion à une fonction traditionnelle républicaine.

### - Les croix de chemin

Malgré l'incertitude que de nombreuses disparitions suscitent, les croix de chemin paraissent liées aux croisements, aux voies de communication et au peuplement. Aucune corrélation n'apparaît avec des sites antiques pas plus qu'avec un type d'environnement. Elles bornent, jalonnent, sacralisent, réunissent. Souvent élevées sur décision intra-familiale, elles s'inscrivent néanmoins dans le collectif. La motivation à leur origine est variable : ex-voto, souvenirs de défunts, mission, affirmation d'une identité...

Souvent élevées ou rénovées à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, elles ont été lieux de culte. Ces monuments très évolutifs, soumis au « rafistolages » de toutes sortes, sont menacés dès lors que leur entretien n'est plus assuré. Au cours des dernières années, plusieurs ont irrémédiablement disparu ; il est à craindre que plusieurs autres ne subissent le même sort avant la fin du siècle.

C. BARBIER

## CORPUS DES CROIX MONUMENTALES DU PAYS CHAUVINOIS

## CHAUVIGNY

101 Cimetière St Martial	1893
102 Bd des Châteaux	1946
103 Chevet de la Collégiale	1643
104 Les grandes Bouiges (d2 x d 17)	1832
105 La Barre	1898
106 Vernelle	1650
107 R. de la Maladrerie	XVIII <sup>e</sup> s.+
108 Cimetière d' Artiges	1953
109 La Bédourie	1873
110 La Noraie	1876
111 Cimetière des Eglises	déb. XIX <sup>e</sup> +
112 La Grotte de Gioux	déb. XIX <sup>e</sup> +
113 La Chauvalière	fin. XIX <sup>e</sup> +
114 La Croix Blanche	XIX <sup>e</sup> +
115 Les Charbonniers	1826
116 Villeneuve - Mazère	1874
117 Villeneuve	fin. XIX <sup>e</sup> +
118 Figée	1876
119 La Stère (d17 x d54)	1876
120 La Caronnière	1868
121 Le Querreux	1866
122 L'Espinasse	1876
123 La Talbatière	1876
124 Pouzioux (cimetière)	milieu XII <sup>e</sup> et 1837
125 L'Audonnière	1870
126 Les Terriers	1843
127 La Croix du Beausoleil	XIX <sup>e</sup> +
128 La Roche	1878
129 La Moinerie	fin. XIX <sup>e</sup> +

## LA CHAPELLE-VIVIERS

201 Cimetière	déb. XX <sup>e</sup> +
202 La Croix de la Bonne Femme	déb. XIX <sup>e</sup> et 1971
203 Grémont	1879

## FLEIX

301 Cimetière	XVIII <sup>e</sup> +
302 La Marsaudière	fin. XIX <sup>e</sup> +
303 Le Bourg	fin. XIX <sup>e</sup> +
304. Le Charrault	XX <sup>e</sup> +
305 La Roche	1882
306 Bois-Gigon	?

## LAUTHIERS

401 Cimetière	1874
402 Les Reclous	1908 +

## LEIGNES S/ FONTAINE

501 Cimetière	1854
502 Les Chaumes	1901 et 1952
503 Vaucour	XX <sup>e</sup> +
504 Place de l'église	v. 1613 +
505 Les Pièces de la Croix (d115)	1880
506 La Croix Rouge	1887

## PAIZAY-LE-SEC

601 Cimetière	1828
602 La Bodineau	déb. XX <sup>e</sup> +
603 Le Bourg (VCO 2)	déb. XX <sup>e</sup> +
604 La Pièce	déb. XX <sup>e</sup> +
605 Place de l'église	XIX <sup>e</sup> +
606 Les Abattis	XX <sup>e</sup>

## STE RADEGONDE

701 Cimetière	v. 1900 +
702 Cimetière	déb. XIX <sup>e</sup> +
703 La Touche	1880
704 La Croix du Gâtineau	1873 ?
705 Le Gros Bois	XIX <sup>e</sup> +

## VALDIVIENNE

801 Cimetière de St Martin	déb. XX <sup>e</sup>
802 Cimetière de St Martin	XIX <sup>e</sup> +
803 La Croix de Meus	fin XIX <sup>e</sup> -déb. XX <sup>e</sup>
804 La Croix Rouge	fin XIX <sup>e</sup> -déb. XX <sup>e</sup>
805 Le Calvaire de St Martin	déb. XX <sup>e</sup> +
806 Les Granges	fin XIX <sup>e</sup> -déb. XX <sup>e</sup> +
807 La Chevrolière	XIX <sup>e</sup> +
808 La Croix Chartier	XIX <sup>e</sup> +
809 Moulin-Bouin	1874
810 Cubord (rive droite)	1869
811 La Poirière	1862
812 La Croix de Traîneau	XIX <sup>e</sup> +
813 Fressine	1962
814 Le Poiron	XV <sup>e</sup> +
815 Bonneuil (d89)	déb. XX <sup>e</sup> +
816 La Bréchonnière	fin XIX <sup>e</sup> +
817 La Croix Querrioux	1876
818 Toulon	? et 1969
819 Cimetière de Toulon	déb. XX <sup>e</sup>
820 Cimetière de Salles	fin XIX <sup>e</sup> -déb. XX <sup>e</sup> +
821 Cubord (rive gauche)	XIX <sup>e</sup> +
822 La Croix du Plan des Groges	XIX <sup>e</sup> +
823 La Croix Gobert	déb. XIX <sup>e</sup> +
824 La Haute-Tranchaye	6 mai 1861
825 La Croix Pion	1831
826 La Charrault-Bourgeois	XIX <sup>e</sup> +
827 Cimetière de Morthemer	XVIII <sup>e</sup> +
828 Cimetière de Morthemer	déb. XX <sup>e</sup>
829 Cimetière de Morthemer	fin XII <sup>e</sup>
830 Morthemer la Cousue	déb. XX <sup>e</sup>
831 Le Bourg (d8)	déb. XX <sup>e</sup> +
832 Le Bourg (v. Bourpeuil)	1910
833 L'Aumonerie	1734
834 La Sablière	XIX <sup>e</sup> -déb. XX <sup>e</sup> +
835 Cimetière de la Chapelle-Morthemer	XIX <sup>e</sup> +
836 La Chapelle-Morthemer	déb. XX <sup>e</sup> +
837 Le Pré	XIX <sup>e</sup> +

## LE MUSÉE

Il fallait, pour continuer le travail commencé par Suzanne Couderc, créer une Conservation de manière à gérer le plus scientifiquement possible les collections de notre musée. C'est à ce travail que nous allons, dans un premier temps, nous attacher, puis nous verrons comment le développer ensuite.

### Vers un fichier analytique

La méthode employée est celle des musées classés, contrôlés, prévue par l'Inspection Générale des Musées. Une fiche reprend les rubriques du cahier d'inventaire et comprend également une photo de l'objet inventorié. Un numéro de négatif renvoie à un fichier où ceux-ci sont stockés soit dans des fiches microseals (24 x 36), soit dans des pochettes plastiques spécialement prévues à cet effet pour les autres formats (6 x 6 - 6 x 7 - 6 x 9).

Les rubriques du cahier d'inventaire sont les suivantes : mode d'acquisition, nom et adresse du donateur, vendeur, déposant ..., numéro d'inventaire, titre ou désignation, matière et technique de fabrication, dimensions de l'objet, auteur, datation, exécution, utilisation, collection ...

La numérotation des objets pour l'inventaire rétroactif est simplement numérique, par contre, pour les objets ayant été acquis ou donnés depuis notre nomination nous appliquons les principes suivants : numéro de sept chiffres, ex. : 984 01 01.

Les trois premiers signifient l'année, les deux suivants l'ordre du dépôt dans l'année et les deux derniers l'ordre des objets dans le dépôt. Toutes les fiches d'un même dépôt sont classées dans un dossier suspendu avec éventuellement une documentation annexe (dessins, tirages de photos, plans, photocopies d'articles ...).

Une deuxième fiche, plus petite, reprend quelques rubriques de la fiche d'inventaire : désignation, dimensions, date, exécution, utilisation, collection, collecteur.

Elle comporte également un emplacement pour coller un tirage contact des négatifs. Cette fiche classée par rubriques : agriculture, artisanat, vêtements, mobilier, archéologie, art, témoignages divers (guerre de 1914, école ...), industrie, permet une recherche thématique.

Pour compléter, un cahier d'inventaire photos possède les rubriques suivantes : mois, année de la prise de vue, format du négatif, libellé succinct, chiffre INSEE de la commune concernée (s'il y a lieu), numéro du négatif, références des dossiers le concernant soit dans l'inventaire, soit dans un document annexe (cahier descriptif des croix).

Pour réaliser ce travail nous possédons déjà quelques instruments (appareil photo, massicot, fiches ...) mais il reste à acquérir le matériel de stockage et surtout à trouver la place pour le mettre. Sans attendre 200 fiches ont déjà été remplies et nous espérons réaliser la totalité du travail sur trois ans, ce qui représentera approximativement 6 000 fiches.

### Vers un projet muséographique

Les collections existantes, mises à part les coiffes, demanderaient à être analysées et complétées de manière à présenter au public des ateliers complets d'artisans, des instruments agricoles regroupés par thème afin de faire prendre conscience aux visiteurs de l'évolution des techniques. Pour une meilleure lecture, il serait bon d'accompagner les objets d'un complément iconographique les montrant « in situ ». Déterminer les besoins par rapport à nos collections nouvelles ou créer des collections nouvelles. C'est ce que nous nous proposons de présenter dans un avenir proche.

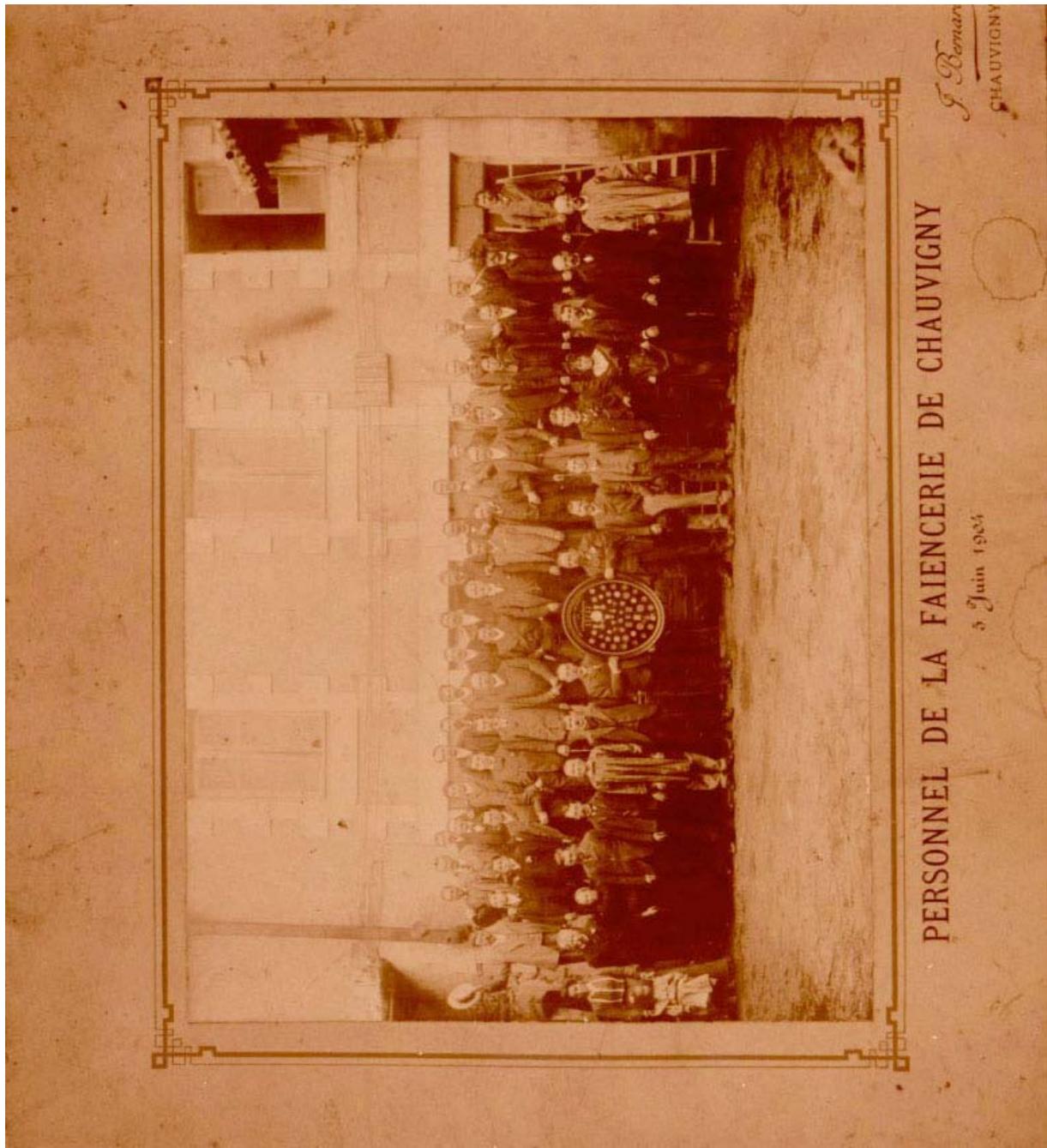
La tâche paraît ambitieuse mais lorsqu'il y a plus de vingt ans maintenant des personnes de bonne volonté se sont réunies, elles n'entrevoient peut-être pas le développement et le succès de notre musée. À nous maintenant de continuer ce travail déjà bien commencé en espérant que d'autres, demain, sauront eux aussi compléter l'oeuvre entreprise.

F. ANTONIN

**ENTRÉES A L'INVENTAIRE EN 1984**

984.0101	D	Camisole blanche début du siècle.
984.0102	D	Corsage en soie marron (début du siècle).
984.0103	D	Lunettes.
984.0201	D	Lorgnon ayant appartenu à un colonel avant 1900.
984.0202	D	Etui à lorgnon.
984.0203	D	Chaînette pour tenir le lorgnon.
984.0301	D	Carte postale. Carrières Fèvre et Cie.
984.0401	D	Livret d'un ouvrier sellier.
984.0501	F	Fiole en verre.
984.0502	F	Monnaie : denier abbaye de St Martin de Tours.
984.0601	A	Lampe sourde ou lanterne à loups
984.0602	A	Lampe d'étable.
984.0603	A	Bouteille à eau de Seltz.
984.0701	A	Pot à eau de Seltz.
984.0702	A	Blouse d'infirmière de la guerre 1914-1918.
984.0703	A	Tablier d'infirmière de la guerre 1914-1918 avec croix.
984.0704	A	Tablier d'infirmière de la guerre 1914-1918 sans croix.
984.0705	A	Coiffure d'infirmière.
984.0801	D	Corsage en soie grège 1900.
984.0901	D	Veste noire de femme
984.0902	D	Robe noire avec plastron en soie.
984.0903	D	Manteau de femme en lainage noir avec ceinture.
984.0904	D	Costume d'homme : veste
984.0905	D	Costume d'homme : petit gilet.
984.0906	D	Costume d'homme : pantalon.
984.0907	D	Nœud papillon noir.
984.0908	D	Manchettes blanches.
984.0909	D	Manchettes blanches.
984.0910	D	Bonnet de nuit.
984.0911	D	Bonnet de nuit avec pompons.
984.0912	D	Culotte fendue.
984.0913	D	Culotte fendue.
984.0914	D	Combinaison d'enfant ouverte derrière.
984.0915	D	Bonnet de nuit avec pompon.
984.0916	D	Culotte fendue de petite fille.
984.0917	D	Corsage d'enfant (ou brassière).
984.0918	D	Culotte fendue.
984.0919	D	Chemise d'homme sans col avec plastron à plis.
984.0920	D	Tissu.
984.0921	D	Chemise d'homme sans col avec plastron à plis (confection main et machine).
984.0922	D	Culotte fendue.
984.0923	D	Corsage noir de femme.
984.0924	D	Chemise d'homme à plastron brodé.
984.0925	D	Haut de vêtement de femme.
984.0926	D	Col dur pour chemise d'homme.
984.0927	D	Chapeau d'homme en feutre noir.
984.0928	D	Chapeau d'homme en feutre noir.
984.0929	D	Chapeau d'homme en feutre noir.
984.0930	D	Chapeau de femme en crêpe noir orné de perles (deuil).

984.0931	D	Chapeau de femme en crêpe noir avec son voile (deuil).
984.0932		
à	D	Bonnets d'enfant (16).
984.0947		
984.1001	F	Fragment de statue en bas-relief.
984.1002	F	Fragment de frises (?)
984.1003	F	Fragment de frises .
984.1004	F	Bloc angulaire droit de corniche horizontale.
984.1005	F	Bloc angulaire droit de rampant de corniche de fronton.
984.1006	F	Amour vendangeur.
984.1007	F	Fragment de frise.
984.1008	F	Fragment de frise.
984.1009	F	Fragment de corniche horizontale en trois blocs.
984.1010	F	Clef d'arc (?)
984.1011	F	Fragment de frise.
984.1012	F	Bloc angulaire à droite du fronton.



Coll. du Musée de Chauvigny.

## SAINT-PIERRE-LES-ÉGLISES (CHAUVIGNY)

Le site fouillé est situé au sud du cimetière moderne de SAINT-PIERRE-LES-ÉGLISES. La Fouille a porté cette année sur les carreaux B2 VI, VII, IX, XI, XII, XXIII et C2 III. Deux périodes sont étudiées :

### I - PÉRIODES GALLO-ROMAINE

Une première occupation se situe au cours de la 2<sup>e</sup> moitié du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. et début du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. Un petit four (four n° 1) (à destination métallurgique ?) et plusieurs fosses ont fait l'objet des notices des années précédentes. Cette année, nous avons étudié un four de potier et un puits.

#### A - FOUR DE POTIER (B2 XXIII - C2 III)

Un four de potier (four n° 2) a fonctionné probablement au cours de la période Augustibérienne. Il s'agit d'un four circulaire à alandier unique, orienté vers le nord, du type II V 1 à tirage vertical, sole perforée et dont la chambre inférieure est munie d'un seul élément (languette) rattaché au cul du four. L'alandier est long de 0,52 m, large de 0,43 m avec une élévation de 0,45 m et dont les parois sont construites en **tegulae** de 0,52 m sur 0,35 m, brisées en deux dans le sens de la longueur ou de la largeur selon que leur axe longitudinal est parallèle ou perpendiculaire à l'axe de cet alandier.

La languette large de 0,30 m et longue de 1,18 m est construite en tegulae liées avec une épaisse couche de mortier d'argile. Le fond de la chambre inférieure est constitué d'une couche de terre battue cuite sur place. La sole, entièrement disparue, se trouvait à environ 0,55 m du fond. La paroi a conservé 1,25 m d'élévation : 0,55 m pour la chambre inférieure, 0,15 m pour la sole et 0,55 m pour la chambre supérieure, épaisse de 0,20 m à 0,25 m, recouverte intérieurement d'un enduit de barbotine d'argile épais de 3 à 5 cm et lissé à la main afin d'assurer une meilleure étanchéité thermique, cette paroi est construite en tessons de **tegulae** brisés en 4 morceaux, les rebords tournés vers l'intérieur. Un mortier d'argile en couche de 5 à 8 cm relie chaque assise de ces tessons.

En mai 1984, M<sup>me</sup> Ileana BUCCUR, assistée de M. John THOMPSON, du laboratoire de Géomagnétisme de ST MAUR, sont venus procéder à des prélèvements pour une datation par la méthode du magnétisme thermorémanent. Nous ne sommes pas encore en possession des résultats.

#### B - LE PUIITS (C2 III)

Peu après son abandon, la partie ouest du four a disparu à cause du creusement d'un puits, lui-même abandonné assez tôt, probablement au cours de la 2<sup>e</sup> moitié du I<sup>er</sup> siècle : une monnaie de Néron et deux tessons de sigillée (un fond d'assiette et un tesson de la forme Ritterling 12) semblent attester cette datation.

Le puits a environ 0,50 m de diamètre en haut et 0,85 m au fond pour une profondeur subsistante de 3,30 m (4,50 m par rapport au niveau actuel du sol).

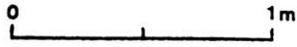
La dernière assise de pierres repose sur un sable naturel très fin et très mouvant, à cause de la nappe phréatique dans laquelle il baigne. Pour la construction, on a creusé un carré de 1,70 m de côté, un coffrage étant probablement installé au fur et à mesure du creusement compte tenu de la nature du terrain. Une fois atteinte la profondeur souhaitée, la paroi intérieure a été soigneusement élevée avec des pierres plates en calcaire oolithique assez mal équarries et assemblées à sec, de dimensions variables, mais généralement épaisse de 0,10 à 0,15 m. L'espace entre la paroi interne ronde et les bords extérieurs carrés du trou a été remblayé avec des pierres de toutes les formes et de toutes dimensions.

Le remplissage de ce puits montre un abandon et un comblement rapide. Il contenait les mêmes **tegulae** que celles constituant le four de potier, des **imbrices**, un peu de terre grise, de nombreux blocs de pierres et relativement peu de céramique commune. Le rendement en eau paraît faible (une pompe à moteur à faible débit a suffi à l'assèchement pour la fouille) et le niveau suit de très près les variations du niveau de la Vienne, située à 50 m.

#### C - UN NIVELLEMENT

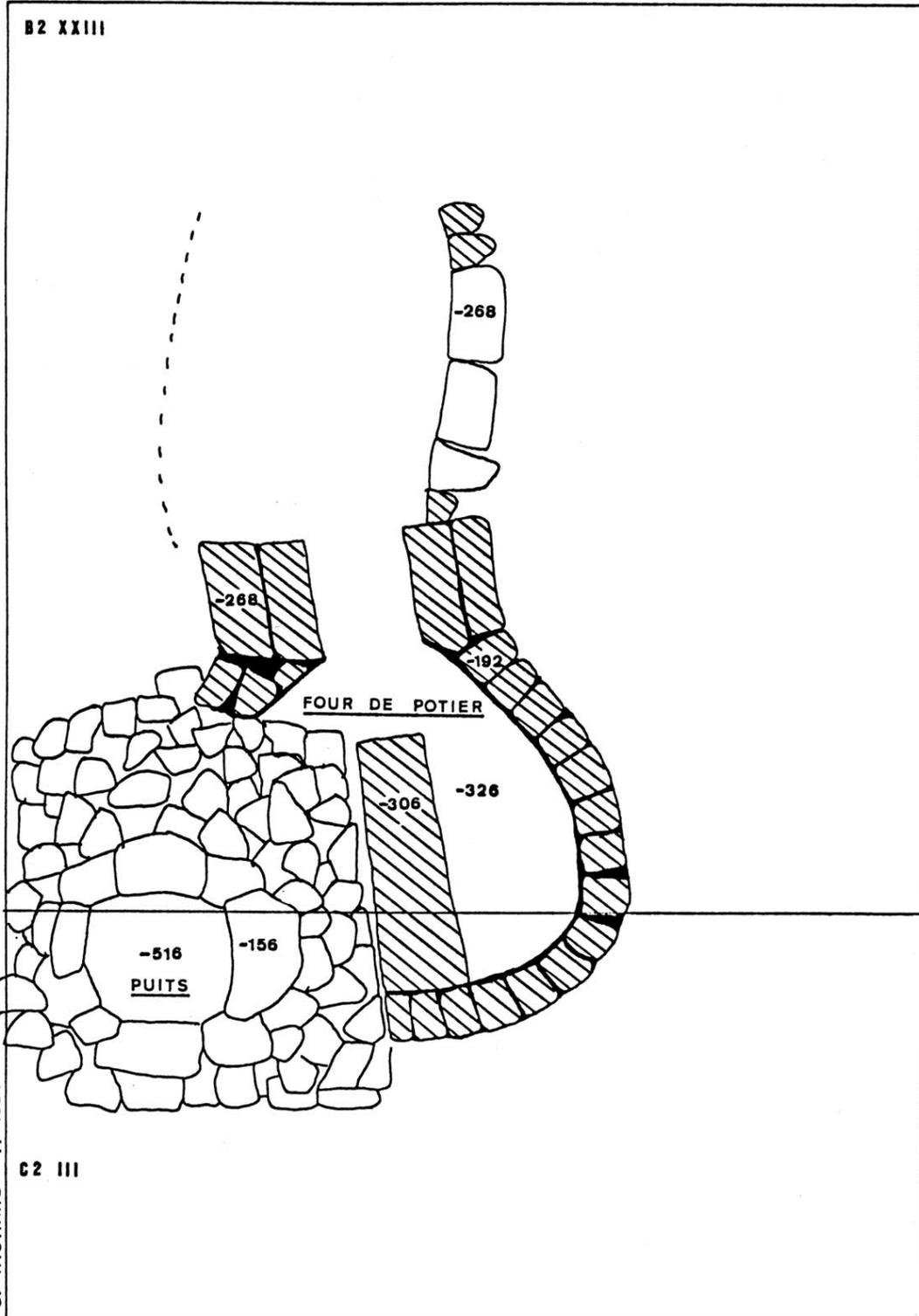
Un nivellement du site paraît avoir eu lieu à la fin du I<sup>er</sup> siècle ou au cours de la première moitié du II<sup>e</sup> siècle.

# ST PIERRE LES EGLISES IV (CHAUVIGNY)



-268 niveau

 tegulae - briques



À cette époque, a été modifié un ensemble de constructions dont les murs 1, 2, 3 et 4, tous orientés nord-sud ont été repérés lors des campagnes précédant 1984. La fouille des carreaux B2 VI, VII, XI et XII a permis de mettre en évidence une pièce rectangulaire orientée SW/NE, de 4 m de largeur pour plus de 5,30 m de longueur, constituée des murs 8 (sud), 9 (est) et 10 (nord), larges de 0,60 m, construits comme les murs 1, 2, 3 et 4 avec des « petits appareils » d'un module assez grossier variant de 0,10 m à 0,15 m mais dont l'angle SE (murs 8 et 9) montre une construction très soignée avec des « petits appareils » allongés.

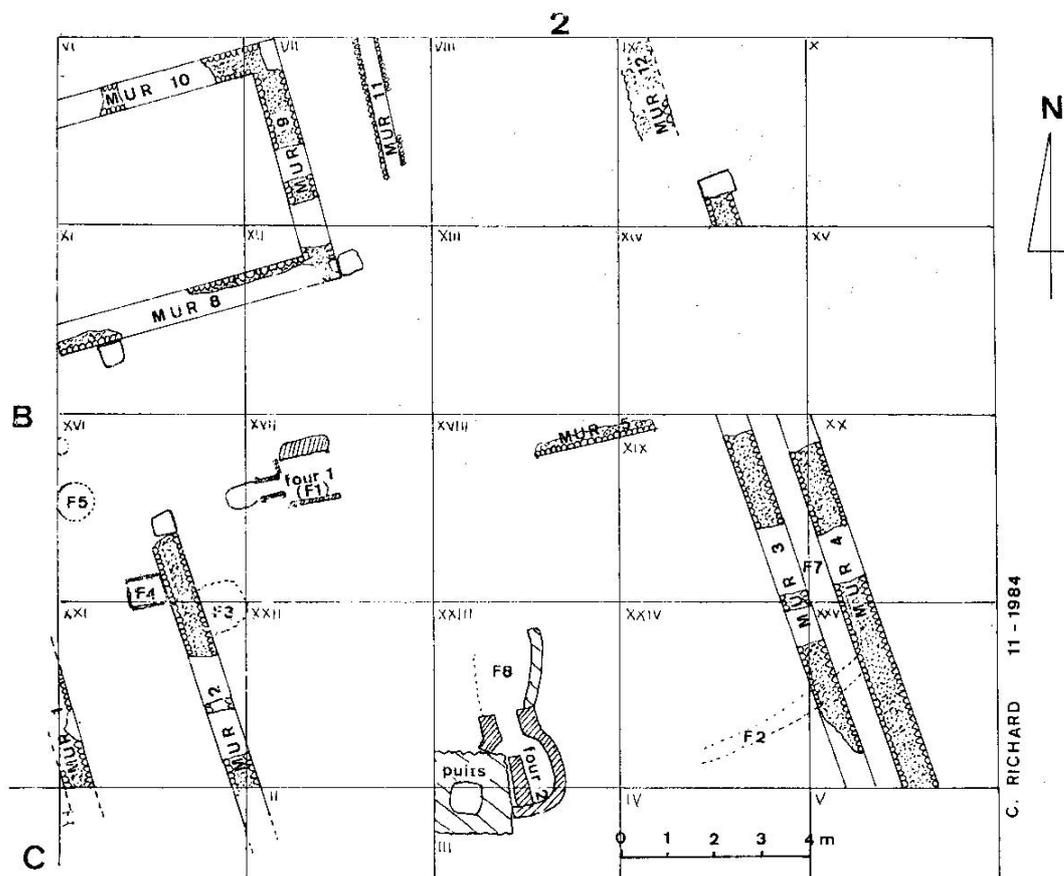
Un bloc de grand appareil à l'extrémité Nord du mur 2 et un autre accolé sur le milieu du côté sud du mur 8 paraissent former la base des piedroits d'une vaste entrée ou porte permettant le passage de la pièce en galerie de plus de 12 mètres de long orientée N-S formée des murs 1 et 2, à ce qui paraît être une vaste cour constituée par l'espace de 11,75 m entre les murs 2 et 3.

## II - PÉRIODE MÉDIÉVALE

Cette période est représentée par une nécropole dont les sépultures, très serrées en plan et étagées sur plusieurs niveaux stratigraphiques ralentissent la fouille. Il s'agit de sépultures en pleine terre, en caisson de pierres sèches non équarries, en caisson de pierres maçonnées non équarries ou équarries (dans ce cas il s'agit de remploi). Un seul sarcophage a été découvert, de 1,98 m sur 0,74 m et 0,43 m extérieurement, 1,72 m sur 0,53 et 0,33 m intérieurement, profond de 0,36 m à la tête et 0,28 m au pied avec une cavité encéphalique légèrement creusée. La taille et la finesse des parois indiquent une datation ne remontant pas très haut dans le moyen âge. Proche de la surface, sans couvercle, cette cuve monolithique a probablement été utilisée ici en récupération. Les sarcophages se trouvent plutôt autour de l'église et à environ 300 m à l'est, près du presbytère. Le mobilier est peu abondant dans les sépultures. Certaines ont livré des fioles en verre, toutes du même type, très fragiles. Chaque tombe fait l'objet d'un relevé précis, en plan et en stratigraphie. La poursuite de la fouille peut être de déterminer une structure de cimetière.

C. RICHARD

## ST PIERRE LES EGLISES IV



## LE GUÉ DE SCIAUX (ANTIGNY)

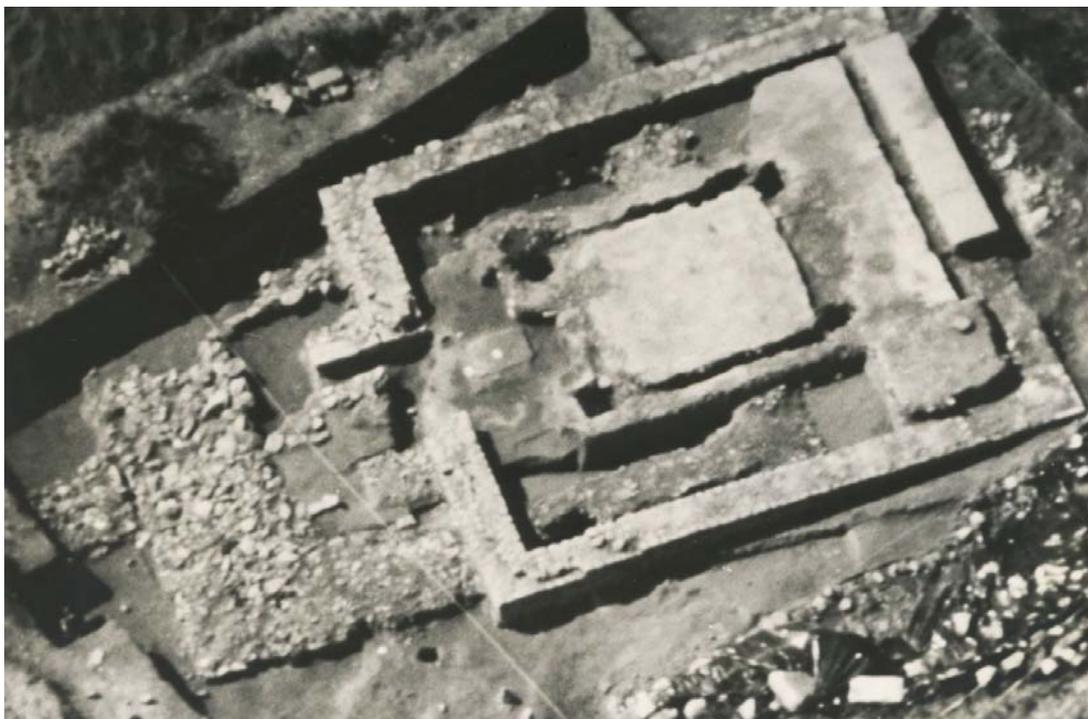
L'Archéologie aérienne a permis l'identification d'une majeure partie du **vicus** du Gué de Sciaux, entre SAINT-SAVIN et ANTIGNY (Vienne) en 1982 et les années suivantes. En 1982 les sondages ont porté sur le théâtre (n° 6 du plan général) et en 1983 sur un établissement thermal (n° 5 du plan général). Au cours de l'été 1983, des vestiges sont apparus au Sud de la Voie Romaine (groupes 11 et 12 du plan général). D'après les photos aériennes, la construction 12-3 présentait la forme d'un **fanum** de tradition celtique, mais **la cella** n'offrait pas le plan carré bien régulier des **cellae** des **fana** du grand sanctuaire (n° 1 du plan général).

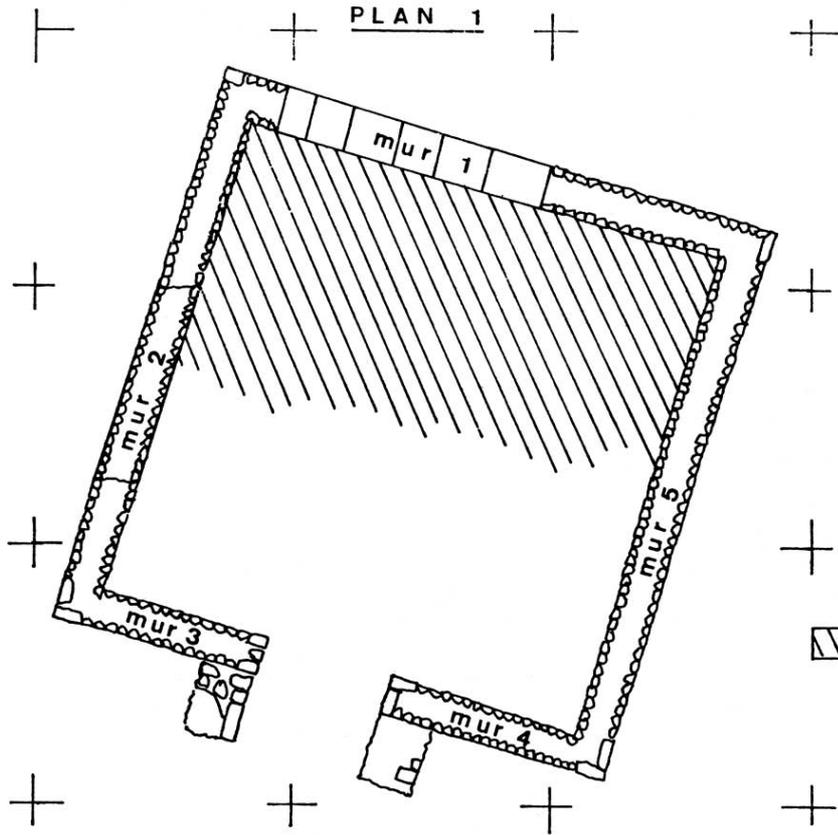
En 1984, une fouille a été effectuée sur ce bâtiment 12-3 par l'équipe de la Société de Recherches Archéologiques de CHAUVIGNY. Plusieurs périodes ont été repérées.

### 1 - Bâtiment en maçonnerie : 12-3 plan I

Il s'agit d'une construction en maçonnerie, de plan pratiquement carré : 8,95 à l'Ouest et l'Est pour 9,01 au Sud et au Nord, avec une entrée sur le côté Est (mesures extérieures). Les murs reposent sur une fondation de pierrailles calcaires remplissant une tranchée profonde de plus de 0,50 m reposant sur ce fondement sans mortier, la base des murs a suivi la pente naturelle du terrain vers l'Est (vers la rivière) : le niveau horizontal est rattrapé par des murs de 0,68 m d'épais construits en petits appareils dont les modules sont plus ou moins réguliers, de 0,10 à 0,15 m de côté ou d'épaisseur, les angles étant en « petits appareils allongés » très soigneusement taillés. Le mur 1 (Ouest) n'a qu'une seule assise en « petits appareils » supportant les restes d'un bandeau en blocs de grand appareil qui devait sans doute faire le tour du bâtiment. Il reste 6 blocs faisant l'épaisseur du mur (de 0,68 m à 0,72 m) et longs de 0,44 à 0,99 m.

Un espace de 2,03 m sépare les murs 3 et 4 formant l'entrée sur le côté Est. Cette entrée, légèrement décentrée vers le Sud, était encadrée à l'extérieur par deux massifs de maçonnerie d'environ 1 m sur 0,95 m, accolés aux murs 3 et 4. Ce bâtiment ne formait qu'une seule pièce, matérialisée par un sol, subsistant dans la partie Ouest, constitué d'un hérisson de pierres calcaires sur lequel repose un cailloutis de pierres concassées par damage. Étant proche de la surface, ce sol n'avait plus d'étanchéité, et ne gênant pas la croissance des végétaux (luzerne) il ne se voyait pas sur les photos aériennes.





 sol

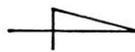
**ANTIGNY**

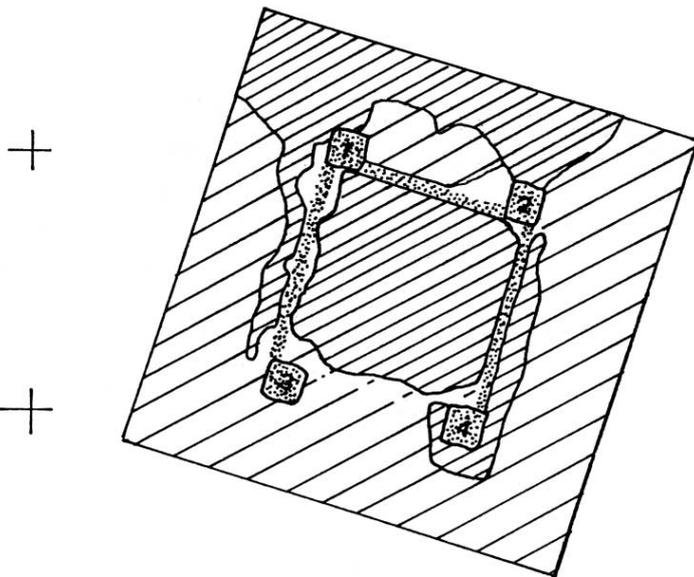
LE GUE DE SCIAUX

0 1 2 3 4 m



PLAN 2

 N



 poteau et cloison  
 sol  
 hérisson du sol

C. RICHARD  
10-1984

## 2 - Fanum en bois : 12-3 plan II

Le sol de la construction 12-3 plan I recouvrait les restes d'un bâtiment en bois, de dimensions plus réduites et s'inscrivant concentriquement dans le carré de cette construction 12-3 plan I.

Il s'agit probablement **d'un fanum** de tradition celtique, à **Cella** carrée entourée d'une galerie concentrique, construit en bois. De la **Cella**, il ne reste que les trous des quatre poteaux d'angle et les tranchées qui accueilleraient les cloisons et séparant les sols de la galerie et de la **cella**. Ce sont les vestiges de ces sols, très solides, constitués comme le précédent mais en parfait état de conservation, qui ont influencé la croissance de la végétation et qui se voient sur les photos aériennes.

Les 4 trous de poteaux d'angles de la **cella** sont carrés de 0,50 m à 0,60 m de côté et profonds d'environ 0,75 m en moyenne. La **cella** est intérieurement carrée de 3,10 m de côté et avait des murs d'environ 0,20 m d'épaisseur. Pour chacun de ces murs une poutre horizontale, dite poutre sablière et sur laquelle s'accrochaient les sols de la **cella** et la galerie, reliée aux poteaux d'angle, supportait des poteaux intermédiaires entre lesquels se trouvaient divers matériaux : torchis, **opus incertum**, bois, etc.

La bordure extérieure du sol de la galerie (formant un carré de 7,10 m de côté) montre l'aspect que prend un béton venant s'accrocher à une poutre (de même que les bordures des sols de la **cella** et de la galerie côté **cella**). Il est probable que les poteaux des angles de la **cella** supportaient le toit de cette dernière tandis que la couverture de la galerie y aurait été accolée en appentis. Le comblement de ces trous de poteaux et des cloisons contenait de nombreux morceaux d'enduits blancs ou jaunes. Seul le poteau 3 (sud-est) a livré deux fragments d'enduits polychromes dont l'un représente le bord gauche d'un visage (oeil, front, mèche de cheveux). Dans les pierres comblant la tranchée de la cloison Sud de la **cella** (et servant de hérisson au sol du bâtiment 12-3 plan I) se trouvait une plaquette en tôle de bronze (53 mm x 29,5 m) ornée au repoussé : il s'agit probablement d'un ex-voto d'yeux du même genre que celui illustré dans Gallia 1982 fasc. 2 page 385.

Le mobilier n'est pas abondant. La stratigraphie correspondant au bâtiment 12-3 plan I a livré un sesterce de TRAJAN et un denier d'argent de FAUSTINE Jeune. Le fanum en bois 12-3 plan II semble augustéen voir pré-augustéen. À l'extérieur de l'angle nord-est, entre les bâtiments 12-2 et 12-3 se trouvaient éparses 47 monnaies gauloises : 11 monnaies frappées (pictones dont une de VIRETIOS, bituriges et divers) et 36 monnaies de potins scindées en 4 groupes. Il semble que ces monnaies gauloises soient contemporaines du **fanum** en bois.

## 3 - Sous le sol de ce fanum 12-3 plan II

Il a été repéré un niveau plus ancien. Il fera l'objet de la campagne 1985 mais d'ores et déjà, d'après le mobilier qu'il a livré, il est probable que ce niveau est pré-augustéen, voire pré-romain, ouvrant ainsi des horizons très intéressants sur l'origine du **vicus**.

Un ensemble de sculptures se trouvaient dans le secteur au Nord du bâtiment 12-3 plan I, autour de l'angle-sud-ouest du bâtiment 12-2.

Il s'agit de blocs architectoniques : frises, corniches et divers (tympans) dont la situation stratigraphique permet de ne pas douter qu'ils proviennent de l'entablement du bâtiment 12-2 dont le plan présente les caractéristiques d'un temple classique **in antis** semblable à ceux de Mazamas (St Léomer). 12 blocs répertoriés se trouvaient dans une couche d'éclats et de débris épars provenant de la démolition de ce bâtiment 12-2 à la fin du III<sup>e</sup> ou au début du IV<sup>e</sup> comme en témoignent plusieurs monnaies de TETRIUS se trouvant parmi ces débris. Les « démolisseurs récupérateurs » ont travaillé sur place, équarissant essentiellement les blocs de corniches dont le larmier gênait le réemploi : leurs aires de travail a pu être localisé grâce à une couche de poussière de pierre. L'étude de ces blocs fera prochainement l'objet d'une publication (BSAO).

Christian RICHARD

## ARCHÉOLOGIE AÉRIENNE EN PAYS CHAUVINOIS

Grâce à la sécheresse de mars et avril, la campagne 1984 est positive. Le secteur survolé a été étendu aux régions de Gençay, Lusignan et Montmorillon : une cinquantaine de fiches figurent au rapport.

### I - LA PROTOHISTOIRE

Compte tenu de l'impossibilité de dater avec précision (voire approximativement) un enclos circulaire ou quadrangulaire à partir des photos aériennes, certains clichés sont classés dans cette rubrique peut-être abusivement. Cette année, le secteur entre Civaux et Valdivienne, Rive gauche de la Vienne, n'a donné aucun résultat malgré la vingtaine d'enclos circulaires repérés les années précédentes. Par contre, plusieurs enclos circulaires inédits ont été repérés en dehors de cette zone : un près de Rechignevoisin (Montmorillon) en association avec des bâtiments en bois dont on voit les trous de poteaux, deux à la Ringuette près de Villenon ; ainsi que des enclos quadrangulaires : deux à la Vergne (entre St-Martin-la-Rivière et Chauvigny), un aux Sausaies (La Chapelle Moulière), un à la Minazerie (à 100 m au N/E de Camp Alaric). Ces découvertes démontrent l'intérêt des prospections systématiques dans notre secteur.

### II - PÉRIODE GALLO-ROMAIN

Cette période a donné plus de résultats, essentiellement grâce au fond de cartes des 240 sites à **tegulae** couvrant les cantons de St-Julien-L'Ars et Chauvigny et 4 communes environnantes : carte réalisée par prospections au sol depuis 6 années. Le travail aérien consiste à survoler les sites les uns après les autres, sans jamais prendre le même itinéraire afin de profiter de l'éventualité de découvertes fortuites, comme par exemple **les villae** de Aillier-Est (plus de 3 000 m<sup>2</sup>, 4 bâtiments). Les cartes près de Vernelle (plus de 2 000 m<sup>2</sup> et deux bâtiments à 300 m) et les Oumeries près Les Peux de Leignes-sur-Fontaine où sont apparus un bâtiment rectangulaire de 20 x 10 m, et à proximité un fanum de tradition celtique à **cella** carrée et galerie concentrique de 8 à 9 m de côté, l'ensemble situé à proximité d'une **villa** déjà identifiée en 1981.

Parmi les sites préalablement repérés au sol, plusieurs ont donné des résultats confirmant souvent les observations faites au sol. En premier lieu il s'agit de sites qui n'ont révélé la présence que d'un bâtiment, généralement rectangulaire, notamment près de la Grange Carrée (Archigny), Les Etèpes (près de Saint-Savin), Le Bois des Gosses (Salle en Toulon). D'autre part, de grandes **villae** sont apparues pour la première fois : Dizac, Fontine, Bornache (Leignes-sur-Fontaine), Les Retière (Savigny l'Evescault), sur le vicus du gué de Sciaux (Antigny), seule une parcelle au sud de la voie Romaine (voir bull. de liaison DRAH 1984) a donné un nouveau bâtiment de 10 m sur 6 m, orienté est-ouest (n° 11-2 du plan général).

L'intérêt de l'Archéologie aérienne pour l'étude de l'occupation du sol sur toutes les périodes n'est plus à démontrer. Actuellement, pour notre secteur, nous avons un corpus d'environ une trentaine de plans de bâtiments ruraux ou **villae**, sans compter la majeure partie du **vicus** du Gué de Sciaux.

Christian RICHARD



Villa gallo-romaine de Dizac (Leignes-sur-Fontaine).



Villa gallo-romaine du Pierdy (Pindray) (annexe de la villa du Grand Scot).

## LE PASSAGE DU ROI LOUIS XIV A CHAUVIGNY DE POITOU EN 1651

*Avec l'autorisation de la Société des Antiquaires de l'Ouest, nous reproduisons ci-dessous une communication de Monsieur Pierre Charreyron, avocat à la Cour d'Appel de Limoges en 1899.*

« Les quelques documents que nous publions aujourd'hui, trouvés dans les papiers de François Dreux<sup>1</sup> l'un des Trésoriers de France à Poitiers au XVII<sup>e</sup> siècle, et conservés par ses descendants, concernent le passage du Roi Louis XIV et de sa suite à Chauvigny de Poitou en 1651.

Outre l'intérêt qu'ils peuvent présenter pour l'histoire en générale du Poitou et plus spécialement pour celle de la vie de Chauvigny, ils nous paraissent contenir des renseignements curieux sur la manière dont étaient ordonnés et exécutés à cette époque de l'ancien régime les travaux faits pour le service du Roi, sur le rôle et les fonctions des Trésoriers de France, chargés comme grands voyers de l'établissement et de l'entretien des voies de communication, sur le règlement des dépenses publiques, enfin sur l'importance des salaires vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle.

Ces documents, au nombre de 5, ont été trouvés réunis dans une liasse de papiers de famille qui portait cette indication « Titres touchant le passage du Roy à Chauvigny » et sont tous les relatifs au passage de la Vienne en bateaux ou sur un pont de bateaux par le Roi et sa suite.

Le premier titre, le plus précieux par son origine et son caractère officiel, est une lettre missive datée de Bourges le 21 octobre 1651, signée « Louis » et contresignée « de Lomenie »<sup>2</sup> par laquelle le Roi mande au Trésorier de France à Poitiers de faire établir sans retard un pont de bateaux à Chauvigny pour lui permettre de passer la Vienne au premier jour avec sa cour. Les quatre autres Titres, sans caractère officiel, sont de simples brouillons ou projets de rapports et mémoires que Messieurs Dreux et de La Fontaine, les deux Trésoriers délégués à Chauvigny par le Bureau de Poitiers, durent présenter à leur retour pour rendre compte de leur mandat et justifier leurs dépenses.

Dans l'un, le plus détaillé, mais qui malheureusement est incomplet et où certains noms propres et chiffres ont été laissés en blanc, les trésoriers-commissaires exposent comment ils ont rempli leur mission, indiquent les marchés au rabais ou adjudications qu'ils ont consentis, les obstacles qu'ils ont rencontrés pour la construction d'un pont de bateaux, les moyens par lesquels ils ont assuré le passage du Roi. Les autres pièces sont le devis sommaire de tous les travaux, « de toute la besogne » que ce passage a nécessité, le mémoire des salaires payés aux bateliers et ouvriers qui y ont été employés, enfin la requête par laquelle les Commissaires informent le Bureau des finances que les travaux de constructions et de réparations des ponts ont absorbé la somme de mille et trente livres, mise à leur disposition et réclament un supplément de fonds pour les journées de ceux qu'ils ont employés et pour leurs propres journées.

Si nous en croyons les renseignements qui nous sont donnés, les pièces officielles, rédigées définitivement d'après ces projets, ne se retrouvent pas aux Archives départementales à Poitiers, qui ne contiennent d'ailleurs aucun moment détaillé sur cet événement.

Le voyage, au cours duquel Louis XIV traversa Chauvigny pour se rendre à Poitiers, a une importance historique et est relaté par tous les historiens de la Fronde<sup>3</sup>. Le Roi, né le 5 septembre 1638, venait d'atteindre sa treizième année, âge de la majorité royale. Condé, révolté contre Mazarin et mécontent de voir le Ministère nouveau échapper à son influence, voulait continuer la guerre civile et avait gagné Bordeaux, espérant soulever, après, la Guienne, l'Ouest, le Centre de la France. Pour prévenir ce mouvement et rétablir l'autorité du roi, il fut décidé que Louis XIV accompagné d'une petite armée que commandait le maréchal d'Estrées, se rendrait à Poitiers par Fontainebleau et Bourges. Arrivé à Bourges le 7 octobre, il y séjourna quelques temps, puis se mit en route à travers le Berry pour entrer à Poitiers le 31.

---

<sup>1</sup> François Dreux, écuyer, sgr des Mures, trésorier de France au bureau des finances de Poitiers, marié à Catherine Irland et dont une fille, Françoise Dreux, épousa en 1655 Jacques Blacvod, sgr de Frozez, petit-fils d'Adam Blacvod ou Blackwood, conseiller au présidial de Poitiers.

<sup>2</sup> Henri Auguste de Lomenie de Brienne, né en 1595, mort en 1666 secrétaire au Département des affaires étrangères en 1643 et pendant toute la durée de la Fronde.

<sup>3</sup> Voir notamment Histoire de la minorité de Louis XIV par M. CHERUEL. Les dates du séjour du Roi à Bourges et de l'arrivée à Poitiers sont exactement confirmées.

C'est au cours de cette dernière étape, après avoir traversé Le Blanc et St-Savin dont les Registres paroissiaux mentionnent la mort et l'enterrement d'un capitaine des Gardes du Corps<sup>4</sup>, que le Roi coucha à Chauvigny les dimanche 29 et lundi 30 octobre<sup>5</sup> pour passer la Vienne le 31 et franchir dans la journée les quelques lieues de distance entre Chauvigny et Poitiers. Les titres que nous publions et commentons sommairement se rapportent à ce passage de la Vienne.

Dès le 21 octobre, le Roi « sachant qu'il n'y a pas de pont à Chauvigny sur la Vienne où il veut la passer », écrit de Bourges par une simple lettre adressée aux Trésoriers Généraux de France au Bureau des finances de Poitiers<sup>6</sup>, d'avoir à faire construire incessamment un pont de bateaux à l'endroit le plus commode et de députer l'un d'eux pour s'y employer avec toute la diligence possible.

Il en résulte des autres Titres et de l'histoire de la Ville de Chauvigny que l'indication contenue dans la lettre royale n'était pas absolument exacte : il y avait à Chauvigny un très vieux pont de bois ou du moins complété alors par un boisage sur lequel était passé l'armée française à la veille de la bataille de Poitiers en 1356, mais qui, malgré des réparations coûteuses faites en 1643, n'offrait pas la sécurité nécessaire pour le passage d'un cortège important. Ce pont d'après les procès-verbaux cités par Monsieur Tranchant dans sa savante notice sur Chauvigny, était hors d'usage en 1687<sup>7</sup> ; dès 1651, sa solidité devait être compromise et c'est pourquoi le Roi demandait à passer la Vienne sur un pont de bateaux. Les devis et rapports que nous allons résumer semblent même établir que, tout en organisant le passage de la rivière en bateaux, on tenta de remettre en état, le « viel pont » pour l'arrivée du Roi.

La lettre, datée de Bourges le 21 octobre, parvint à Poitiers le 25 ; les Trésoriers se réunissent et délèguent immédiatement comme commissaire François Dreux, écuyer, seigneur des Murs et de Champot, et René de la Fontaine, seigneur de l'Espinau, auxquels est remise une somme de Mille et trente livres pour exécuter les ordres du Roi, et qui, dès le 26, se transportent à Chauvigny pour commencer les opérations.

Il faut tout d'abord rechercher le lieu le plus propice à la construction d'un pont de bateaux ; c'est immédiatement au-dessous du « viel pont » ; mais à ce point de la rivière l'accès de la rivière est fermé par un mur de pierres de tailles appartenant à un sieur Faron que l'on mande pour lui expliquer la nécessité où l'on est de démolir son bâtiment. Malgré la différence des formules et l'affirmation du droit supérieur du Roi sur tout les biens des ses sujets, on n'admet pas plus aujourd'hui l'atteinte à la propriété privée sans une juste indemnité : François Faron, après avoir d'abord déclaré qu'il ne peut empêcher son mur d'être démoli, « tous ses biens étant au Roi », estime que Sa Majesté n'entend pas nuire aux particuliers, qu'on ne peut lui prendre son bâtiment sans lui remettre dans le même état, et que, faute de la faire, il en rendra les Trésoriers personnellement responsables. Et les Trésoriers, jugeant que cette réclamation n'est que raisonnable, mettent en adjudication la démolition et la reconstruction dans un délai d'une quinzaine du bâtiment de François Faron.

Avant d'arriver à la Vienne, la Cour, entrant à Chauvigny par la route du Berry, doit traverser le pont de l'aumônerie, sur un petit affluent de la rivière<sup>8</sup>. Ce pont de bois, comme le vieux pont de la Vienne, paraît être comme lui, d'après la visite qui est en faite, en assez triste état. On adjuge donc au rabais et moins disant le remplacement et la consolidation des madriers du pont de l'aumônerie. Malgré l'urgence, le principe de l'adjudication, de « l'exposition au rabais », pour l'exécution des travaux est toujours appliqué.

Puis il faut réunir le nombre de bateaux nécessaires pour construire le pont ; l'on envoie donc des émissaires qui descendront la Vienne jusqu'à Cenon<sup>9</sup> et la remonteront jusqu'à Queaux<sup>10</sup> pour réquisitionner les barques et bateliers nécessaires. Mais le temps presse, on est le 27 octobre, le Roi doit arriver dimanche 29<sup>11</sup>, la rivière est difficile et longue à remonter tant à cause du courant que des écluses, et d'ailleurs, d'après les rapports des émissaires, le nombre des barques qui pourraient être réunies à Chauvigny, serait toujours fort insuffisant pour faire ce pont. Il faut donc renoncer à exécuter strictement

<sup>4</sup> Ce renseignement nous est donné par un membre de la Sté des Antiquaires de l'Ouest habitant près de St-Savin.

<sup>5</sup> Voir « Notice sur Chauvigny » par Ch. TRANCHANT « l'Evêque de Poitiers invita le Sénéchal de Chauvigny à venir recevoir le roi en tête de la ville (l'Evêque étant seigneur de Chauvigny).

<sup>6</sup> Cette lettre portant la trace du sceau royal qui y était attaché, est non sur parchemin mais sur un papier ordinaire. Elle est pliée en huit et porte sur l'adresse « A nos amis et féaux les Présidents et trésoriers de France au bureau de nos finances établi à Poitiers ».

<sup>7</sup> Notice de Ch. TRANCHANT p. 152.

<sup>8</sup> Le ruisseau de la Fontaine Talbat. Sur le pont de l'Aumonerie voir TRANCHANT p. 153.

<sup>9</sup> Cenon, entre Vouneuil et Châtellerault.

<sup>10</sup> Queaux, entre Lussac et l'Isle-Jourdain.

<sup>11</sup> Le 30 octobre est indiqué au Mémoire de Thoreau comme étant un lundi ; le 29 étant donc un dimanche.

les ordres du Roi et se contenter de faire descendre et monter au pont de Chauvigny six « charrières », grands bacs à fond plat servant à passer les charrettes, notamment la grande Charrière de Bonnes<sup>12</sup>, celles de la Tour, Toulon, etc. tous les bateaux qu'on pourra conduire du port St Martin, du Moulin Brau, de la Prunerie, du Moulin-à-Milon<sup>13</sup> ; la Cour traversera la rivière dans ces grandes et petites barques. Tous les bateliers, au nombre du huit par charrière et de trois par petit bateau, seront employés à ce service et, comme ces bacs se manœuvrent à la perche, un habitant de Chauvigny, le sieur de la Bazinière, fera couper 32 perches dans la forêt de la Mareuille qui est à proximité de la ville.

La montée de la grande charrière de Bonnes, qui doit franchir l'écluse du Teil<sup>14</sup> pour arriver à Chauvigny, donne lieu à une réclamation du seigneur du lieu qui estime à cent écus la perte de son écluse, sans parler du chômage de son moulin, et auquel on promet une indemnité.

Les commissaires font aménager le passage en ville, construire des deux côtés de la rivière des petits ponceaux en bois pour faciliter l'entrée et la sortie des barques, enfin consolider le vieux pont dont une arche du côté de la ville a beaucoup baissé et ne pourrait supporter une lourde charge ; ils jugent même utile d'avertir par courrier Sa Majesté de l'état dangereux de ce pont. Ce qui semble indiquer que le pont de Chauvigny n'était pas encore complètement hors d'usage à cette époque et qu'on comptait peut-être y faire passer une partie de la suite du Roi et les bagages<sup>15</sup>.

C'est dans ces conditions que paraît s'être effectué le passage de Louis XIV. La cour était arrivée à Chauvigny le dimanche 29 octobre ; le transport en barque de tous les gens de la suite, put-il être fait en un seul jour ? Ne dura-t-il pas plutôt les deux journées des 30 et 31 ? C'est ce que permettent de supposer les salaires payés aux bateliers<sup>16</sup> et ce que rend vraisemblable l'importance du cortège royal<sup>17</sup>, c'est le 31 octobre que le Roi lui-même quitta Chauvigny pour gagner Poitiers.

Dès ce même jour, MM. Dreux et de La Fontaine font les comptes et règlent les dépenses. La somme de mille trente livres qui leur a été confiée pour l'exécution des ordres du Roi, a été épuisée par l'adjudication des constructions et aménagements à faire en ville et aux ponts ; ils demandent donc un supplément de fonds pour les autres frais et dépenses.

Les propriétaires des barques sont payés d'après les distances ; les charpentiers reçoivent dix sols par jour, les bateliers douze sols, le maréchal ferrant qui a ferré les perches des bateliers treize sols quatre deniers. Un sieur Thoreau, que MM. Dreux et de La Fontaine avaient amené avec eux et qui dut être leur principal auxiliaire, reçoit trente livres pour cinq journées de présence à Chauvigny. Enfin les Trésoriers eux-mêmes demandent pour leurs déboursés et honoraires six écus<sup>18</sup> par jour, soit pour chacun trente écus.

Le Roi parti, les dépenses payées, la mission des commissaires était terminée et il faut reconnaître que pour tout organiser et régler en cinq jours, dans un pays où rien n'était préparé, malgré les contretemps et les difficultés de communication, ces administrateurs de l'ancien régime avaient fait preuve d'autant d'activité et d'initiative que d'esprit d'ordre et d'administration.

Nous donnons ci-après la copie intégrale de ces titres, dont l'un incomplet et non achevé, mais qui pourront peut-être fournir quelques renseignements utiles à l'Histoire du Poitou.

### Pièce n° 1

#### Lettre du Roy aux Trésoriers de France

(Sur l'adresse : A nos amis et feaux Conseillers les Présidents et Conseillers généraux de France au bureau de nos finances estably à Poitiers).

De par le Roy ;

Nos améz et feaux, ayant résolu de nous acheminer au premier jour en notre province de Poictou et sachant qu'il n'y a point de pont à Chauvigny sur la Vienne ou nous voulons la passer, nous vous faisons cette lettre par laquelle nous vous mandons et ordonnons très expressement qu'incontinent que vous l'aurez reçue,

<sup>12 13 14</sup> Bonnes, en aval de Chauvigny, Toulon (Salles en Toulon), le port de St Martin (St-Martin-la-Rivière), le moulin Braud, la Prunerie, en amont de Chauvigny, portent encore les mêmes noms. Il y a même encore des bacs à St Martin et à la Prunerie. Le Teil à 1 km au-dessus de Bonnes.

<sup>15</sup> Voir TRANCHANT p. 152.

<sup>16</sup> Voir ci-après « Mémoire de ce qui a été payé par Thoreau ».

<sup>17</sup> Cheruel le roi avait avec lui une petite armée.

<sup>18</sup> Écus de trois livres.

vous ayez à faire incessamment construire un pont de batteaux audit lieu de Chauvigny à l'endroit le plus commode qu'il se pourra pour le passage de notre personne et de notre cour et suite et bagages d'icelles, avec toute seureté, députtant l'un de vous pour s'y employer et y être présent en sorte que ledit pont soit fait avec toute diligence possible. De quoi vous nous donnerez avis par advance. Et nous promettant de votre affection et bonne conduite, nous ne vous escribons la présente plus longue n'y plus expresse. Ny faictes donc faute. Car tel est notre plaisir. Donné à Bourges le XXI<sup>e</sup> jour d'octobre 1651.

LOUIS De LOMENIE  
Aux Trésoriers de France de Poitiers.

### Pièce n° 2

Devis de la besongne à faire à Chauvigny pour le passage de Sa Majesté

Prendre et fournir des madriers nécessaires de quinze pieds de long, des soliveaux et chevrons et perches pour y faire des gardes tout le long des deux costés.

Rejoindre les vieux madriers du pont, faire élargir une archère au bout du dict pont vers Poitiers par le moyen d'un bois de trente pieds de long et de madriers suffisans. Remplir et combler toutes les fossées au archèères du dict pont.

Accomoder le passage en ville pour que soit le plus commode que se pourra.

Faire faire un port et passage et faire desmollir le long de la maison de François Farron, défaire la muraille qui est trop proche du pont, la refaire et remettre en même état qu'elle est après le passage de Sa Majesté, fournir tous matériaux bons et valables.

Faire faire quatre petits pontiaux de bois pour entrer et sortir des charrières tant en deça qu'au delà de l'eau, fournir des madriers et soliveaux à ce nécessaires, abattre les terres pur adoucir le passage à la sortie de delà l'eau.

Comme aussi de faire le pont de l'Ausmonerye au lieu de Chauvigny et fournir les madriers nécessaires.

Hoster deux degrés en terrasse estant au détour du passage de l'ancien pont, au droict des maisons du Sr Fanterie et du passage.

Accomoder la ruelle de l'ancien pont et combler les fossés d'icelle et y faire porter des terres.

Faire faire l'ouverture de l'écluse du Teil à refaire.

Et en chaque petit bateau, autant qu'il s'en trouvera trois en chacun, et de donner seize sols par jour à chacun d'iceux à commencer depuis le jour de leur départ jusques et pour celui de leur retour.

Le tout à peine d'être par nous ordonné...

Faire raccomoder les charrières et bateaux qui se pourront rompre au passage des écluses.

Fournir des cables et cordages pour faire monter lesdites charrières et bateaux.

Fournir des paux et perches de longueur suffisante.

Faire mettre des poteaux et espieux, des boucles en fer pour assujettir les charrières et bateaux.

Rendre le tout fait et parfait bien et deüment dans lundi prochain.

### Pièce n° 3

Compte-rendu des opérations relatives au passage du ROI<sup>19</sup>

... de Chauvigny à tous les endroits pour choisir lieu le plus commode pour la construction du pont a trouvé que le lieu le plus commode serait de le faire en dessous du vieil pont et pour ce faire serait nécessaire de desmollir un bastiment en pierre de taille appartenant à François Faron habitant dudict Chauvigny lequel avons mandé et fait entendre que Sa Majesté voulant passer audit Chauvigny nous avons été commis pour faire le pont des batteaux et qu'il ni avait lieu propre pour establir l'entrée de ce pont qu'au lieu ou est son dict bastiment, qu'il estait pour ce nécessaire de la desmolir. A quoy il nous aurait dit que, tous ses biens estant au Roy, il ne pouvait empescher que sa maison ne fut desmolie, mais que Sa Majesté n'entendait pas préjudicier aux particuliers ni si le lieu ou est son batiment est le plus commode pour faire l'entrée du dit pont de batteaux et que l'on desmolisse son batiment, il est raisonnable qu'il soit restabli et remis comme il est de présent, protestant de nous rendre responsables en nos privés nom. Sur quoy attendu la conséquence aurions ordonné que le batiment serait desmollu pour, après que Sa Majesté et sa suite aura passé, être remis en tel et semblable estat qu'il est de

<sup>19</sup> Cette pièce qui est évidemment le brouillon des comptes-rendu des délégués, est incomplète, il manque plusieurs feuillets.

présent. Et ayant enjoinct à notre greffier de faire publier au rabais et moins disant les desmolissements et restablissement et qu'ils seraient adjugés à la charge dudict restablissement estre parfait dans quinzaine, à peine de tous despens dommages et interests et dit estre contraincts par corps comme pour les propres deniers et affaires de Sa Majesté. Et lesquelles ont été encheries par ...  
Et par ...<sup>20</sup>.

Auquel comme le plus bas et moins disant les lui avons adjugés et enjoincts au Sr Ratier de lui faire délivrance de ladicte somme de laquelle il demeurera bien et valablement deschargés sur les deniers à lui ordonnés pour emplois au fait de notre commission. Et sur l'adviz qui nous a été donné qu'il y a un pont à l'entrée de cette ville appelé le pont de l'Aumosnerie sur lequel Sa Majesté et toute sa cour doivent passer qui menace ruine, nous nous y sommes transportés, icellui veu fait voir et visiter par le Sr Bourguignon et nombre d'autres charpentiers du dict Chauvigny, s'est trouvés que les madriers sur lesquels on passe sont la plupart pourris et être nécessaire d'en avoir d'autres et de les biens clouer avec des gros clous et chevilles de fer.

Lesquelles réparations avons jugées être nécessaires de faire promptement, pour la conséquence avons ordonné qu'elles seraient données au rabais et moins disant présentement et ayant été publiées par diverses fois par notre greffier ont été encheries par ...<sup>21</sup>.

Auquel comme moins disant lui avons adjugé lesdites réparations pur estre faites et parfaites entièrement dans demain midi, à peine de tous despens dommages et intesrets et di estre contraincts par corps comme les propres deniers et affaires de Sa Majesté à la somme de ... qui lui sera païée par ledit Ratier et à lui estre allouées sur les deniers ordonnés lui estre délivrés pour l'exécution du fait de notre commission. Et ce jour les Srs Bajou et Caillaud estant retourné nous ont rapporté avoir esté sur tous les ports et passages sur ladite rivière de Vienne depuis Chauvigni jusqu'à Cenon. Et avoir parlé et fait les commandements et injonctions portées par nos ordonnances, que tous estaient prêts d'obéir et emmener leurs barques grands et petits vaisseaux avec les choses nécessaires pour leur navigation mais qu'ils ne pouvaient de trois semaines monter leurs dictes barques et batteaux en ce passage tant à cause que la rivière est rapide que du grand nombre d'écluses qu'il y a à passer et estant à considérer que quand ils pourraient faire monter tous leurs bateaux et que tous ceux qui sont sur ladite rivière fussent descendus à Chauvigni, ils feraient si petit nombre qu'il en faudrait trois au quatre fois autant pour faire construire un pont de batteaux. Et attendu le peu de temps qu'il y a jusqu'à dimanche ou Sa Majesté doibt arriver en ce lieu que tout ce qu'ils peuvent faire, c'est que tous les battelliers de la Vienne en descendant jusqu'à Cenon se rendent jusques au passage de Bonnes le plus proche de ce lieu aux fins de faire monter si faire se peut la grande charrière qui est audict lieu pour les rendre le dict jour de dimanche en ce lieu. Et, ainsi, au lieu de la construction du dit pont de bateaux y faire faire des ports pour passer le Roy et sa cour sur la Vienne dans les grandes charrières et grands vaisseaux. Comme aussi les sieurs Chaigneau et... sont retournés qui nous ont dit avoir fait les mesmes commandements au seigneurs et battelliers estant sur la dite rivière en montant jusqu'à Qeaux et mesme qu'aucuns d'eux sont descendus jusqu'à l'escluze de... dont les propriétaires font difficultés ...<sup>22</sup>.

... du port de Toulon une charrière conduite par Isaac Barres, Anthoine Billoin, Jean Denis.

Du port St Martin en bateau batard conduit par Jean Millon, Philibert Chabagne.

Du Moulin Braud un bateau batard conduit par Gaspard Courtois, François et Pierre Bessonnet.

Du port de la Prunerie un bateau batard conduit par Isaacq, François Pierre, François Millon.

Du moulin à Milon Pierre, Mathurin Ruine, René Lauvaudeau et Jean Millon.

Auxquels baletliers avons enjoint d'aller aider à monter la dicte charrière de Bonnes.

Aussi s'est présenté...<sup>23</sup> écuyer seigneur du Theils lequel a dit que pour obéir aux ordres de Sa Majesté portées par nos ordonnances il estait nécessaire de faire ouvrir et casser l'escluze de son moulin pour y passer la grande charrière de Bonnes, ce qui ne peut se faire qu'à grand frais qui sont à plus de cent escus et la perte de son moulin qui ne pourra moudre que sur la dite escluze ne doit racommodée, nous requérant d'ordonner la réfection de sa dicte escluze. Comme aussi les bateliers nous ont dit qu'ils n'avaient suffisamment de paux et de grandes perches pour servir au dict passage et qu'il ne s'en peut trouver que dans la forest de Mareuille proche de ce lieu, avonc enjoinct au sieur de la Bazinière habitant du dict Chauvigny de se transporter présentement dans la dicte forest, prendre nombre d'hommes et charrettes pour couper et emmener trente deux grandes perches pour les bateliers de service au passage de Sa Majesté. Et après avoir veu, fait voir et visiter les dictes charrières et bateaux fait racomoder ce qui n'estait en bon état avons enjoinct aux batelliers de Chauvigni, de Bonnes, la Tour et Toulon de tenir leurs charrières aux ports de Chauvigni, et à chacune d'icelles mis huit des

<sup>20</sup> Noms et chiffres ne sont pas remplis.

<sup>21</sup> Noms et chiffres en blanc.

<sup>22</sup> Nom en blanc. Une feuille paraît avoir disparu.

<sup>23</sup> Nom en blanc.

Il est curieux de constater que les registres des différentes paroisses, St Léger, St Just, St Pierre de Vile haute, St Martial, St Pierre les Eglises, ne font aucunement mention à cette date du passage du Roi à Chauvigny, ce qui fut certainement un événement sensationnel à l'époque.

plus expérimentés pour servir au dict passage avec toute fidélité. Et sur l'avis qui nous a esté donné qu'en travaillant sur le dict pont, ils ont aperçu quelque manque de faiblesse avons à l'instant mandé le dict Bourguignon entrepreneur et tous les charpentiers et massons trouvés au dit lieu et à eux enjoint de bien exactement veoir et visiter le dit pont tant par le haut que par le bas, lesquels après avoir dessendu sur la dite rivière vu, vissité et exactement considéré, nous ont dit recognoistre que pour avoir planté les poteaux et balustre sur le dit pont, la première archère du costé de la ville a beaucoup baissé, néantmoins qu'elle est pour durer encore longtemps sil les grandes eaux ne l'avancent ou si elle n'est beaucoup chargée, de quoy avons jugé debvoir advertir Sa Majesté et pour ce faire enjoint au Sr Bazinière de présentement à cheval l'aller trouver tant de nuit que de jour en la ville ou elle ser ...

**Pièce n° 4**

Mémoire de ce qui a esté payé par Thoreau par l'ordre de Messires Dreux et de la Fontaine, trésoriers de France à Poictiers.

Premièrement le lundi XXX octobre 1651 à neuf charpentiers qui ont travaillé le jour au pont du dit Chauvigny III l. X s.

Plus le dit jour à trente deux batteliers employés à passer leurs Majestés et ceux de leur suite à raison de XII sols l'un XIX l. III s.

Plus le denier du mois aux dits trente deux batteliers pareille somme de XIX l. III s.

Plus le premier de Novembreau dit temps aux dits trente deux batteliers pour leurs journées pareille somme de XIX l. III s.

Plus a été baillé aux passagers de Lussac pour remonter leurs batteaux au dict lieu VIII l.

Plus ceux de la Tour à l'Onion aussi pour remonter leurs batteaux de Chauvigny au dict lieu VI l.

Plus à ceux de Bonnes pour descendre leurs batteaux au dict lieu C s.

Plus a été baillé au nommé François Tafforiau que le battelier du dit Chauvigny avait employé pendant les XXXet dernier octobre a lui ayder à passer son bateau, outre les huict ordonnée pour ce faire XXIII s.

Plus il esté payé par dict Thoreau à un des maréchaux du dict Chauvigny pour avoir fait quelques cloux pour servir au dict pont et quelques fers pour ferrer les perches du dict batteliers. XIII s. VI d.

Plus cinq journées que le dit Thoreau a demeuré au dict Chauvigny par ses ordres des Sr Dreux et La Fontaine XXX l.

**Pièce n° 5**

Requête pour supplément de fonds

Nous François Dreux, seigneurs des Murs et Champot et René de La Fontaine, seigneur de l'Espinay, conseiller du Roy trésoriers généraux de France aux Bureaux de Poictiers, députés par nos sieurs et confrères préident et trésoriers généraux de France grands voyers en la dicte généralité, pour la construction d'un pont de bateaux sur la rivière de la Vienne au lieu de Chauvigny sur l'ordre de sa Majesté à nos envoyés le 25 du mois d'octobre de la présente année, nous nous y serions transportés dès le 26 du dict mois et y serions demeurés jusques au lundy trente unième jour d'octobre de la présente année 1651 et ayant fait exposer au rabais la besongne qui estait à faire faire au dict pont qui aura... et pour faire faire un second pont, la dicte besongne aurait été mise au rabais à mil trente livres qui fait qu'il ne reste rien pour nos journées et pour celles d'iceulx qui nous ont assistés, pour Mr Hillaire Bourbeau, pour Jacques Taureau, Antoine Patault et pour les sieurs de la Basinière et, pour le manque du fond dudit bail, scavoir pour nous dicts commissaires par jour six escus, qui est pour cinq journées, soixante escus, à raison de six escus chascun, pour cinq journées pour le dict M. Hillaire Bourbeau trois escus, pour le dict Jacques Taureau deux écus et pour le dict Anthoine Patault aussi six livres par jour tant pour la location d'ung cheval pour porter la dicte somme de mil livres que pour son salaire et pour nos dicts de la Basinière la somme de six livres chascun à raison de deux journées chascun. Faict au dict lieu de Chauvigny le dict jour trente unième octobre mil six cent cinquante et un.

## FLONS - FLONS A CHAUVIGNY

### 14. 15. 16 Août 1908

À l'occasion du centenaire de l'Harmonie Municipale - 27 mai 1984.

Il faut croire que nos Anciens adoraient la musique. Si vous aviez des doutes à ce sujet, il aurait suffi que vous assistiez aux grandes fêtes musicales qui eurent lieu à Chauvigny en cette mi-août 1908 dans « un succès considérable ».

Le vendredi 14 août à 8 h 1/2 du soir, les Festivités commencèrent par une grande retraite aux flambeaux à laquelle participèrent plusieurs Sociétés musicales et les Sapeurs-pompiers appartenant à des compagnies des villes voisines. Bon nombre de Chauvinois la suivirent « en poussant des hourras », car, « la joie était partout ».

La première journée, 15 août, débuta par quelques moments d'inquiétude ; en effet « des nuages se traînent, paresseux mais lourds... ». Ce fut heureusement une fausse alerte et « le soleil sourira ».

Entre temps Chauvigny s'était éveillé « paré comme un berceau de princesse chérie des Fées anciennes ». Ce n'étaient que fleurs à profusion, arcs de triomphe. Les rues étaient même « recouvertes d'une voûte mobile (?) de lanternes vénitiennes, de banderoles, de drapeaux, de guirlandes de fleurs de soie dans un arrangement merveilleux ». Et le journaliste de l'Avenir de la Vienne, au comble de l'admiration, s'exclame : « Ce n'est plus Chauvigny, c'est un coin, et le plus ravissant peut-être, du Pays de Cogne ».

À 7 h du matin à la gare, grande réception des Sociétés prenant part au Concours. « Précédé de l'Union Poitevine, des tambours et clairons de la Musique de Chauvigny, au milieu des acclamations des spectateurs enthousiastes, on gagne la place de l'Hôtel de Ville ».

Onze Sociétés musicales ont répondu à l'appel de Chauvigny :

- |  |               |
|--|---------------|
| - L'Harmonie de l'Union Poitevine avec   | 90 exécutants |
| - La Société philharmonique de Mirebeau  | 50 exécutants |
| - L'Harmonie de Fleuré   | 43 exécutants |
| - L'Amicale fanfare de La Trimouille   | 16 exécutants |
| - L'Avenir musical de Neuville   | 48 exécutants |
| - La Fanfare de Chasseneuil  | 30 exécutants |
| - L'Union musical de Couhé   | 34 exécutants |
| - L'Indépendante de Chamoigny le Sec   | 26 exécutants |
| - L'Union musicale de Ligugé   | 22 exécutants |
| - L'Union musicale de Gençay   | 21 exécutants |
| - Les Vignerons de Champigny le Sec dont il n'est donné que le nom du Chef de musique. |               |
| - Et encore les Bigotphoneux de Châtellerauld aux 50 instrumentistes.                  |               |

« Des flots d'harmonie vont s'élever de la pittoresque vallée de la Vienne », tandis que commencent les épreuves du Concours de tir. « On entend les balles frapper la tôle : plac ! plac ! ». Une trentaine de Sociétés du département se disputent en effet la première place.

Mais la foule se presse dans les rues, car les trains « qui entrent en Gare avec un joli retard (!) » ont amené « de nombreux étrangers ». On en compte plus de 12.000 et « le soir, dans les hôtels, il n'y aura plus un lit inoccupé ».

Nous ne sommes pas encore à la nuit. À 11 h 1/2 il y avait à la gare, réception des personnalités politiques et du Sous-Préfet de Montmorillon (le train pour une fois était à l'heure ? l'histoire ne le dit pas). Le Maire, Monsieur Louis Rousseau, était entouré des Conseillers municipaux et de nombreuses personnalités (dont mon futur beau-père, M. Nougier, secrétaire du Comité des fêtes et membre de la Musique de Chauvigny où il jouait du trombone baryton). M. le Maire a reçu tous ses invités avec « une amabilité charmante » et un cortège en fanfare se forme « sous le clair soleil », acclamé par la foule. À l'entrée de Chauvigny, sur la rive gauche de la Vienne « qui coule paisible et méandreuse au pied de la cité », un Arc de triomphe monumental a été dressé en l'honneur des Représentants de la République. Ce n'est pas le seul ; d'autres ont été élevés sur lesquels on peut lire : « Salut aux Sociétés - Salut à nos Hôtes ».

Hélas pendant que la foule « se laissant aller à admirer le décor délicieux d'une vallée au site adorable », des gerbes immenses de flammes s'élevaient avec d'énormes colonnes de fumée. La faïencerie

était en feu... Les pompiers étaient toujours à la Gare, attendant les autorités. Il leur a fallu parcourir un chemin assez long pour se rendre sur les lieux de l'incendie. « En dépit de l'admirable zèle dont ils firent preuve », ils ne purent sauver l'usine. Seules les maisons voisines furent préservées. Une souscription fut ouverte pour secourir les ouvriers devenus sans emploi. MM. Deshoulières, directeurs et propriétaires de la Manufacture s'inscrivirent pour le don le plus généreux malgré le désastre dont ils étaient eux aussi, les victimes.

Vers midi et demi, les hôtes de la municipalité de Chauvigny étaient conviés à un déjeuner intime à l'Hôtel de France. Il y avait au menu du « veau printanier » bien qu'on soit au plus fort de l'été.

Au début de l'après-midi commencèrent les Concours d'honneur pour les Sociétés musicales « aux applaudissements nourris par la foule ». Parmi les morceaux retenus, j'ai noté :

- Pour les Harmonies : une marche triomphale et une ouverture fantastique,
- Pour les Fanfares : « les chevaliers du travail », « La jeune sibérienne » et même « Le baptême d'une poupée ».

Le jury musical eut un très grand travail. Il en a été de même pour le jury du tir dont faisait partie Monsieur le Juge de Paix et M<sup>e</sup> Toulat, Notaire.

À 4 heures, un concert fut donné aux autorités sur la place du Champ de Foire. La chorale de l'Union Poitevine se distingua. Quant aux Bigotphoneux de Châtellerault, ils eurent « un succès fou ». Le tout se termina à 5 heures par un grand défilé de toutes les Sociétés musicales précédées par la Fanfare de Chauvigny « avec le plus prodigieux entrain ».

Tous avaient bien mérité le grand dîner offert dans les salons de l'Hôtel de France par la municipalité. Au champagne, M. le Sous-Préfet prit la parole « avec la belle éloquence que chacun se plaît à lui reconnaître ». Il précisa tout d'abord qu'il ne voulait pas « troubler la digestion » des convives en prononçant un discours. Il tint cependant à dire quel bon souvenir il garderait de son « accueil si cordial ». Il en profita pour ajouter quelques guirlandes de fleurs (oratoires) à la ville de Chauvigny qui lui était si chère « non seulement à cause de la beauté de ses sites pittoresques, mais encore à cause de la pureté et de la sincérité de ses convictions républicaines ». Son toast final souleva « un tonnerre d'applaudissements ».

Le Festival de musique devait reprendre à 9 heures sur la place du Champ de Foire. Il y avait une foule considérable, les musiciens et la chorale de l'union poitevine interprétant « délicieusement » les Echos de la Forêt. On termina par l'Hymne national écouté « debout et chapeaux bas ». La distribution des récompenses commença alors, mais c'est par délicatesse qu'aucune ne fut attribuée à la Musique de Chauvigny, puisqu'elle était société invitante et pourtant elle en eut mérité.

Le soir, la fête continua. « Chauvigny brûle de mille feux – sur la ville s'étend un immense chapelet (!) de lumières multicolores. C'est une cité de rêve. Les Chauvinois décidément savent bien faire les choses ». Que faut-il ajouter encore : « des batailles de confetti se livrent sous les lanternes vénitiennes. Des bals s'improvisent sur tous les points. C'est merveilleux ! ».

Notre journaliste toujours en verve, nous révèle qu'il s'est couché (mais non endormi !) « aux accords éclatants des fanfares ». Il se réveilla pour la deuxième journée « aux roulements des tambours, aux appels aigus des clairons ». Il est 7 heures.

Ce 16 août au matin, les chauvinois recevaient à la gare « les délégations des Compagnies de Sapeurs Pompiers et les Société de Pêcheurs à la ligne participants au concours ». Bien sûr, « ils ont bel air ces braves Pompiers sous leur casque qui reluit au soleil ». Quant aux pêcheurs à la ligne, ils se réunissent sans tarder dans la cour des écoles où il est procédé au tirage au sort des places le long des deux rives de la Vienne, du pont de chemin de fer à l'écluse du Moulin des Dames. À 8 heures précise note notre journaliste, « chacun est installé et trempe consciencieusement son fil dans l'eau ». Il y a plus de cent pêcheurs et parmi eux il se trouve « des pêcheurs et des pêcheuses qui n'ont pas de chance et qui n'auront pas le prix, hélas ! ». Mais il n'y a pas lieu de se désoler ainsi car si ces dames n'avaient aucune aptitude à prendre le goujon ou même le poisson-chat, quelques belles chauvinoises ont su durant ces fêtes pêcher un mari, ce qui est mieux !!!

Pendant ce temps le Concours de tir reprenait. Quant à nos pompiers, ils ne sont pas restés à la Gare. Ils devaient en effet, subir sur le Champ de foire, « une série de conférences et de théories ». Heureusement « le temps était encore plus beau que la veille et la joie était partout ».

Après le déjeuner à l'Hôtel du Lion d'Or, le concours des compagnies de pompiers commençait dès 1 heure. Manœuvres, gymnastique, exercices à la barre fixe et aux barres parallèles ainsi que

« mouvements spéciaux (?) » se succèdent tandis que « l'excellente municipale de Chauvigny, si habilement dirigée, se fait entendre »...

Un grand dîner officiel est offert par la municipalité au Lion d'Or. Le menu fut si admirablement exécuté que le maître d'hôtel se vit décerner le compliment de « véritable Vatel ».

La nuit venue, un dernier concert devait être donné suivi de la distribution des récompenses « aux lauréats des concours de pompes (!), de tir et de pêche à la ligne ». Monsieur le Sous-Préfet dans « une improvisation charmante » félicita les organisateurs de la fête et des différentes sociétés participantes. Il eut un mot spécialement aimable pour les Pompiers de Chauvigny qui avaient été la veille à la peine et qui méritaient maintenant d'être à l'honneur.

À 10 heures un superbe feu d'artifice était tiré en face de l'Hôtel de Ville. La foule était considérable et la circulation impossible rue du Marché et sur le Cours. « Tout Chauvigny était illuminé »... Tandis que sur le perron de la mairie, la Musique municipale prend place et exécute la Marseillaise, « les confettis et les fleurs volent en l'air ». « Les cris de joie retentissent dans tous les coins de la jolie petite cité ».

Il est près de onze heures quand les invités de Chauvigny quittent leurs hôtes, mais la fête continue encore pendant de longues heures car on danse partout et, notre journaliste, après avoir assuré que ces deux journées de fête ne sauraient être oubliées, termine son article par ces deux mots qui résument son enthousiasme : « BRAVO, CHAUVINOIS ».

Pierre ROGER



Musique de Chauvigny 1980 – 1909

**Notes :**

1. Les citations mentionnées proviennent d'un grand article paru dans l'Avenir de la Vienne n° 190 du 17 août 1908. Malheureusement cet article est anonyme.
2. A l'occasion de cette grande fête des médailles en argent furent frappées. L'une d'elle nous est parvenue. Au recto, une lyre dans un entourage de feuilles de lauriers et d'olivier avec les mots « Orphéon », « Harmonie », « Fanfare ». Au verso la simple mention « Chauvigny 15 et 16 août 1908 ».

**Notes de la Société de recherches archéologiques :**

L'Hôtel de France dont il est question se trouvait à l'endroit de la Manufacture de chemise Tabois. Il existe une carte postale le situant avec l'omnibus de service.

## L'ASCENDANCE DE GUY 1<sup>er</sup> DE MONTLÉON

On sait que Guy 1<sup>er</sup> de Montléon a demandé par testament à être inhumé à Saint Pierre de Chauvigny. Ce testament, daté du 1280, nous apprend qu'il était seigneur de Touffou, la Maison Neuve, la Roche Amenon, Montreuil, Autrèche, Villemaillé, Villeporcher...<sup>1</sup>. Il était aussi seigneur de Montléon<sup>2</sup>, car on retrouve le fief dans sa descendance, et du château de Chauvigny connu sous le nom de « Château de Montléon », puisque ses fils cadets mentionnent en 1296, dans l'acte de vente de l'évêque de Poitiers, que ce château est un héritage paternel<sup>3</sup>. De plus il a vendu le château et la baronnie de Montmorillon au roi Philippe le Hardi en 1281<sup>4</sup>. Plusieurs généalogistes ou érudits ont recherché son ascendance pour déterminer l'origine de ce patrimoine dispersé, en particulier Charles Tranchant et l'abbé Longer<sup>5</sup>. Nous reprenons la question, à l'aide de quelques données nouvelles.

### Les seigneurs de Touffou

Le premier seigneur connu de Touffou est Amenon (ou Emenon) de la Roche, qui se manifeste en cette qualité en 1267. Auparavant Touffou n'est nommé que dans un seul acte connu, et tout à faire incidemment<sup>6</sup>. Le 16 octobre 1267 Amennon de la Roche écrit au comte de Poitiers Alfonse pour le prier de transporter à « sa maison de Touffou », en faveur de son fils Guy Oger, un droit d'usage en forêt de Moulière dont il bénéficie pour « sa maison près de St Georges ». Il présente ses excuses à son seigneur pour ne pas lui avoir rendu visite depuis son retour des Pouilles où il a fait campagne au service du roi de Sicile<sup>7</sup>. Il n'est pas remis d'une maladie qu'il a contractée lors de cette campagne<sup>8</sup>. Le 25 janvier suivant il est décédé. À cette date ses filles, Montléone, épouse de Rataud de Parthenay, Marguerite, femme de Guitard Forbandit, et Aice, veuve de Launet du Teil, écrivent à leur tour au comte Alfonse pour donner leur consentement au transfert du même droit d'usage, en faveur de Guy Oger et sa femme Agnès, qui sont en possession de « la maison de Touffou »<sup>9</sup>.

En 1280 Touffou est aux mains de Guy 1<sup>er</sup> de Montléon, dont on connaît la mère, la femme et les enfants. Sa mère Lucia consent à la cession de Montmorillon en 1281 ; sa femme Agnès est désignée dans cet acte et dans le testament de 1280<sup>10</sup>. Guy 1<sup>er</sup> meurt au plus tard en 1285 car cette année là son fils aîné Guy II de Montléon ratifie l'acte de cession de Montmorillon<sup>11</sup>.

Certains ont supposé que Guy 1<sup>er</sup> de Montléon était le fils de Guy Oger. Il faudrait alors admettre que Guy Oger, époux d'Agnès en 1268, s'est remarié avec Lucia, ou qu'il a d'abord épousé Lucia qu'il a abandonnée pour Agnès. Aucune de ces deux hypothèses n'est satisfaisante. La première est à rejeter sans hésitation parce que le fils issu du second mariage aurait eu moins de douze ans quand il a fait son

<sup>1</sup> Le testament de Guy 1<sup>er</sup> de Montléon a été analysé par DU CHESNE, *Histoire de la maison des Chasteigniers*, p. 232. Ces fiefs sont ceux qui figurent expressément dans l'analyse : Touffou, commune de Bonnes ; la Maison Neuve, hameau, commune de Bonneuil Matours (d'après TRANCHANT) ; la Roche Amenon, commune de Buxeuil, canton de Dangé ; Montreuil, canton d'Amboise, Indre et Loire ; Autrèche, canton de Chateaurenault, Indre et Loire ; Villemaillé, commune de Saint Cyr du Gault, canton d'Herbault, Loir et Cher ; Villeporcher, canton de St Amond de Vendôme, Loir et Cher.

<sup>2</sup> Montléon, commune d'Auzouer, canton de Chateaurenault, Indre et Loire.

<sup>3</sup> « ... sunt et fuerint in portione hereditaria praedicti dimini Guidonis fratris nostri, ex successione defuncti Guidonis de monteionis militis, patris nostri ». Ch. TRANCHANT, *Notice sommaire sur Chauvigny*, 1884, p. 182-183.

<sup>4</sup> L'acte est publié dans le tome XXXVII, année 1908, des Archives Historiques du Poitou, p. 202-203.

<sup>5</sup> Ch. TRANCHANT, *op. cit.*, p. 67-70 et bulletin de la Soc. Des Antiquaires de l'Ouest, 3<sup>e</sup> série, tome III, n° 6 et 7, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestre 1914, p. 182-186. J. SALVINI et abbé LONGER, Bulletin de la Soc. Des antiquaires de l'Ouest, 4<sup>e</sup> série, tome VII, 2<sup>e</sup> trimestre 1963, p. 89 et 90.

<sup>6</sup> Année 1127. Archives historiques du Poitou, tome LIX, 1973, p. 121.

<sup>7</sup> Le roi de Sicile est un frère du comte.

<sup>8</sup> Layettes du Trésor des Chartes, tome IV, p. 241 : n° 5321.

<sup>9</sup> *Ibid.* tome IV, p. 251-252 : n° 5345.

<sup>10</sup> « ... Guido de Monte Leonis, miles, salutem in Domino... ego, de mandato, assensu et voluntate Lucie matris mee et Agnetis uxoris mee... » Acte de cession de Montmorillon, 22 décembre 1281 : Archives Historiques du Poitou, tome XXXVII, 1908, p. 200.

Ses enfants sont connus par son testament ; Guy, Lon, Guillaume, Jean, autre Jean, Amenon, Philippe, Egide, Montléone et Jeanne. Lon est appelé Lohier dans l'analyse de DU CHESNE, mais la forme correcte du nom, Launus, figure dans l'acte de vente du château de Chauvigny en 1296 : « Nos, Launus, Guillelmus et Joannes dictus Montleon, fratres dicti domini Guidonis... » (TRANCHANT. Notice p. 182).

<sup>11</sup> Dom fonteneau, tome XXIX p. 71, d'après Archives Historique du Poitou, tome XXXVII, 1908, p. 200 note 1.

testament en 1280. La seconde n'est guère plausible en considération des mœurs de l'époque. De plus Guy Oger et Guy 1<sup>er</sup> de Montléon auraient épousé chacun une Agnès. La vraisemblance plaide en faveur d'un seul personnage, nommé successivement Guy Oger et Guy de Montléon, qui a épousé une Agnès. Ainsi Touffou est passé d'Amenon de la Roche, mort à la fin de 1267 ou dans les premiers jours de 1268, à son fils Guy Oger, qui est appelé Guy de Montléon en 1281 et décède entre 1281 et 1285.

Les indications qui précèdent permettent de dresser le tableau généalogique suivant.

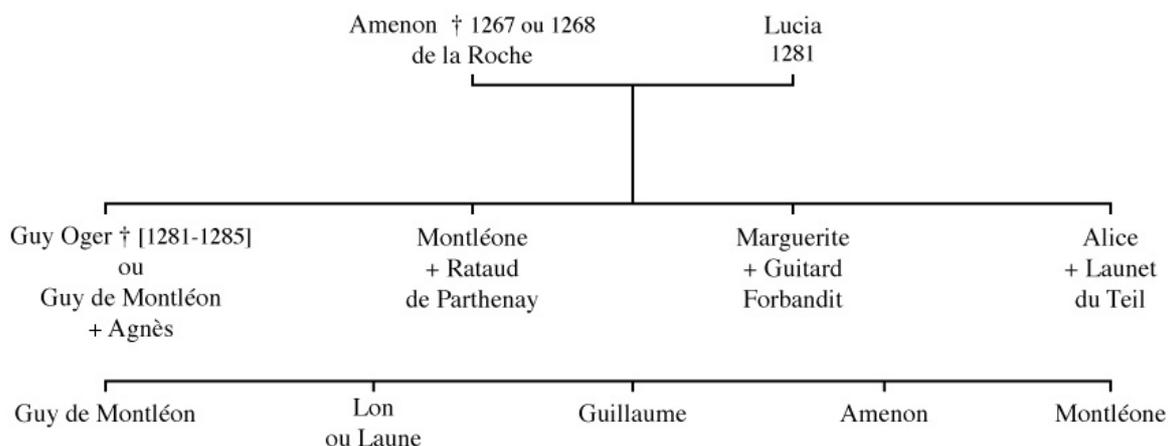


Tableau n° 1

### Les seigneurs de Montléon

Ils nous apparaissent que tardivement, quelques décennies seulement avant ceux de Touffou. Ils ont été étudiés par Charles Tranchant<sup>12</sup>. Vers 1230, un Guillaume de Montléon est seigneur de Montléon par succession d'un autre Guillaume ; il tient également Villemaillé, Montreuil et Autrèche. Il a un fils Guillaume, qui se fait templier, et une fille Alice qui épouse Jourdain de Preuilley. Ses enfants peuvent être suivis jusqu'en 1265.

Ainsi Guy 1<sup>er</sup> de Montléon, Villemaillé, Montreuil et Autrèche, apparaît comme héritier d'Alice, femme de Jourdain de Preuilley, pour les fiefs de Montléon.

### Les seigneurs de Montmorillon

Le XIII<sup>e</sup> siècle est pour le château de Montmorillon une période particulièrement obscure. Un seigneur inconnu de Montmorillon est décédé avant la Toussaint 1244 ; de la Toussaint 1244 à la Toussaint 1245, une « dame Mondiana », qui doit être sa veuve, figure dans les comptes de l'administration du comte de Poitiers en qualité de baillistre<sup>13</sup>. Elle paie au comte 100 livres en quatre fois pour le « rachat du bail de Montmorillon »<sup>14</sup>. L'héritier mineur disparaît avant 1259, date à laquelle le comte remet « toute la Chavagne », qui est la forêt de la châtellenie, à Jourdain de Preuilley<sup>15</sup>. C'est que Jourdain est alors héritier du seigneur de Montmorillon défunt. Comme la baronnie de Montmorillon est dite « forfaite » dans les comptes d'Alfonse de Poitiers<sup>16</sup>, c'est-à-dire qu'elle a été saisie par celui-ci, pour forfaiture de son titulaire en 1242, il est probable qu'elle était l'héritage de la « dame de Mondiana » et que le comte l'a rendue à cette dernière après la mort de son mari. Quoi qu'il en soit, nous rencontrons en 1259, en qualité d'ayant droit à Montmorillon, Jourdain de Preuilley que nous connaissons comme mari d'Alice de Montléon.

D'après Carré de Busserolle, Jourdain de Preuilley était le second fils de Geoffroy, seigneur de Preuilley, mort vers 1240, et d'une Lucia d'origine inconnue<sup>17</sup>. En tous cas Lucia apparaît comme épouse de Geoffroy de Preuilley en 1226, 1235 et 1238<sup>18</sup>.

Nous pouvons donc compléter notre tableau généalogique de la façon suivante :

<sup>12</sup> Dans les deux études mentionnées ci-dessus note 5.

<sup>13</sup> Baillistre : pourvue du « bail » de Montmorillon, c'est-à-dire de la tutelle de l'héritier mineur.

<sup>14</sup> Archives Historiques du Poitou, tome IV, 1875, p. 67, 82, 90, 100.

<sup>15</sup> Fournier-Guébin, enquête administratives d'Alfonse de Poitiers, p. 85 b, pièce 17 n° 66.

<sup>16</sup> Archives Historiques du Poitou, tome IV, 1875, p. 58.

<sup>17</sup> CARRE DE BUSSEROLLE, *Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre et Loire*, tome I, p. 314 (article Bossay).

<sup>18</sup> Archives Historiques du Poitou, tome XXXIV, 1905, p. 14-15, 353-355 et 356-357.

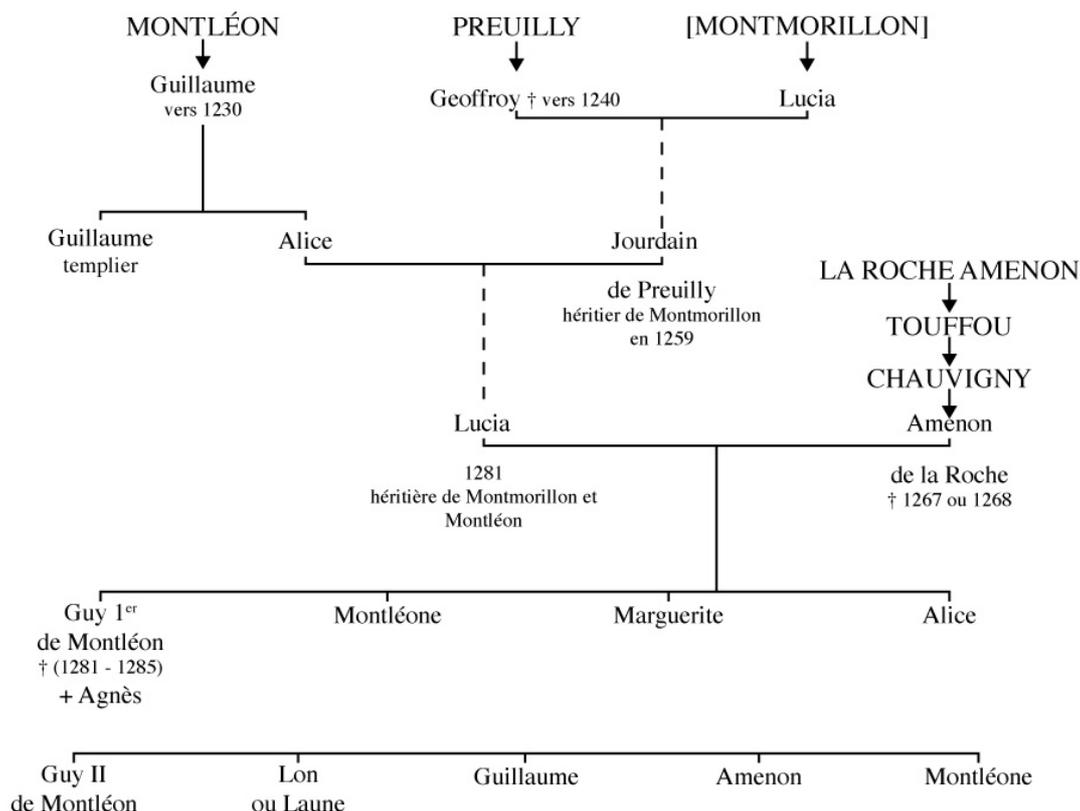


Tableau n° 2

Nous pensons que Lucia, femme d'Aménon de la Roche, était la fille de Jourdain de Preully et Alice de Montléon, bien que les preuves formelles fassent défaut, et qu'elle portait le nom de sa grand-mère maternelle, femme de Geoffroy de Preully, Lucia a reçu Montmorillon, et par sa mère Alice les fiefs de Montléon. Elle a transmis de son vivant la châtelainie de Montmorillon à son fils Guy qui l'a vendue avec son autorisation. Peut-être lui a-t-elle aussi transmis Montléon dans les mêmes conditions ; toujours est-il qu'avant 1280 Guy abandonne le surnom d'Oger pour celui de Montléon. Lucia a donné à une de ses filles, Alice, le nom de sa propre mère ; Guy a lui-même repris le nom de son arrière grand-père Guillaume, pour l'un de ses fils. L'une et l'autre ont marqué d'autre part leur descendance des Montléon en appelant Montléone l'une de leurs filles.

Le surnom Oger, que porte Guy en 1267 et 1268, montre qu'il descend des Oger par son père. Ceux-ci sont présents dans la région de Chauvigny depuis longtemps mais il est impossible de faire une généalogie. Guy Oger est certainement l'héritier lointain d'un Lon ou Laune Oger qui tenait la « tour Oger » en 1201 : le 23 septembre de cette année 1201, Jean sans Terre enjoignait à l'évêque de Poitiers de livrer au sénéchal du Poitou la « Tour » de Lon Oger à Chauvigny<sup>19</sup>. Comme Aménon de la Roche se rattache-t-il aux Oger ? Nous l'ignorons, faute de connaître son ascendance immédiate. À sa mort, en 1267 ou au début de 1268, Aménon est seigneur de la Roche Aménon, de Touffou et du fief de Chauvigny. Depuis un certain temps il a abandonné Touffou à son fils Guy Oger. Celui-ci donne à un de ses fils le nom de Lon, traditionnel dans la famille Oger.

Guy I<sup>er</sup> et Guy II de Montléon aliéneront chacun un élément de ce bel héritage. En vendant Montmorillon au roi Philippe le Hardi, Guy I<sup>er</sup> se débarrasse d'une châtelainie de faible revenu et qui doit lui causer soucis : en 1242 Louis IX a saisi le fief du principal vassal du seigneur de Montmorillon dont les droits et les revenus dans la ville sont fort importants<sup>20</sup>. En vendant le fief de Chauvigny à l'évêque de Poitiers Gauthier de Bruges, Guy II suit la politique de désengagement de son père ; la situation féodale dans la forteresse de Chauvigny est aussi complexe qu'à Montmorillon et également source de conflits. Les enfants de Guy I<sup>er</sup> ont toutefois conservé Touffou, d'où ils pouvaient venir prier sur la tombe de leur père, dans la collégiale Saint-Pierre où les ancêtres les Oger avaient fondé une chapellenie<sup>21</sup>.

Jaques DUGUET

<sup>19</sup> A. RICHARD, *Histoire des comtes de Poitou*, tome II, p. 390-391, d'après Rotuli litt. pat. I p. 1.

<sup>20</sup> Le fief est présenté en détail dans les « hommage d'Alphonse » ; édition Bardonnier, Niort, 1872, p. 81-90 et 110-111.

<sup>21</sup> Cette chapellenie est mentionnée au temps des enfants de Guy I<sup>er</sup> dans le Grand Gauthier (BEAUCHET-FILLEAU, Pouillé du diocèse de Poitiers, p. 247).

## LA PROMENADE DU 23 SEPTEMBRE 1984

Trente deux voyageurs ont osé braver le temps incertain pour aller visiter la région de St Maixent. Traversant Poitiers puis Lusignan, fief d'une famille qui régna à Jérusalem et à Chypre, mais plus connue pour la légende de Mélusine, épouse de Raimondin, Comte du Poitou, nous sommes à dix heures à Saint Maixent l'Ecole. C'est une ville souvent traversée et généralement peu visitée. Nous sommes accueillis au Syndicat d'Initiative, petit bâtiment de la porte Chalon, ancienne porte de l'enceinte de ville au XVIII<sup>e</sup> siècle. La pluie, malheureusement, nous y accueille également et sous la conduite de Mademoiselle Guionnet, membre de la Sté archéologiques de St Maixent, nous partons visiter la vieille ville. Successivement nous voyons l'hôtel de Balizy, ancien Palais de justice de style renaissance, actuellement en rénovation, puis les rues anciennes, la Tour de l'Horloge et la Maison de l'Apothicaire, du XV<sup>e</sup> siècle, lequel apothicaire fit inscrire sur sa maison l'inscription publicitaire « Hic Valetudo » (ici la santé). Nous passons devant l'église abbatiale pour aller à la caserne de l'E.N.S.O.A. visiter les bâtiments conventuels. Passée la monumentale porte cochère datée de 1660, avec inscription à la louange de Louis XIV, nous pénétrons dans le bâtiment abbatial du XVIII<sup>e</sup> siècle, reconstruit après destruction par les Huguenots. Nous y admirons l'imposant escalier de pierre avec belle rampe en fer forgé et montons à l'étage faire le tour du cloître qui jouxte le mur sud roman de l'église abbatiale. Dans cette caserne Canclaux sont visibles quelques souvenirs des gloires militaires qui y sont passées. Les Offices étant terminés à l'église nous partons visiter l'abbatiale. Avec un narthex et des murs latéraux romans, cette église fondée au V<sup>e</sup> siècle par St Agapit et son disciple Adjutor qui prit le nom de Maixent, fut entièrement remaniée au XVII<sup>e</sup> en style gothique, par l'architecte Leduc, dit Toscane. Remarquable par la hauteur des voûtes, il reste un beau mobilier sculpté du XVII<sup>e</sup> (jubé démonté, lutrin, stalles, confessionnal). La crypte recèle les sarcophages vides des saints Maixent et Léger. Par l'hôtel de Ville, ancien Hôtel de Pied Foulard (XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup>) et les allées vertes, établies sur les anciennes fortifications nous gagnons le Restaurant du Cheval Blanc où nous attend le déjeuner.

L'après-midi, par la Villedieu de Comblé où se trouve un important château Renaissance, que nous ne pouvons malheureusement visiter, nous gagnons la Mothe St Heraye. De l'important château construit sous Henry IV, par son compagnon Jean de Baudean-Parabère, gouverneur de Niort, lieutenant général du Poitou, il ne reste rien. Acheté par Murant en 1801, donné en majorat par Napoléon au Comte Lobeau, il fut vendu en 1840 à un entrepreneur et dépecé. C'était un des plus beaux château du Poitou et on peut le croire en voyant l'Orangerie et deux pavillons. Au-dessus d'une galerie voûtée d'arêtes s'étend une vaste salle. Des figures allégoriques très gracieuses sont adossées deux à deux au-dessus des arcs de plusieurs des fenêtres et des portes. Un crépis rose donne une note agréable à ce vaste bâtiment. La Mothe St Héraye doit son origine au monastère fondé au VI<sup>e</sup> siècle par Heraye, ancien ministre de Roi Theodebert.

Remontant le temps, nous passons au néolithique, en allant visiter les fameux tumuli de Bougon, dont les voûtes de pierre d'un poids impressionnant ont fait l'objet d'une reconstitution de transport avec les moyens de l'époque, il y a peu de temps. Reconstitution que certains ont pu voir à la télévision. Un passage devant l'église de Pamproux avec son clocher-porche du XII<sup>e</sup>, survivance d'une tradition carolingienne, et nous gagnons Sanxay pour une visite guidée de cet important site gallo-romain. La pluie nous y rejoint, mais nous courons nous abriter dans les Thermes où la visite est commentée. Un tour aux vestiges du très important Temple puis au Théâtre et la fin de journée arrivant, nous regagnons Chauvigny, après cette journée instructive dans une région intéressante et en général peu visitée.